

La peine de mort, un indice ? Les Communes repoussent une motion d'ajournement

Moyen-Orient

Le Canada prône la poursuite des entretiens privés

NATIONS UNIES (PC) — Le Canada a exhorté hier les membres du Conseil de sécurité des Nations unies à reprendre les consultations privées dans le but de trouver une voie commune à un règlement de la crise au Moyen-Orient.

L'ambassadeur George Ignatieff, représentant permanent du Canada à l'ONU, a dit croire "qu'il existe au sein de ce Conseil un vif courant en faveur d'efforts plus poussés en vue d'un règlement", dans les répercussions de la guerre israélo-arabe de juin.

"Il faut aussi souligner que les représentants des États directement concernés dans cette région, peu importe leurs vues sur les résolutions présentées, n'ont pas rejeté les efforts en vue de trouver une formule destinée à autoriser un représentant spécial de se rendre sur les lieux, à condition que sa mission ne soit pas préjudiciable à leurs positions fondamentales."

OTTAWA (PC) — Une motion qui réclamait l'ajournement du débat sur la peine de mort a été défaite à 125 voix contre 71 hier aux Communes, la majorité des libéraux, les néo-démocrates et 16 conservateurs, parmi lesquels le chef de l'opposition, Robert Stanfield, qui exerçait ce droit pour la première fois, s'étant rangés du côté des abolitionnistes.

Trois libéraux cependant ont appuyé l'ajournement, MM. Ralph Cowan (York-Humber), Jean-Paul Racine (Beauce) et Georges Lachance (Montréal-Lafontaine). La motion avait été présentée par Roland Godin, créditiste de Portneuf.

On attache une certaine importance au partage des voix, qui fournirait un indice, estiment les observateurs, de la façon dont les députés vont se prononcer en dernière analyse sur le bill, qui prévoit l'abolition de la peine de mort pour une période de cinq ans, dans tous les cas de meurtre hormis ceux causés sur la personne d'agents de police ou de gardiens de prison.

Pour l'ajournement, 57 conservateurs, 5 créditistes, 3 Crédit social, 3 indépendants et 3 libéraux.

Contre l'ajournement, 94 libéraux, dont le premier ministre Pearson, 16 conservateurs, dont le chef de l'opposition Stanfield, et 15 néo-démocrates. Un conservateur, Erik Nielsen, de Yukon, s'est abstenu.

Avocat, il a expliqué que son associé défend actuellement deux causes de meurtre. Mais si je n'avais eu partie liée, j'aurais voté pour l'ajournement, a-t-il dit, reconnaissant ainsi, implicitement, qu'il s'oppose à l'abolition de la peine de mort.

Les Communes ne siègent pas mercredi soir, trois députés seulement sont intervenus hier dans le débat, ce qui porte le total des orateurs à 30 depuis le début de l'examen du bill. Jusqu'à ce jour, 15 députés ont affirmé qu'ils appuieraient le projet de loi, 14 refuseraient de l'appuyer. Il y a un indicé.

Une pause prolongée des bombardements au Vietnam paraît exclue

WASHINGTON (AFP) — Une pause prolongée dans les bombardements aériens américains du Nord-Vietnam paraît exclue face à l'opposition des principaux chefs militaires et de certains des principaux conseillers civils du président Johnson.

Le général William Westmoreland, commandant en chef au Vietnam, et l'ambassadeur à Saigon, Ellsworth Bunker, avec qui le président entame son examen bi-annuel de la situation dans le sud-est asiatique n'en veulent pas.

Ils vont, tous les deux, l'affirmer à M. Johnson et ils n'accepteront, au pis-aller, que des arrêts de très courte durée à l'occasion des fêtes de fin d'année et du Têt.

Cette détermination des deux principaux représentants militaires et civil des États-Unis au Vietnam, qui sont accompagnés pour leur visite à Washington de M. Robert Komer, chargé des questions de pacification au Vietnam, sera accompagnée d'un rapport optimiste sur les progrès réalisés, sur tous les plans, au Vietnam.

Le "conseil" qui devait réunir hier ces trois personnalités autour du président, avec les secrétaires d'État et à la défense et les chefs d'état-major interarmes, n'a pu avoir lieu et, jusqu'à présent, le chef de la Maison-Blanche n'a reçu que l'ambassadeur Bunker. Il s'entretiendra hier en fin de matinée, séparément avec le général Westmoreland et M. Komer. Il n'est pas impossible que la réunion plénière ait lieu dans l'après-midi aujourd'hui.

En tout état de cause, tant le commandant en chef, à son arrivée à Washington hier, que M. Bunker, à l'issue d'une audition devant une sous-commission des affaires étrangères de la Chambre, ont affirmé qu'une pause prolongée dans les bombardements serait dangereuse, l'expérience ayant montré que l'adversaire a profité de chaque arrêt décidé dans le passé pour renforcer son dispositif militaire. Tel est aussi l'avis du comité des chefs d'état-major interarmes, du secrétaire d'État Dean Rusk et, sans aucun doute, du président lui-même.

On peut résumer ainsi la position des représentants américains telle qu'ils vont la transmettre au président:

1) Pas de pause prolongée dans les bombardements mais possibilité d'un arrêt de 24 ou 48 heures pour les Fêtes comme ce fut le cas l'année dernière;

2) aucune nécessité d'envoyer immédiatement au Vietnam des renforts importants, les forces qui s'y trouvent sont suffisantes pour "accélérer la pression" sur l'ennemi car la proportion des combattants par rapport aux non-combattants s'est accrue au cours des derniers mois;

3) des progrès importants ont été réalisés sur le plan militaire où les communistes n'ont remporté aucune grande victoire. Ces progrès sont également sensibles sur le terrain de la pacification et de l'extension territoriale du contrôle gouvernemental ainsi que sur l'établissement de la stabilité politique à Saigon.

Mais, autant pour le chef militaire que pour le représentant diplomatique américains, rien ne permet d'indiquer une fin rapide de la guerre.

La détermination du Nord-Vietnam de poursuivre les combats n'a pas été entamée par les bombardements et les infiltrations du nord vers le

En vertu d'une entente demeurée secrète

Près d'une centaine de députés profitent depuis peu des services d'un secrétaire dans leur comté

par Paul Cliche

QUEBEC — Sans tambours ni trompettes, et même d'une façon étonnamment discrète, le gouvernement a posé ces derniers mois le premier geste concret d'une revalorisation de la fonction législative en défrayant l'engagement pour chacun des 108 députés de l'Assemblée législative d'un secrétaire de comté.

Jusqu'ici, a-t-on su, près de 100 députés se sont prévalus de cette mesure qui met à leur disposition annuellement une somme de \$3,200 pour l'embauchage d'un tel secrétaire.

On se souvient qu'il avait été question à plusieurs reprises au cours de la dernière session des réformes à apporter au parlementarisme québécois. MM. Paul Gérin-Lajoie, Marcel Masse et Pierre Laporte notamment avaient prononcé à un moment ou l'autre des discours substantiels sur ce sujet. Un comité parlementaire a

été formé à la fin de la session en vue de la re-fonte complète des règlements de l'Assemblée législative. Cet organisme, qui a siégé à quelques reprises depuis la mi-août, doit faire rapport lors de la prochaine session.

D'autre part, deux suggestions avaient particulièrement retenu l'attention des observateurs pendant la session: l'institution d'un système de commissions et de comités parlementaires qui permettrait aux députés de remplir vraiment leur rôle de législateurs au parlement et l'organisation de secrétariats permanents de comté pour chacun des députés, secrétariats, dont le coût de fonctionnement serait évidemment défrayé par les fonds publics.

On croit que le comité de révision des règlements de la Chambre étudiera la possibilité

d'instaurer le système des commissions parlementaires.

Quant à l'embauchage des secrétaires de comté, il constitue le premier pas vers la constitution des secrétariats permanents de comté.

Premier pas seulement si l'on considère que dans l'esprit du principal promoteur de cette mesure, M. Gérin-Lajoie, l'État devrait défrayer l'embauchage d'un secrétaire qualifié non pas seulement une sténo-dactylo et devrait payer également le coût de location d'un local et des services de diverses natures notamment les appels téléphoniques.

Le député de Vaudreuil-Soulanges estimait entre \$8,000 et \$10,000 le coût annuel d'un Secrétaire

Voir page 2: Secrétaire



Il n'a pas le panache d'un Diefenbaker, mais on s'y fait. Assermenté hier comme député fédéral, quelques minutes avant d'aller occuper son fauteuil de Colchester-Hants aux communes M. Robert Stanfield a répondu à quelques appels, parcouru un dossier, lu une manchette. Aux communes, son premier vote est allé contre une motion d'ajournement du débat sur la peine de mort.

(Photo PC)

Fidèle à lui-même, M. Stanfield entre aux Communes, disant son désir d'oeuvrer à l'unité du pays

OTTAWA — Ayant reçu du greffier de la chambre les outils de tout parlementaire, un laissez-passer à bord des trains des sociétés canadiennes de chemin de fer, la clé de son bureau, copie des règlements provinciaux et le fort volume de Beauchesne sur la procédure parlementaire, M. Robert Stanfield a fait hier son entrée aux communes.

Les tribunes du public étaient bondées et tous ses députés portaient un oeillet bleu à la boutonnière lorsque le nouveau chef conservateur traversa toute la Chambre encadré par MM. Michael Starr et Théo. Ricard pour être présenté au président des Communes et à tous ses nouveaux collègues.

Mais rien de ce qu'il a dit ou de ce qu'il a fait au cours de cette première journée ne permet d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit à l'image que l'on se fait déjà de cet homme grave, peu bavard et qui, paraissant froid comme l'acier, réussit quand même à se faire aimer de tout ce monde qui grouille sur la colline parlementaire.

Coincidence intéressante, quelques heures après son entrée à la Chambre, il favorisa le gouvernement dans un vote sur une motion d'ajournement du débat sur la peine de mort, se dissociant ainsi d'un fort groupe de députés conservateurs.

Au cours de la journée, il a dirigé un caucus de son parti, fait son entrée à la Chambre, présidé hier après-midi à l'ouverture de la bibliothèque Macdonald-Cartier au siège social des conservateurs, et accordé une importante entrevue qui devait être diffusée hier soir au réseau de télévision de langue anglaise.

M. Diefenbaker s'était absenté de la Chambre pour l'occasion et à aucun moment dans les boniments qui marquent d'habitude ces occasions, il ne fut question de lui ou de son passage au sein du parti.

Parlant lui-même en français après avoir remercié ses collègues et loué le président de la Chambre, M. Stanfield a dit: "De tous les problèmes qui touchent notre pays, le plus profond est celui de l'unité. Alors que, chef d'un grand parti, j'occupe un siège dans cette Chambre pour la première fois, je dois dire que ma présence aura été pour moi un profond désappointement

si je ne réussis pas à apporter une contribution utile à l'édification d'un pays uni."

Ses collègues de tous les partis lui avaient à tour de rôle souhaité la bienvenue. M. Pearson offrit sa plus entière collaboration au nouveau chef de l'opposition mais fit des réserves sur ce que M. Stanfield avait appelé le veille son devoir patriotique de renverser le gouvernement.

C'est, comme d'habitude, M. Douglas qui fut le plus drôle en même temps que le plus mordant. L'invitant à ne pas considé-

Voir page 2: Stanfield

New York s'inquiète moins de l'avenir du Canada que les financiers de Toronto

OTTAWA (par P.O.N.) — Les hommes d'affaires et les banquiers américains sont bien plus inquiets de la situation économique qui prévaut chez eux que de l'évolution de la nôtre.

Ils sont beaucoup moins inquiets de l'avenir du Canada que ce n'est le cas chez leurs collègues de Toronto.

Ils souhaitent qu'à l'instar du gouvernement canadien le législateur prenne des mesures vigoureuses pour enrayer la hausse des prix et des coûts qui sévit aux États-Unis.

Ils ont fort apprécié la visite de M. Johnson dont les conversations privées les ont très favorablement impressionnés contrairement à son discours public qu'ils auraient trouvé un peu trop circonspect.

Telles sont les impressions générales qu'on recueille à la suite du court voyage effectué par le ministre des finances M. Mitchell Sharp à New York.

On sait que le ministre a eu des entretiens privés avec d'importants banquiers de la métropole américaine et que, mardi soir, il s'est adressé à une réunion très prestigieuse de quelques centaines des plus importants hommes d'affaires des États-Unis.

Le ministre a lui-même créé une favorable impression chez ses auditeurs et particulièrement par sa façon de répondre aux questions extrêmement délicates qu'ils lui ont posées.

Leur porte-parole était M. Robert Roosa ancien sous-secrétaire d'État au Trésor qui a demandé à M. Sharp comment le Canada pouvait se tirer de la situation actuelle — malgré les décisions rigoureuses prises la semaine dernière — si les États-Unis eux-mêmes ne trouvaient pas de solution à leurs propres maux.

Coincé entre le désir de signaler aux États-Unis qu'ils devraient eux-mêmes accroître leurs taxes et la possibilité de faire un impair en intervenant dans les affaires intérieures de nos voisins du sud, M. Sharp a répondu en substance qu'aucun pays du monde occidental et en particulier le Canada ne peut s'empêcher de souhaiter que la vie économique américaine retrouve la santé.

"Nous prions tous les jours, a ajouté M. Sharp pour que les États-Unis prennent les bonnes décisions" et dans l'esprit du ministre cela veut dire que les États-Unis devraient s'empêcher d'adopter la hausse

de taxes proposée par le président Johnson.

Si les États-Unis sont incapables de contrôler davantage l'évolution de leur économie, a dit en substance M. Sharp nous serons sévèrement touchés parce que l'économie canadienne est à la fois une économie ouverte et une économie liée étroitement à celle des USA.

"C'est pourquoi je prie pour la stabilité économique des États-Unis".

M. Sharp qui croit qu'il serait temps que les États-Unis mettent fin à la spirale des prix et des coûts avait été plus direct au cours d'une conférence la semaine dernière;

Un prêt d'un milliard à la G.-Bretagne?

LONDRES (AFP) — Selon la BBC, un prêt d'un milliard de dollars destiné à la Grande-Bretagne serait actuellement négocié à Paris. Le rédacteur financier de la BBC, citant des sources parisiennes, précise que cet emprunt, remboursable dans trois à cinq ans, serait consenti par le groupe des dix, qui comprend notamment le Canada.

La signature de l'accord aurait lieu demain à Paris.

Ce prêt viendrait s'ajouter à celui de 250,000 dollars que la banque des règlements internationaux vient d'accorder à la Grande-Bretagne pour l'aider à rembourser à la fin de l'année un emprunt au fonds monétaire international et qui n'est valable que pour sept à dix-huit mois.

Il avait tout simplement suggéré à nos voisins de mettre de l'ordre dans leurs affaires économiques.

Mais dans l'entourage de M. Sharp on signale que les États-Unis font face à toute une série de problèmes extrêmement difficiles qui ont tous une résonance économique et font par conséquent hésiter le Congrès devant des hausses de taxes; la situation au Vietnam, l'inflation, le déséquilibre de la balance des paiements, la question raciale.

M. Sharp a défendu devant les financiers américains l'objectif que s'étaient fixés les deux gouvernements il y a deux ans au sujet de la fixation

Voir page 2: New York

En Ontario

Réforme radicale des commissions scolaires

TORONTO (d'après la PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé une réforme radicale du système des commissions scolaires dans cette province.

Le gouvernement, a-t-il indiqué, présentera en février un projet de loi qui entraînerait l'abolition des 1,800 commissions scolaires actuelles, dès le 1er janvier 1969, et leur remplacement par 100 commissions scolaires de comté.

Ces nouvelles administrations scolaires, contrairement aux commissions actuelles qui, en Ontario, reçoivent leurs revenus des municipalités, auraient le pouvoir de lever elles-mêmes un impôt foncier scolaire et seraient ainsi "directement responsables de leurs dépenses devant l'électorat".

M. Robarts a exprimé l'avis que cette réforme rapprocherait le système scolaire public de la population.

Présentement, l'Ontario compte 1,854 commissions scolaires, dont 882 administrent les écoles primaires publiques, 246 des écoles secondaires publiques et 526 des écoles séparées, c'est-à-dire confessionnelles.

Lorsque la nouvelle politique sera en vigueur, il n'y aura plus que 100 commissions scolaires pour administrer les écoles publiques, tant élémentaires que secondaires. Un autre projet de regroupement est à l'étude en ce qui concerne les commissions séparées, a précisé M. Robarts.

Les nouvelles unités administratives auront chacune juridiction sur un territoire qui coïncide avec celui des comtés provinciaux, sauf dans les grandes villes qui conserveront leurs propres commissions.

Voir page 2: Réforme

Les entreprises

Un conseil de presse mais non une enquête

QUEBEC (d'après la PC) — L'Association des quotidiens du Québec, l'Association des hebdomadaires de langue française et l'Association canadienne des postes de radio et de télévision de langue française expriment le vœu que soit créé au Québec un Conseil de presse permanent.

Les trois organismes ont adopté une résolution en ce sens à la suite d'une étude en commun de la demande d'enquête publique sur l'information, demande formulée en juillet dernier par l'Union canadienne des journalistes de langue française et l'Alliance

canadienne des syndicats de journalistes, demande à laquelle avaient souscrit l'Union catholique des cultivateurs, la Corporation des enseignants du Québec, la CSN, la FTQ, l'UGEQ et la Presse étudiante nationale.

Une telle enquête, estiment les trois organismes, ne pourrait que retarder la création d'un Conseil de presse réclamée à la fois par les entreprises de presse, les journalistes et divers corps intermédiaires.

Voir page 2: Un conseil

Voir page 2: Vietnam

M. Stanfield désapprouve l'attitude de Mme LaMarsh

M. Robert Stanfield a déclaré hier soir à la télévision qu'il désapprouve l'attitude adoptée par Mme Judy LaMarsh à l'égard de Radio-Canada, qu'il déplore les propos tenus par le ministre et que la Société n'était pas, à son avis, "arrogante". Il trouve malheureux qu'un ministre de la Couronne se comporte comme l'a fait le secrétaire d'Etat dans cette affaire.

Interrogé hier soir par MM. Claude Ryan, directeur du Devoir, et Charles Lynch, directeur de Southam News, au cours de l'émission "Twenty Million Questions" (canal 6), le chef du parti conservateur a d'autre part déclaré que s'il est favorable au programme d'assurance-maladie, il n'est pas disposé pour autant à recommander la mise en oeuvre immédiate d'un régime universel et obligatoire. Sur ce point, il pense que le gouvernement doit faire preuve de souplesse et laisser aux provinces la latitude nécessaire.

Prie de préciser une déclaration faite la veille suivant laquelle son parti accomplirait un "acte patriotique" en renversant le gouvernement, M. Stanfield a expliqué que le gouvernement n'a

pas, selon lui, abordé convenablement les problèmes qui le confrontent, en particulier les problèmes économiques. C'est donc aux conservateurs d'offrir au peuple une solution de rechange, a-t-il dit.

Mais il ajoute qu'il n'est pas prêt nécessairement à provoquer la chute du ministre lorsque M. Sharp saisira la Chambre de ses projets fiscaux. Dans la conjoncture actuelle, lui a-t-on demandé, la hausse des impôts est-elle la bonne solution? "Pas nécessairement", a-t-il répondu. Cette réponse est revenue plusieurs fois durant la conférence de presse qui a duré moins d'une demi-heure.

Ce n'est pas seulement l'inflation qui inquiète M. Stanfield, mais aussi la position financière du gouvernement et son "inaptitude à faire face au chômage". Il ne croit pas cependant qu'on puisse facilement réduire les dépenses inhérentes aux programmes déjà existants. Il appartient au gouvernement d'assumer ses responsabilités à cet égard, a-t-il dit. Beaucoup de programmes seraient souhaitables, mais le gouvernement doit agir en tenant compte des ressources dont il dispose.

Sur la politique fiscale et financière du gouvernement, il réserve son jugement et veut d'abord entendre M. Sharp s'expliquer aux Communes, il croit que le problème de l'unité nationale est prioritaire. Il ne met pas en doute la bonne foi et la sincérité du premier ministre, mais il soutient que le gouvernement n'a encore proposé aucune mesure concrète pour résoudre le problème.

M. Stanfield ne partage pas l'avis de plusieurs de ses collègues conservateurs et libéraux selon lesquels la commission d'enquête Laurendeau-Dunton est une perte de temps et l'occasion de gaspillage. Il pense au contraire que tout ce qui contribue à éclairer le problème constitutionnel est bon.

Au sujet du statut de la langue française au Canada et des relations entre le Québec et le reste du Canada, M. Stanfield répond évasivement et n'ajoute rien à ce qu'il a déjà dit sur la question.

Dans l'ensemble, le chef du parti conservateur, qui a fait son entrée hier aux Communes, s'est plutôt dérobé aux questions de ses interlocuteurs.

SECRÉTAIRE

crétariat ainsi efficacement organisé, lors d'un discours prononcé en Chambre le 7 décembre dernier. Son projet ne tenait pas compte d'un secrétariat de comité qui serait doté d'un service de recherches. Le coût pourrait alors aller jusqu'à \$12.000 ou \$15.000.

A en juger par la réception faite en Chambre au discours de M. Gérin-Lajoie, le projet était dans l'air depuis plusieurs mois au sein de la députation. Le député unioniste de St-Jean, M. Jérôme Proulx, fit même alors remarquer: "Cela fait six mois qu'on en parle".

Toutefois ce n'est que cinq mois plus tard que le sujet revint publiquement sur le tapis, soit le 9 mai lors de l'étude des prévisions budgétaires de l'Assemblée législative.

Comme le budget présenté en mars ne prévoyait aucun montant dans ce but, le chef de l'opposition, M. Lesage, demanda alors si le gouvernement projetait d'apporter de l'aide de secrétariat aux députés.

Le premier ministre Johnson lui répondit selon son habitude, après plusieurs minutes de digressions: "Nous sommes disposés à prendre des mesures, d'ici quelques mois au plus tard, pour améliorer considérablement le sort des

députés. Cela pourrait prendre la forme, par exemple, d'un secrétaire dans un comité ou d'un secrétaire dans le comité qui serait rémunéré par le gouvernement à l'aide d'un budget supplémentaire — nous y verrons — pour fournir les fonds nécessaires et dont le choix ne reposerait pas de la fonction publique mais du député lui-même et qu'il pourrait évidemment renvoyer à loisir".

Un budget supplémentaire et une entente secrète

Vers la fin de juin, le gouvernement présentait un budget supplémentaire où il prévoyait au chapitre de l'Assemblée législative au poste "traitements" une somme de \$353.000.

Le budget fut alors adopté sans discussion. Aussi aucun journaliste ne fut informé que de ce montant de \$353.000, une somme de \$288.000 était prévue pour permettre à chacun des députés d'embaucher un secrétaire au traitement annuel de \$3.200.

Mais, a-t-on su depuis, il y avait eu, préalablement à la présentation de ce budget entente entre le gouvernement et l'opposition et même entre le gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires pour que ces secrétaires ne soient

pas soumis à la loi de la fonction publique mais soient considérés comme des employés occasionnels.

C'est ainsi que les députés commencèrent à engager leur secrétaire de comité au cours de l'été et qu'aujourd'hui près d'une centaine en sont pourvus.

Mais qui peut-on faire travailler pour \$3.200 par année sinon une dactylo ou une personne aux qualifications plus étendues mais à temps partiel. Cela explique pourquoi la plupart des secrétaires embauchés jusqu'ici ne travailleraient qu'à temps partiel et le fait qu'une dizaine de députés n'ont pu encore dénicher les oiseaux rares qui pourraient tenir leur secrétariat de comité dans des conditions somme toute assez difficiles.

Evidemment, le modeste montant de \$3.200 ne défraie pas l'équipement de secrétariat ni la location d'un local non plus que les autres frais comme la poste ou le téléphone. Mais les députés peuvent se servir de la papeterie de l'Assemblée législative.

Le gouvernement entend-il faire un nouveau pas l'an prochain? On devrait le savoir d'ici quelques mois.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SERVICE SOCIAL - Le Service familial Richelieu-Yamaska requiert les services de deux travailleurs sociaux professionnels dans un ayant un minimum de trois ans d'expérience pour prendre la direction de la filiale d'Iberville et un autre, au Service d'évaluation des foyers nourriciers.

S'adresser à: M. Henri Giguère, Directeur général, 2800 rue Morin, St-Hyacinthe, P.Q. Tél.: 773-8411

RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO BILINGUE capable de traduire

Nous offrons un poste intéressant à une jeune femme qui aimerait faire plus que de la dactylographie. Toutes les facilités d'un bureau moderne, participation entière aux avantages marginaux de la compagnie. Salaire à la mesure de l'expérience.

Pour un rendez-vous, veuillez téléphoner à:

MME DOW - 748-7743

TRUST ROYAL

La Compagnie Trust Royal recherche des représentants bilingues pour son Service d'Expansion des Affaires. Le challenge réside dans la présentation et la vente des services offerts au public, tout particulièrement les services de placements, tels la gestion de portefeuilles, les fonds mutuels et les dépôts à termes. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans la vente et en outre posséder une bonne connaissance des placements.

Le salaire annuel s'accompagne d'une gamme de bénéfices marginaux. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL, Service du Personnel, C.P. 1810, Station "B", Montréal, Québec.

CHARGES DE RECHERCHES

Direction de l'aide à l'Éducation
Secrétariat d'État

Traitement jusqu'à \$12,200

On demande DEUX charges de recherches;

UN spécialiste dans l'enseignement universitaire
UN spécialiste dans l'enseignement non universitaire au niveau postsecondaire.

FONCTIONS

Entreprendre et poursuivre des recherches relatives à l'aide que le gouvernement fédéral donne à l'éducation; rester en liaison avec les chercheurs et autres fonctionnaires de l'État, les maisons d'enseignement et les associations qui s'occupent d'éducation; rédiger des articles et des publications sur les aspects particuliers et généraux de l'aide du gouvernement fédéral; participer à l'élaboration des programmes de la Direction.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être diplômés d'université, et avoir, de préférence, une maîtrise en sciences sociales. Ils doivent avoir un bon nombre d'années d'expérience de la recherche sur l'éducation ou dans un domaine connexe, et être au courant des régimes d'éducation du Canada, particulièrement au niveau postsecondaire.

Pour obtenir des détails et des formulaires d'inscription, écrivez sans délai à l'adresse suivante: Cadres socio-économiques, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4.

DANS TOUTE CORRESPONDANCE, VEUILLEZ MENTIONNER LE NUMÉRO DE PROGRAMME 67-4434.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE - CHIMIE ORGANIQUE

On demande une personne possédant quelques années d'expérience en procédures de synthèse organique ou expérience relative.

Aussi, habileté de voir ou fonctionnement d'une installation pilote pour le service de recherches d'une entreprise pharmaceutique.

Salaire basé sur qualifications, plan complet de bénéfices à l'employé. Prière de faire sa demande par écrit donnant un résumé sommaire de son expérience et de ses titres académiques.

Gérant du Personnel
F.W. HORNER LTEE
5485 Ferrier - Mt

OFFRE D'EMPLOI

LA CORPORATION DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH DE MANIWAKI offre le poste de: **DIRECTEUR GÉNÉRAL**, pour un hôpital de quatre-vingt-seize (96) lits.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 20 novembre 1967. Les qualifications et l'expérience détermineront les conditions d'engagement.

Prière d'adresser toute communication à:

Monsieur Gérald Nault, Président,

La Corporation de l'Hôpital St-Joseph, Casier Postal 230, Maniwaki, Cte Gatineau, P.Q.

Téléphone: 819-449-2201

DEUX POSTES

Technologie des aliments - Chimie des aliments

Traitements jusqu'à \$10,819

FONCTIONS DU POSTE A

Reviser et approuver les additifs et les emballages des aliments pour déterminer s'ils sont sûrs, efficaces et pratiques.

FONCTIONS DU POSTE B

Étudier les renseignements techniques concernant les additifs alimentaires, les parassitides et les préparations pharmaceutiques.

Les deux postes se trouvent à la Division des normes et des additifs de la Direction des aliments et drogues, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire de chimie, de science des aliments ou dans une discipline étroitement connexe. Les nominations se feront des qu'il se présentera des candidats compétents.

PRÉSENTEZ VOTRE DEMANDE À

CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
OTTAWA 4 (ONTARIO)

Veillez mentionner le numéro de concours 67-150Q.

DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL

Une dynamique entreprise manufacturière de la région de Montréal, qui poursuit un vaste programme d'expansion, cherche à compléter son équipe de cadres supérieurs en s'adjoignant les services d'un directeur du personnel.

Le directeur du personnel devra assumer la première responsabilité pour tout ce qui regarde la planification, l'obtention, l'organisation, la gestion, le développement et la formation des ressources humaines requises par cette entreprise en plein essor. Le recrutement et la sélection du nouveau personnel, les relations ouvrières, les questions de salaires, d'avantages sociaux, de perfectionnement du personnel, ne sont que quelques-uns des aspects des fonctions qui seront confiées au directeur du personnel.

Cette offre d'emploi intéressera tout particulièrement un homme dans la trentaine, diplômé universitaire en relations industrielles, ou possédant une formation équivalente. Il est essentiel que les candidats à ce poste s'expriment couramment en français et en anglais, qu'ils aient au moins cinq ans d'expérience en administration du personnel, et qu'ils aient le goût et les aptitudes nécessaires pour relever un défi d'importance. L'employeur offre un salaire qui saura intéresser un candidat qualifié dont le traitement actuel serait de l'ordre de \$12,000 par année.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste, lesquelles devront faire état des renseignements usuels tant sur le plan de la formation professionnelle que sur celui de l'expérience dans les affaires. On est prié d'inscrire la mention "Directeur du Service du Personnel" sur son envoi et d'expédier celui-ci à:

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

VILLE DE MONTRÉAL

CHEF de SECTION (ÉTUDES sur L'ÉQUIPEMENT) (CENTRE de L'INFORMATIQUE)
Traitement jusqu'à \$13,290.

(hommes - bilingues)

DEVOIRS DE LA FONCTION: Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives aux études sur l'équipement pour le traitement automatique des données ainsi que sur l'équipement de bureau.

QUALITÉS REQUISES: Posséder un degré universitaire d'une institution reconnue et, de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.). Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse de l'équipement pour le traitement automatique des données, des systèmes d'exploitation et de l'équipement de bureau. Le service du personnel pourra également admettre aux examens les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante.

Les candidats doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois (3) photos récentes avec le questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame, téléphone: 872-3236.

Suites de la première page

RÉFORME

Le premier ministre a indiqué que la réorganisation administrative n'entraînera pas la construction de nouvelles écoles; il a laissé entendre d'autre part que les subventions provinciales aux nouvelles commissions scolaires seront plus élevées.

M. Roberts a dit en outre que la réforme permettra une égalisation des coûts de l'éducation dans chaque territoire et étendra à tous les élèves les bénéfices que l'on trouve dans les commissions scolaires les plus favorisées.

Commentant le projet de réforme annoncé par le premier ministre, le chef libéral a déclaré que son parti appuiera la mesure, mais il a critiqué la façon dont le gouvernement a agi dans cette affaire.

Abondant dans le même sens, le leader néo-démocrate Douglas MacDonald a reproché au gouvernement d'avoir agi de façon arbitraire, sans consulter les intéressés, c'est-à-dire ceux-là mêmes dont la coopération sera nécessaire pour mener la réforme à bonne fin. Il s'est donné en outre de ce point de vue la dernière campagne électorale. D'accord avec la nécessité de centraliser les administrations scolaires, le chef du nouveau parti démocratique a cependant critiqué le choix des comités comme limites territoriales des nouvelles administrations. Les comités, a-t-il dit, ont été délimités à l'époque des cahiers, ils ne coïncident pas avec les tendances du développement régional et sont une base inadéquate pour construire l'avenir.

STANFIELD

rer son élection sans opposition néo-démocrate comme un précédent. M. Douglas fit savoir au nouveau chef conservateur que deux motifs l'avaient incité à agir ainsi:

- 1. L'efficacité du système parlementaire exige la présence du chef de l'opposition en chambre.

- 2. Il était urgent, devant la fermeture des mines et des aciéries, de sortir M. Stanfield de la Nouvelle-Écosse avant qu'il ne la conduise à la ruine.

Avant dit cela sur un ton badin, M. Douglas ajouta que tout ce que le nouveau chef peut ruiner à Ottawa, c'est le parti conservateur et qu'il ne peut même pas compter à cet égard sur l'appui des libéraux, tout occupés qu'ils sont à ruiner l'économie canadienne.

M. Stanfield répondit du tac-au-tac à tout cela en mentionnant que dans la liste des choses qu'il avait ruinées en Nouvelle-Écosse, M. Douglas avait oublié de créditer le chef conservateur de la déconfiture des néo-démocrates dans cette province.

M. Stanfield confia aux chefs de parti qu'il entendait répondre à leur attente en participant de façon constructive à la solution des problèmes du pays. Et quelques heures plus tard, il disait à l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque MacDonald-Cartier: "Il est plus facile d'invoquer les traditions que de s'en montrer dignes. Bien que nous soyons réunis pour honorer la mémoire de MacDonald et Cartier ce n'est pas assez que d'avoir été le parti qui a créé la Confédération. Nous trahissons l'avenir aussi bien que le passé si nous ne devenons celui qui peut la faire fonctionner. Et l'unité canadienne n'est que le premier pas dans cette entreprise. Après cela nous devons oeuvrer de façon à profiter au maximum de la civilisation urbaine que se développe dans un pays aux richesses incomparables".

Elle note en outre que la création d'un tel organisme devrait avoir priorité sur toute enquête, d'autant que la première tâche d'un tel Conseil serait précisément d'étudier la situation de l'information dans le milieu québécois.

A l'encontre de la demande d'enquête publique non-gouvernementale, les porte-parole des trois organismes invoquent les difficultés de financement. D'autre part, les trois associations patronales soulignent les dangers inhérents à une enquête gouvernementale sur l'information.

Ils ont recommandé enfin que le travail déjà amorcé au cours des dernières années par les journalistes et les employeurs en vue de créer un Conseil de presse soit accéléré de part et d'autre, et suggéré que le Conseil se consacre, à ses débuts, à une étude complète de la situation de l'information au Québec.

NEW YORK

tion d'un niveau normal de possession de devises américaines par le gouvernement canadien. Le ministre a signalé que si ce n'était de cette entente nos difficultés économiques seraient peut-être plus sérieuses.

Enfin, les financiers américains ont laissé entendre à M. Sharp qu'ils sont presque totalement opposés à l'ensemble des recommandations de la commission Carter sur la fiscalité canadienne. Il a laissé entendre que si le gouvernement n'était pas prêt bientôt à publier un livre blanc là-dessus il prendrait peut-être l'initiative d'une déclaration ministérielle.

Se disant nationaliste, M. Sharp a rejeté carrément l'hypothèse de faire du Canada et des États-Unis une zone de libre échange. Il craindrait qu'à cause de la toute-puissance de nos voisins une telle entente ne conduise à une union politique pure et simple. Le Canada considérerait avec plus de sympathie a ajouté le ministre une proposition visant à créer une communauté atlantique dans laquelle le Canada pourrait davantage faire sentir son influence.

Comme on le sait, le ministre participe aujourd'hui à la conférence qui réunit les ministres des finances des provinces. M. Sharp doit discuter avec eux de leurs intentions au sujet de la mise en oeuvre de l'assurance médicale et il doit également prendre connaissance des opinions des provinces sur les recommandations de la commission Carter.

M. Sharp fera une revue complète de la situation économique et ayant fait état des mesures rigoureuses qu'il prend lui-même pour l'améliorer il incitera les provinces à en faire autant et à établir des priorités dans leurs dépenses. Ce n'est là comme on le sait



TAITTINGER

Prince de la table
par sa robe,
roi du palais
par son bouquet.

le plus noble
de tous les
champagnes



IMPORTÉS DE FRANCE.

COMTES DE CHAMPAGNE

SPECIAL BRUT
"BLANC DE BLANCS"
574B — la bou. \$12.60

BRUT MILLÉSIMÉ
574E — la bou. \$10.05

BRUT RÉSERVE
574G — la bou. \$8.55

OFFICE GÉNÉRAL DES
GRANDES MARQUES.



EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON,
BIEN CHAUD OU DANS UNE
INFUSION, ELLE RECONFORTE.

Agent général pour le Canada:
J. Alfred Guimot Inc., Montréal

PENSER
PEUGEOT
C'EST VOIR
LES

**Grands
Garages
DU
Québec**

306 est, rue St-Zotique
273-9105

La Cour d'appel est unanime: le décret de l'alimentation devra être respecté

Par un jugement unanime rendu séance tenante, le mardi 14 novembre 1967 la Cour d'appel du Québec a rejeté une demande de Steinberg Ltée et a maintenu son ordonnance d'injonction.

Le 23 octobre 1967, la Cour d'appel du Québec a rendu une décision par laquelle elle ac-

Besoin pressant de spécialistes en gériatrie

L'association médicale du Québec et le Montreal General Hospital tiennent aujourd'hui une journée d'étude sur "la coordination et les communications en gériatrie sur le plan institutionnel et disciplinaire".

Les besoins grandissants de soins réclamés par les personnes âgées, qu'il s'agisse de soins intensifs, de nursing ou de réadaptation fonctionnelle, ont fait naître un pressant besoin de spécialistes. Parce que la population des vieillards augmente, la pénurie du personnel compétent va en s'accroissant.

Le Dr. E. David Sherman, président du comité de gériatrie de l'association médicale du Québec, agra comme coprésident de la rencontre avec Mme A. W. MacLeod, directrice du nursing au Montreal General Hospital. Le Dr. Bernard Kutner, professeur agrégé de médecine préventive et d'hygiène publique au collège de médecine Albert Einstein, à New York, prononcera la conférence-thème.

La rencontre intéressera en particulier les médecins, infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, physiothérapeutes, ergothérapeutes, enfin tous ceux qui s'intéressent aux problèmes des gens âgés.

Aujourd'hui

Le congrès de pastorale du monde étudiant débute ce soir, à 20h, au scolasticat central de Montréal, 7000, rue Marie-Victorin, Montréal-Nord. MM. Marc Montpetit et Normand Wener, sociologues, y donneront les résultats d'une enquête conduite auprès de 849 étudiants de 15 à 20 ans de la région de Montréal. Demain et samedi, les 450 participants au congrès (étudiants, prêtres, éducateurs) discuteront des résultats de l'enquête s'attardant à trois points particuliers: le visage du monde étudiant; et les priorités d'une pastorale en monde étudiant.

Le R.I.N. de Montréal invite tous les Rustines ou sympathisants à venir manifester leur solidarité aux grévistes de la compagnie d'assurance New Hampshire, de 11h30 à 13h, et de 16h30 à 17h30, devant le 276 ouest, rue St-Jacques, à Montréal.

Le club Fleur de Lys de Montréal organise un colloque, ce soir, à 20h, au restaurant Butch Bouchard, 881, boul. de Maisonneuve, dans la salle Vieille France. Les participants seront: MM. Marc Brière, Gilles Grégoire, Yvon Groulx, le Dr Raymond Barbeau, et M. André Dagenais. Le thème étudié sera "Les Etats associés". Le Dr Jean-Marc Brunet présidera l'assemblée.

Les résultats de la campagne de la Fédération de Catholic Charities seront annoncés ce soir, au cours d'un dîner qui aura lieu à 19h, dans le grand salon (mezzanine) de l'hôtel Reine Elizabeth.

NEW HAMPSHIRE

Les employés syndiqués du milieu de l'assurance (Les Prévoyants du Canada, la Mut. Vie de l'U.C.C., la Société des Artisans) s'associent à la cause des grévistes de la New Hampshire Insurance Group qui mènent depuis plus de trois mois un combat à finir avec ses employeurs américains. Ceux-ci refusent de reconnaître le syndicat dûment constitué et par conséquent de négocier de bonne foi. La syndicalisation de ces employés a été rendue nécessaire par l'attitude réactionnaire de cette compagnie et par sa politique de salaire retrograde.

annonce payée par les syndicats suivants: Les Prévoyants du Canada, la Mut. Vie de l'U.C.C., la Société des Artisans.

cordait une injonction au comité paritaire de l'alimentation au détail, région de Montréal, contre Steinberg Ltée pour ordonner à Steinberg de se conformer aux dispositions du décret concernant les heures de travail des employés, et par conséquent, les heures d'affaires des magasins.

Ce même jour du 23 octobre dernier, la Cour d'appel rejetait les demandes en prohibition de Steinberg contre le comité paritaire de l'alimentation au détail et la Cour des sessions de la paix, et par le fait même, déclarait valide et constitutionnelle le décret no 921 de l'alimentation.

Subséquentement à ce jugement, Steinberg Ltée a inscrit

devant la Cour suprême du Canada des procédures en injonction seulement.

Par suite de cette inscription à la Cour suprême, Steinberg Ltée s'est adressé à la Cour d'appel du Québec pour demander que l'ordonnance en injonction rendue le 23 octobre 1967 soit suspendue jusqu'à ce que la Cour suprême décide de la question.

Par un jugement unanime rendu séance tenante, mardi la Cour d'appel du Québec a rejeté cette demande et a maintenu son ordonnance d'injonction.

Le banc de la Cour d'appel était composé du juge en chef Lucien Tremblay et des juges Garon Prattee et George Owen.

Le comité paritaire de l'alimentation au détail était représenté par Me Claude Teller, son conseiller juridique.

Me Laurent Bélanger, c.r., agissait pour le procureur général qui est intervenu dans les procédures au tout début en 1965.

Enfin, la Cour d'appel du Québec a pris en délibéré une requête des employés de Steinberg pour demander à être autorisés à porter la cause devant la Cour suprême.

On sait que ce syndicat est intervenu dans les procédures en injonction pour faire opposition à la demande en injonction du comité paritaire de l'alimentation au détail, région de Montréal.

Le Vietnam: objet de contradiction dans le monde étudiant du Québec

Les manifestations étudiantes qui précèdent la grande démonstration mondiale du 17 novembre, soit demain, contre la guerre américaine au Vietnam, montrent que l'unanimité est loin d'être faite dans le monde étudiant sur les responsabilités du conflit.

Ainsi à Sherbrooke, plus de 400 étudiants de diverses ins-

titutions préuniversitaires ont accompli une marche de deuil jusqu'au cénotaphe local pour témoigner leur sympathie à l'endroit des victimes du conflit. "Nous pensons que l'opinion publique doit peser sur tous les belligérants", a déclaré l'organisateur de cette manifestation, M. Michel Pilon.

Pour les dirigeants de l'Association générale des étudiants de l'université Laval, il s'agit au contraire d'un "génocide" imputable aux Etats-Unis. Une dizaine de grévistes de la faim doivent précéder la manifestation des universitaires devant le consulat des E-U à Québec.

Les étudiants du collège Jésus-Marie de Sillery, estiment pour leur part que l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) va trop loin en réclamant que le Front de libération national (FLN) soit reconnu "comme le seul représentant authentique de la population du Sud-Vietnam". Les étudiantes entendent insister "sur l'atrocité de toutes formes de violence au Vietnam".

Pour la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) de Saint-Jérôme, qui appuie la manifestation de l'UGEQ, "se taire, c'est se faire solidaire de l'action américaine", alors que selon elle il faut "presser Ottawa de modifier sa politique internationale".

De son côté, l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal organise demain un teach-in, avec la participation de MM. Robert Garry, Michel Van Schendel, André Gunter Frank, Léandre Bergeron, Luc Racine et Michel Brûlé.

Collision de deux trains: 3 blessés

DRUMMONDVILLE (PC) — Un train de passagers et un train de marchandises sont entrés en collision près de Drummondville, mercredi causant des blessures à trois personnes.

Selon un porte-parole de l'hôpital Sainte-Croix, une quarantaine de personnes ont été amenées à l'hôpital, mais quelques-unes seulement ont besoin de traitement. Les trois passagers blessés n'ont subi aucune lésion grave.

Quelque 120 passagers se trouvaient dans le Rapido parti de Québec vers Montréal, quand la collision s'est produite.

Après ceux de Poly et de chirurgie dentaire

Les étudiants des HEC se retirent de l'AGEUM

Après les étudiants de l'Ecole polytechnique et ceux de la faculté de chirurgie dentaire, les étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales ont décidé de se retirer de l'AGEUM.

La décision, annoncée hier, a été prise au cours d'un référendum tenu la semaine dernière chez les quelque 1.500 étudiants des HEC. Sur 1.117 votants, 857 (soit 73,3 p.c.) ont appuyé la désaffiliation.

Au cours d'une conférence de presse, le président des étudiants des HEC, M. André Lacroix, a expliqué que les étudiants de l'école sont insatisfaits des services offerts par l'AGEUM, qu'ils jugent d'ailleurs peu représentative de l'ensemble des étudiants.

Les étudiants des HEC, a-t-il soutenu, reconnaissent la nécessité d'un organisme général au service de tous les étudiants de l'université de Montréal, mais ils croient qu'un tel organisme devrait être une fédération des diverses associations de faculté et non une association générale.

Incapable d'obtenir "de l'intérieur" une réorganisation de l'AGEUM, l'association étudiante des HEC espère par son retrait (qui s'ajoute à celui de Poly, en juin, et celui de chirurgie dentaire, en septembre) créer une pression suffisante pour amener l'AGEUM à se restructurer.

"Nous sommes actuellement en présence, affirme un communiqué de l'association des HEC, d'un organisme qui est dépassé par les événements, qui a perdu le contact avec ses membres et qui devra être repensé, restructuré en vertu du bien de l'ensemble et de la réalisation des objectifs que l'on veut se fixer".

Les étudiants de trois autres facultés, selon M. Lacroix, s'approprieraient à quitter l'AGEUM prochainement.

Parce qu'elle a grossi très vite, l'AGEUM se serait éloignée de ses membres au point où ces derniers s'en désintéressent, et sa structure centralisée ne permet plus de respecter les vues réelles de ses membres. "L'AGEUM, dit encore le communiqué, est amenée de plus en plus à prendre position et à s'orienter au nom de l'ensemble de la communauté étudiante alors qu'elle ne la représente pas de fait."

D'autre part, au cours des dernières années, les associations de faculté se sont renforcées et sont maintenant en mesure de rendre à leurs membres les services qui étaient offerts par l'Association générale, affirme le président des étudiants des HEC.

M. Lacroix ne cache pas que l'orientation idéologique de l'AGEUM (fondée sur un syndicalisme étudiant militant) de même que celle de l'Union générale des étudiants du Québec explique en partie la cause du retrait des HEC. Il estime que l'AGEUM et l'UGEQ sont trop "engagées" et que les étudiants sont capables d'avoir individuellement leurs opinions politiques et sociales sans que leur association se mêle d'en avoir à leur place, surtout sans les consulter.

Pour le moment, l'association des étudiants des HEC demeure membre de l'UGEQ, mais une décision sera prise ultérieurement quant à son affiliation à la centrale étudiante québécoise.

Nouvelle manifestation populaire

Plus de 150 hommes, femmes et enfants réclament en vain le ministre de la famille et du bien-être

Plus de 150 manifestants, hommes, femmes et enfants, ecclésiastiques et animateurs sociaux, ont vainement réclâmé la présence du ministre de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, alors qu'ils marchaient sous la neige et le froid devant l'immeuble flamboyant du ministère construit sous l'ancien titulaire Lévesque, rue Saint-Denis.

La manifestation, qui avait pour but de réclamer un régime universel d'assurance-santé, dont la gratuité immédiate des médicaments, et le revenu minimum garanti établi en fonction du coût de la vie, ce qui implique, à court terme, une hausse générale des prestations du bien-être social, et "des prestations équitables pour les mères nécessiteuses", avait été organisée par divers comités de citoyens du centre-ville auxquels s'étaient joints des représentants d'autres quartiers populaires.

Flambeaux en main, les manifestants y ont allés de chansons mordantes, sur des airs

de "Prions le Sacré-Coeur" ou de litanies: "Il faut se méfier de nos grands sauveurs", chantaient une haie clairsemée devant l'édifice gouvernemental du comté de Laurier.

"Le coût de la vie monte, puis nous autres on reste en bas; fini la charité, on veut la justice; sur cette terre des hommes, on nous chante la pomme" reprenaient d'autres, tous répondant "On veut la justice" ou "On est écoeuré".

Déçus que le ministre Cloutier n'ait pas donné signe de vie après les démarches et le télégramme l'invitant à les rencontrer, les manifestants ont repris l'escalade de la colère populaire: "Quand les ministres restent sur leur chaise, \$18,000 c'est bien trop payé; nous, on n'a pas 18,000 tomates, mais on veut le salaire minimum; à qui sert notre gouvernement, si on reste toujours des crève-faim".

Cette manifestation est la deuxième du genre, la première ayant eu lieu en août dernier devant le bureau du service du bien-être de la ville de Montréal. Le directeur de ce service avait alors déclara-

ré ne pouvoir faire grand-chose, les décisions se prenant à Québec.

Par la suite le ministre Cloutier et un haut fonctionnaire avaient donné quelque leur d'espoir, mais depuis rien de nouveau n'a été annoncé aux assistés sociaux, dont les prestations sont restées stationnaires depuis 1961, malgré la hausse constante des salaires et du coût de la vie.

Dans un document remis au ministre, les six mouvements à l'origine de la manifestation soutiennent que "le budget minimum fait en fonction du coût de la vie par le Montreal Diet Dispensary (mai 1967), pour une famille composée de 2 adultes et 4 enfants, prévient des dépenses annuelles de \$4,133... (ce qui exclut les soins médicaux, le téléphone et les assurances). Or la même famille reçoit de l'assistance publique un maximum de \$2,220, plus le droit de gagner un \$300.

Le même document signale au ministre qu'au centre-ville, 30,3 p.c. des familles, soit presque le tiers, vivent dans la pauvreté, ayant un revenu inférieur à \$3,000 par année".

LE DEVOIR

JEUDI, 16 NOVEMBRE 1967



L'Association canadienne pour la santé mentale vient de lancer sa onzième campagne de cadeau de Noël. Mme André Champagne, artiste bien connue à la télévision, est la présidente provinciale de cette campagne 1967. L'objectif est de recueillir quelque 23,000 cadeaux qui seront répartis dans toutes les institutions mentales du Québec. On voit ici Mme Champagne entourée de M. Paul-Marcel Gélinas (à gauche), directeur général de l'ACSM, et de M. Albert Rolland, président de la division du Québec de l'ACSM. Toute la population du Québec est invitée à partager sa joie coutumière du Temps des Fêtes en envoyant un cadeau à la filiale de l'ACSM la plus rapprochée ou à: 264, square Saint-Louis, Montréal 18.

Devant la Commission Prevost

Un criminaliste déplore que certains journaux tombent dans le "sensationalisme"

QUÉBEC (PC) — Un criminaliste québécois, Me René Letarte, s'est prononcé en faveur de la restriction de la publicité, soit verbale ou écrite, des faits qui surviennent avant un procès.

Me Letarte, qui témoignait devant la commission Prevost, qui enquête sur l'administration de la justice au Québec, a déploré le fait que certains journaux abusent du crime pour pratiquer le "sensationalisme". Il a aussi émis l'opinion que "la publicité constitue dans une très grande proportion des délits commis, une sentence plus grave que celle à laquelle le prévenu a à faire face."

Le criminaliste a suggéré que le code criminel soit amendé de façon à empêcher la publication de l'identité de toute personne de moins de 18 ans qui comparaitrait devant les tribunaux, soit comme témoin, soit comme accusé.

La loi actuelle des "jeunes délinquants" restreint la publicité concernant les délinquants de moins de 16 ans.

Me Guy Bertrand

Le président du club Fleur-de-Lys de Québec, Me Guy Bertrand, a proposé de son côté que les juges soient nommés "non pas en fonction de leur allégeance politique, mais suivant leur compétence professionnelle".

Selon Me Bertrand, cela "aurait pour effet d'éloigner de la politique certains amateurs qui ne s'y intéressent que dans la mesure où il leur faut certains crédits avant d'aspirer à monter sur le banc".

Spaghetti-tissimo!
UN MENU MEDITERRANÉEN VOUS ATTEND À LA PORCIA SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE

NOUVEAU... EN 12 COULEURS GOUTTIÈRES
"PRIMEAU" ALUMINIUM PEINTURE CUITE
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Soyez dans le vent, buvez le scotch
ST LEGER
Importé d'Ecosse
Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

Le président de la FTQ:

Dans le secteur public, il est possible de faire des "grèves civilisées"

Devant deux cents étudiants des Hautes études commerciales, non hostiles mais professionnellement méfiants, le président de la Fédération des travailleurs du Québec M. Louis Laberge, a soutenu hier qu'il y a, moyen, dans le secteur public, de faire des grèves "civilisées", qui ne soient pas incompatibles avec le bien commun.

La thèse de M. Laberge repose essentiellement sur le fait que les grèves, dans le secteur public, affectent souvent davantage la population elle-même que les administrateurs de la fonction et des services publics.

"On aura beau dire, a-t-il ajouté, que le public est en dernière analyse l'employeur indirect des travailleurs du secteur public, et qu'à ce titre il doit subir les inconvénients de la grève comme n'importe quel employeur, il n'en reste pas moins que dans les faits, le public, lui, se considère beaucoup plus comme un arbitre du conflit, peu importe que ce soit à tort ou à raison, et, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a de meilleurs moyens de rallier un arbitre à son point de vue, que d'en faire la première victime d'un litige".

Le leader syndical croit que les grèves mitigées, comme la grève partielle ou tournante, la grève d'avertissement, peuvent être efficaces — et souvent plus difficiles à mener, a-t-il reconnu toutefois — que la grève totale, et elles ont l'avantage de ne pas mettre en cause le droit de grève.

Ainsi les syndiqués trouveraient-ils meilleur profit à réserver leur grande force de frappe économique, si l'on ose dire, pour faire face à des dénis graves de justice, à des abus flagrants, soit pour appuyer des positions de principe fondamentales. Ils auraient alors plus de chance d'obtenir la sympathie du public que dans un conflit d'intérêts.

M. Laberge a porté ses auditeurs à réfléchir en signalant que, contrairement à une opinion assez généralement répandue, les syndicats du secteur public, paradoxalement, ont parfois plus de force de revendication, mais parfois beaucoup moins, que

dans le secteur privé. Ainsi, le syndicat de l'Hydro-Québec peut-il paralyser toute l'économie. Par contre, dans un secteur comme le transport en commun, puisque c'est le passager, en somme, qui en fait les frais, l'employeur ne subit pas de pertes financières, il peut même arriver à réaliser des économies, de sorte que le conflit s'éternise et, devant l'impalience populaire, le gouvernement y met fin par des recours coercitifs. La grève, dit-il, se gagne ou se perd le plus souvent sur le plan de l'opinion publique.

La grève "civilisée" étant plus susceptible de ménager l'opinion publique, elle est cependant plus difficile à réaliser, dit M. Laberge. Elle exige beaucoup de maturité chez les syndiqués, une discipline peu commune dès qu'elle se poursuit longtemps, elle suppose l'abandon du panache révolutionnaire et de la publicité tapageuse. Elle comporte aussi le risque de l'aliénation de syndiqués à l'avantage d'une centrale rivale, qui profiterait de sa modération, et le président de la FTQ se demande si la grève mitigée est réalisable, d'ailleurs, dans un contexte de rivalités intersyndicales.

Ce type de grève suppose aussi autant de maturité de la part des employeurs. La mauvaise foi, la provocation, les mesquineries, ne feraient qu'inciter les syndiqués à revenir à la grève classique.

Fin de la grève à Thetford Mines

THETFORD MINES — Une grève de plus de 1.550 mineurs d'amiante et ouvriers d'usines et d'entretien de trois établissements d'Asbestos Corporation Limited à Thetford Mines, Black Lake et à proximité de Vimy Ridge s'est terminée à 1 heure hier après-midi.

Les employés sont retournés au travail à la suite de pourparlers entre les représentants du syndicat et des porte-parole de la compagnie.

Première grève à la compagnie depuis 1949, l'arrêt de travail fut déclenché lundi après-midi aux trois usines de la compagnie d'extraction d'amiante de la région de Thetford Mines, à 140 milles au nord-est de Montréal.



MAJESTIC WORSTED — Si vous désirez transformer votre apparence, adoptez le complet Majestic de Society Brand. Fait de tissu Worsted reconnu pour sa qualité supérieure, il est confectionné dans le seul but de conférer à l'homme qui le porte, un cachet d'élégance et de distinction.

H. PRÉVOST LTÉE
406 est, Sainte-Catherine - coin St-Denis
288-6153
A cent pas de la sortie du métro Berri et Ste-Catherine
Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis
L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE L'ARTICLE AUTHENTIQUE

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettent à votre disposition
90 années d'expérience
de recherches
et d'expansion
BÉNÉFICIEZ
DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs
Inscrivez-vous dès maintenant
De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111
QUEBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Également — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny —
Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville —
Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean —
Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or —
Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

Le programme du bilinguisme dans la fonction publique fédérale après un essai de 18 mois

Mon confrère Pierre-C. O'Neil vient de faire le bilan du programme de bilinguisme dans la fonction publique fédérale, programme que lançait, en avril 1966, l'actuel gouvernement du premier ministre Pearson. Ce bilan, qu'il a condensé dans une série de six articles, est, dans l'ensemble, plutôt modeste. Il ne provoquera nulle part un déchaînement d'enthousiasme.

Ce qu'on reproche surtout au programme en question, c'est d'avoir profité d'abord aux Canadiens de langue anglaise. Ce sont eux qui ont particulièrement bénéficié des cours de langue. Ce sont eux surtout, encore, qui ont tiré le plus de profit des séjours organisés dans les milieux francophones ou anglophones, selon le cas, séjours qui devaient servir de bains d'immersion dans la langue de l'autre groupe. Les Canadiens français n'ont pas vu leur sort s'améliorer en ce qui a trait, notamment, à l'accession à des postes supérieurs.

La fonction publique continue d'être, au palier fédéral, une chasse gardée du Canada anglais où le Canadien français ne se sent pas toujours chez lui.

Tout cela est assez vrai. Pourtant, il serait injuste de ne pas considérer l'autre côté de la médaille.

On dit que l'école de langue a profité principalement aux anglophones. Mais c'était inévitable qu'il en fut ainsi. Ce sont eux qui en avaient le plus besoin. Ils ont envahi cette école par milliers. Leur réponse, au fait, a été tellement enthousiaste, qu'il a fallu en refuser presque autant qu'on en acceptait. Aurait-on préféré que les fonctionnaires de langue anglaise boudent le programme et décident de demeurer figés dans leur unilinguisme?

On dit que ce bilinguisme nouveau des anglophones minimise les avantages que représentaient jusqu'ici pour les Canadiens français le fait qu'ils étaient à peu près les seuls à être bilingues. Mais que veut-on, au juste? Veut-on plus de place uniquement pour les francophones à l'intérieur de la fonction publique ou plus de place aussi pour le français et le bilinguisme. Dans le passé, le fait d'être bilingue a peut-être valu certains avantages pour les nôtres, mais, en

se faire anglais pour avancer vers les postes supérieurs puisque, à ce niveau, toutes les relations se faisaient en anglais. Il m'apparaît au moins aussi important que le français ait droit de cité, qu'il devienne langue de travail dans la fonction publique fédérale, que d'assurer la présence de francophones qui doivent ensuite renier leur langue pour se frayer un chemin vers les sommets.

Il n'est d'ailleurs pas tout à fait exact que la nouvelle politique ait favorisé presque exclusivement le groupe anglais. Il faut quand même retenir que le nombre des recrues de langue française dans la fonction publique a augmenté. Cette augmentation est peut-être due avant tout aux méthodes plus dynamiques de recrutement en milieu français qu'à la politique de bilinguisme, il n'en reste pas moins que cette dernière a dû quand même exercer une certaine influence. D'autre part, Le Devoir publie aujourd'hui une liste des Canadiens français qui ont été soit nommés de l'extérieur soit promus de l'intérieur à des fonctions supérieures à Ottawa. C'est une liste qui n'a rien d'une bombe mais qui démontre, au moins, que la situation s'améliore quelque peu.

La faiblesse du programme réside probablement dans le fait que les mécanismes mis en place pour son application comportent encore des failles. Elle réside aussi dans le fait qu'il ne s'agit que d'une action partielle et qui se situe dans un milieu particulièrement paralysant. Enfin, il ne faut pas oublier que cette révolution que l'on veut réaliser survient en même temps que deux autres, soit: la syndicalisation des fonctionnaires et la mise en application du rapport Glassco.

Parmi les faiblesses des mécanismes mis en place pour réaliser le programme de bilinguisme, il faudrait noter, d'abord, l'absence de critères sérieux pour mesurer la qualité des résultats obtenus par l'enseignement de la langue seconde. Il serait intéressant de savoir quel degré de bilinguisme possèdent ceux qui ont suivi les cours. Jusqu'à quel point et pour combien de temps ces gens sont-ils devenus bilingues. Pour

l'instant, on ne peut que se livrer à des conjectures à ce chapitre.

D'autre part, il semble exister aussi des lacunes dans les règlements qui régissent les promotions. On laisse probablement trop de latitude aux comités de sélection qui n'ont à juger des cas, semble-t-il, qu'au meilleur de leur connaissance.

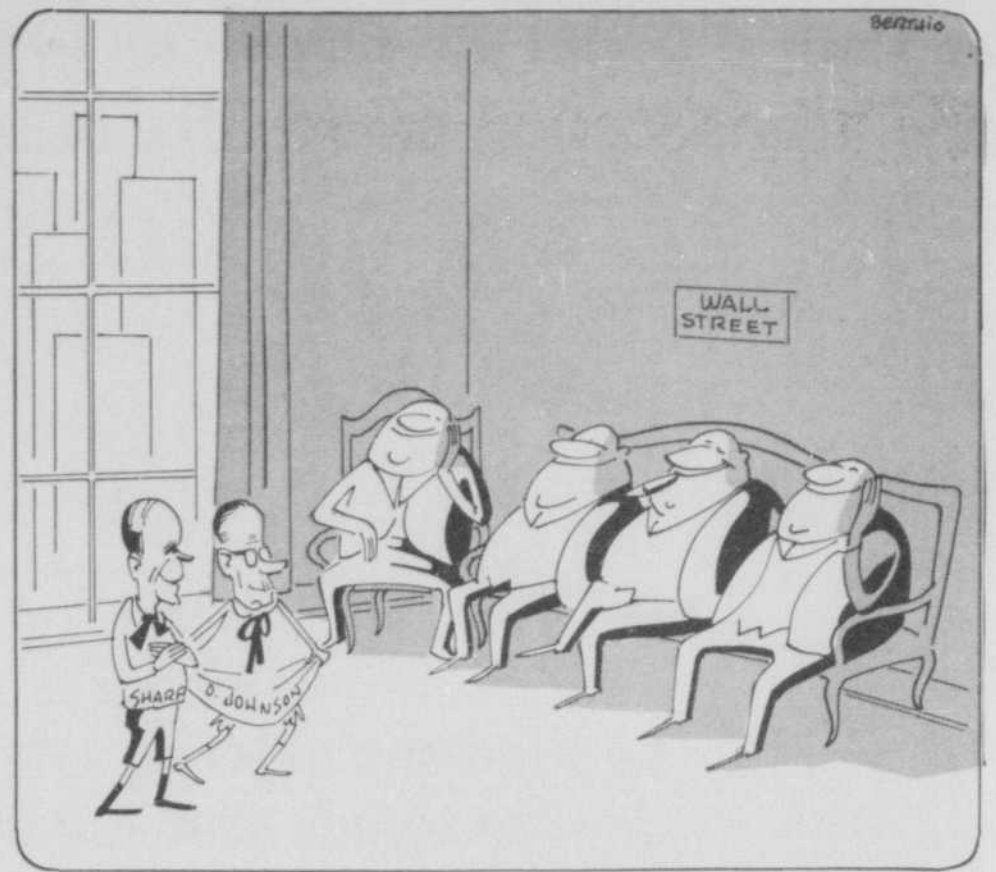
Il faut dire aussi que la nouvelle politique, qui chambardait un vieil état de choses, était de nature à soulever des raidissements en certains milieux. Les hésitations et les tergiversations peuvent donc se comprendre jusqu'à un certain point. D'autant plus que le milieu des fonctionnaires subit, comme nous venons de le dire, deux autres révolutions en même temps. La Commission Glassco, dont on veut appliquer les conclusions, exige de nouvelles adaptations au nom de l'efficacité. L'introduction du syndicalisme force, d'autre part, les fonctionnaires à tenir compte aussi de réalités nouvelles. Tout cela crée beaucoup de perturbations assez peu favorables à la mise à exécution rapide de la politique du gouvernement Pearson en matière de bilinguisme.

Cette politique est aussi fort timide en ce qu'elle n'envisage le bilinguisme à Ottawa même qu'en termes d'efficacité administrative. Dans la capitale même du pays on n'a fait du français qu'un avantage et non une nécessité. On aurait dû en faire une nécessité. On aurait ainsi montré que l'on voulait atteindre à une égalité culturelle véritable, et non pas seulement à un degré quelconque d'efficacité.

Enfin, il y a lieu de douter que la politique de bilinguisme dans la fonction publique fédérale puisse jamais atteindre des résultats satisfaisants tant qu'on ne transformera pas totalement le milieu où elle s'exerce, soit la ville d'Ottawa. Tant que tout sera unilingue anglais à Ottawa: tribunaux, enseignements, policiers, commerce, écoles, etc., une fonction bilingue fédérale demeurera quelque chose d'artificiel et de très fragile.

En somme, pour une action vraiment efficace, il faudrait revoir tous les mécanismes d'application et mener la lutte sur tous les fronts.

Vincent PRINCE



... notre petit coeur vous dit tout notre amour

Lettre de Bruxelles

La Belgique en noir et en couleur

par J. M. Van Bol

En quinze ans, la télévision, partie de rien a envahi 1.660.000 foyers. C'est aujourd'hui un phénomène capital dans les circuits de communication, d'information et de délabement du Belge moyen.

Avec le biculturalisme qui caractérise ce pays deux chaînes, l'une francophone, l'autre néerlandophone fonctionnent au grand déplaisir du ministre des finances et à la satisfaction du public.

Des écoles confessionnelles et officielles, d'expression française et flamande préparent des programmeurs, des réalisateurs, des speakers en nombre très considérable et le problème d'aujourd'hui — la télévision en couleur — intéresse les Belges à plus d'un titre.

Le dernier Salon de la radio et de la télévision qui s'est tenu à Liège le mois dernier en avait fait son cheval de bataille.

Compte tenu de la diversité linguistique de la Belgique et de sa situation au coeur de l'Europe, ce cheval de bataille pourrait bien devenir un cheval de Troie.

La Belgique n'échappe pas à l'emprise de l'Europe. Le démarrage quasi simultané de la télévision en couleur en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en U.R.S.S. il y a peu, a posé, par le fait même, le problème en Belgique où la plupart de ces émissions pourront être captées.

L'Europe bigarrée

Voyons d'abord ce qu'il en est de la situation européenne. Une ligne tirée sur l'axe nord-sud, en partant de l'Italie vers l'Islande, les pays du système P.A.L. qui sont pour la plupart des pays de culture germanique, ainsi que la Suisse. Cette ligne délimite en même temps, de part et d'autre, deux régions, l'une occidentale comprenant la France et la Principauté de Monaco, et l'autre orientale, groupant toutes les démocraties populaires, qui ont opté pour le procédé S.E.C.A.M. d'inspiration française. En dehors de ces principales zones se situe la péninsule des Balkans où la Yougoslavie et la Grèce ont adopté le procédé S.E.C.A.M.

Le caractère politique de ces options ne fait aucun doute. On s'aperçoit en effet que tous les pays socialistes qui généralement alignent leur politique sur celle de Moscou ont adopté, avec l'U.R.S.S., le système SECAM. Or, on sait que Moscou a opté pour ce procédé à la suite d'un accord signé dans la capitale soviétique par M. Alain Perrefitte, alors ministre de l'Information, dans le cadre de la coopération russo-soviétique.

De même, tous les pays, tel le Danemark, qui ont des affinités naturelles avec les Allemands, ont choisi le procédé P.A.L.

Le cas de la Yougoslavie et de la Grèce est peut-être différent, ces pays étant l'un, la Yougoslavie de tendance neutraliste et la Grèce à la fois alliée de la France et de l'Allemagne.

Cette délimitation de l'Europe en blocs complique l'avenir de la télévision en couleur sur le plan technique. Le problème se pose au niveau des transmissions entre les pays utilisant le même procédé, mais séparés par d'autres pays qui ont adopté le système concurrent. De telles transmissions nécessiteront des relais compliqués entre les stations émettrices et la station finale où seront acheminées les images.

En outre, pour les pays "bistandard" c'est à dire ceux qui utiliseront indifféremment l'un et l'autre des systèmes, la Belgique et le Luxembourg, par exemple, les récepteurs

devront être munis de dispositifs additionnels, en l'occurrence de deux circuits de "chrominance" pour la couleur; ce qui grèvera lourdement le coût des récepteurs privés.

Les précurseurs

De même qu'elle fut la première à inaugurer la télévision en noir et blanc en 1932 par une émission expérimentale, suivie, en 1936, d'une émission publique, la Grande Bretagne fut la première à lancer, lors des tournois internationaux 1967 de Wimbledon, une émission européenne de télévision en couleur. L'Allemagne l'imita le 25 août, l'U.R.S.S. et la France le 1er octobre.

Si tout le monde convint de la prouesse technique, tout le monde constata aussi que les images manquaient de netteté et les couleurs de précision.

C'est aux Anglais également que l'Europe doit le premier convertisseur permettant de faire passer les images d'un système à un autre. Appelé "transcodeur", ce dispositif change simultanément les lignes et la vitesse de passage des images. La première expérience destinée à tester ce dispositif a été réalisée lors d'une émission transatlantique entre le Canada et la Grande-Bretagne. L'émission transmise de Toronto dans le système américain N.T.S.C. sur les lignes 525 à destination de Londres via le satellite de communication "Early Bird" soit à peu près 7.900 Km a été convertie dans le système P.A.L. dans les lignes 625.

Le transcodeur change en même temps la vitesse de passage des images qui est de 50/sec. en une vitesse de passage de 60/sec. du système américain au système P.A.L. ou S.E.C.A.M.

Cette expérimentation du transcodeur eut lieu le 31 août 1967. Depuis des convertisseurs PAL-SECAM et vice versa ont été mis au point mais non sans peine.

Une oasis en noir et blanc

La Belgique au milieu de toute cette symphonie chromatique s'interroge et faute de crédits comme de décision politique n'envisage pas d'inaugurer son propre réseau avant 1971.

Les crédits auraient pu être rassemblés par une augmentation de la radio-télé-redevance actuellement fixée à 20 dollars par an.

L'opinion publique a refusé d'une manière assez catégorique l'éventualité de cette augmentation. La décision politique est encore plus difficile à obtenir. Le problème a été sagement "encommissionné" et tout le monde attend qu'il en sorte un avis.

On se demande s'il ne faut pas espérer — une fois n'est

pas coutume — que le problème s'enlise pour que nous puissions bénéficier des expériences de nos multiples voisins.

Déjà, la Belgique a été le seul pays du monde à avoir eu, dès le début, deux chaînes de télévision en noir et blanc. Nous ne pourrions pas faire autrement que d'avoir aussi simultanément deux chaînes en couleur. Or, il apparaît que le PAL néerlandais ne sera pas tout à fait semblable au PAL allemand et que le procédé SECAM connaît diverses variantes.

Dans ces conditions, mieux vaudrait sans doute une prudente et économique expectative, d'autant plus que les téléphones gravement atteints peuvent, dès à présent, mais à grand prix, capter les émissions des émetteurs voisins. C'est-à-dire en effet deux tiers du territoire, mais les trous du pommeau des arrosoirs ne sont pas d'un modèle standard.

C'était déjà vrai pour les émissions en noir et blanc, cela s'aggrave aujourd'hui à l'heure de la couleur.

Une décision difficile

Pour éviter les inconvénients du système N.T.S.C., Henri de France a inauguré le procédé S.E.C.A.M.; le docteur W. Bruch le système PAL. C'est ingénieux mais a le grand tort d'être différent.

Les fabricants de récepteurs à destination de la Belgique ne savent que faire, le gouvernement pas davantage. Le client, lui, examine les prix et s'efforce de constater qu'un poste pouvant capter les émissions en système PAL coûte de 700 à 900 dollars, ceux répondant aux normes françaises, toujours plus de 1.000 dollars.

Les appareils multistandard qui devront être utilisés en Belgique ne seront pas mis en vente à moins de 1.200 dollars, c'est-à-dire le prix d'une voiture moyenne!

C'est payer bien cher le voyage à travers le petit écran. Nul ne sait encore la solution que prendra la commission du ministre MAÏSSE, qui entrainera tout le processus de fabrication et de distribution.

Ce que tout le monde sait par contre, c'est que la télévision en couleur coûtera en Belgique plus cher que partout ailleurs.

C'est le prix de la multiplicité de nos engagements culturels et de notre situation carrefour dans le contexte européen.

Ces très nobles motifs n'empêcheront pas le téléspectateur belge de voir longtemps encore son avenir en noir. La vente des récepteurs noir et blanc, après une période très calme a d'ailleurs repris de plus belle.

C'est peut-être cela que l'on appelle le "bon sens belge".

lettres

Gros-Morne, ou la grosse bêtise

Comme beaucoup d'autres, j'avais hâte de voir le "Gros Morne" sur le petit écran, même si je pressentais quelque anguille sous roche.

Le moment, annoncé à grand renfort de publicité et guetté depuis des semaines, arrive enfin! La genèse de l'origine du film se déroule, avec la présence un peu pesante d'un gros barbu, puis apparaît le Gros Morne dont la seule silhouette ne laisse pas entrevoir la splendeur; suivent des scènes où les gens n'ont pas peur d'afficher leur fierté et leur bonheur de vivre en ce coin, le tout entremêlé de bribes de vie religieuse, civique, sociale et domestique. Jusque-là tout va bien; il y a de la pauvreté, mais une pauvreté assez bien acceptée.

Alors, se demande-t-on, pourquoi nous avoir tant agacés avec un réquisitoire contre la pauvreté? Mais là n'était pas le but du reportage, c'est évident! Au moment où l'on s'y attendait le moins, voici le coup de griffe: le gouvernement et le clergé sont les deux hydres à combattre. Et pour renforcer l'affirmation, on ose utiliser les dires d'un citoyen qui ne doit sûrement pas être le plus représentatif de la localité. Devant cette séquence, je me suis senti blessé, comme beaucoup d'autres spectateurs, qu'on a simplement pris pour des poires.

Je connais Gros Morne pour y être allé plus d'une vingtaine de fois. Mais, sans guitare et sans l'Office National du Film. UN AMI DE LA GASPESTE.

Notes de lecture

par Paul Sauriol

Esquisses du Canada français, publié par l'ACELF, est distribué par les Editions Fides, de Montréal.

L'Association canadienne des éducateurs de langue française vient de publier, à l'occasion du centenaire de la Confédération, un ouvrage écrit en collaboration par une quinzaine de spécialistes, dans le but de présenter en un volume (450 pages) un tableau d'ensemble du Canada français.

Le premier chapitre, par le père Richard Arès, s.j., résume les origines, l'expansion et la situation présente du Canada français; d'abord le Québec, son évolution; puis l'addition acadienne, et les prolongements dans toutes les autres provinces du pays. Pour chaque groupe, l'auteur donne sous forme de tableaux des bilans linguistiques des citoyens d'origine française. Il conclut que le Canada français vit au Québec, et qu'il survit avec plus ou moins de succès et de difficultés hors du Québec;

M. Louis-Philippe Audet, professeur à la faculté des sciences de l'éducation, université de Montréal, traite de l'éducation. Il donne d'abord un historique du sujet, au Québec sous le régime français et depuis 1760, puis hors du Québec dans chacune des provinces. Il décrit ensuite la situation actuelle de l'éducation au Canada français; d'abord au Québec, qui connaît une véritable révolution dans ce domaine depuis 1960; puis dans les autres provinces où il expose la situation de nos minorités françaises du point de vue scolaire. Enfin, M. Audet examine les perspectives d'avenir, au Québec à la suite du rapport Parent; et dans les autres provinces où il signale les raisons d'espérer une amélioration à cause de l'attitude plus compréhensive qu'on note dans les milieux anglophones.

Tous les autres chapitres suivent un plan analogue en présentant un résumé histori-

que du sujet et un exposé de la situation actuelle, tant au Québec que dans les groupes francophones des autres provinces. Outre le Père Arès et M. Audet, les auteurs qui ont collaboré à ce bilan du Canada français sont MM. Guy Robert (des arts plastiques), Marc Samson (la vie musicale), Mme Madeleine Doyon-Ferland (les arts populaires), M. Léon Lortie (les sciences de la nature), le père Jean Patoiné o.m.i. (les sciences de l'homme), MM. Denis Germain (la vie économique), Jean-Charles Bonenfant et Louis Sabourin (la vie politique), Philippe Garigue (la vie familiale), M. Alexandre-J. Boudreau et Mme Rachel Paradis-Richard (la vie sociale), Mgr Paul-Emile Gosselin (la vie religieuse), M. Ludger Beauregard a préparé les dix-sept cartes géographiques qui situent dans le territoire canadien et québécois divers aspects de ce tableau. L'ouvrage a été préparé sous la direction de M. Roland Vinet qui en a écrit l'introduction et la conclusion.

Ce volume mérite une large diffusion à cause de la qualité des synthèses et des jugements qu'il réunit, et de la documentation bien à jour qui en fera un instrument de travail et de consultation. Une traduction anglaise, parue en même temps sous le titre: Facets of French Canada, permettra aux Canadiens anglophones d'avoir une vue d'ensemble du Canada français, de son histoire, de sa situation présente, de ses désirs; cette version anglaise répondra, au moins partiellement, aux vœux de nombreux Canadiens anglais qui veulent se renseigner sur les aspirations et les revendications de notre groupe et de notre province. Publié à l'occasion du centenaire de la Confédération, cet ouvrage contribuera à une meilleure compréhension entre les deux nations fondatrices du pays.

Le Boréal Express, centre des études universitaires, C.P. 174, Trois-Rivières.

Ce résumé d'histoire du Canada, sous la forme d'un journal, a maintenant atteint le début du XIXe siècle. Le livraisons qui vient de paraître porte la date de 1810 (volume 5 no 2); selon la méthode de l'ouvrage, les rédacteurs racontent les événements comme s'ils écrivaient à cette date, en rappelant ce qui s'est passé durant les années précédentes. La formule demeure fort intéressante, et ce numéro est vivant et varié.

On y insiste évidemment sur les difficultés provoquées par le gouverneur Craig. Il y a eu trois dissolutions du Parlement en trois ans, le journal Le Canadien a été supprimé, le député Pierre Bédard est en prison; le gouverneur a imposé des sanctions sévères contre quiconque publie des écrits hostiles au gouvernement. Ezechiel Hart, élu député des Trois-Rivières en 1807 a été expulsé de la Chambre parce qu'il est de religion juive. Le juge Sewell et l'ancien député John Black poursuivent leur propagande en faveur de l'union des deux Canadas, et cette idée gagne du terrain dans les milieux anglophones. Le navire de John Molson, L'Accommodation, inaugure la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent.

L'information étrangère occupe aussi une place importante, notamment au sujet des guerres en Europe; l'Angleterre souffre du blocus imposé par Napoléon, et l'Empereur veut d'emprisonner le pape; les relations sont tendues entre les Etats-Unis et l'Angleterre, et l'incident entre le Chesapeake et le Leopard n'arrange pas les choses. Des illustrations bien choisies, de brèves informations et des annonces savoureuses agrémentent ce manuel nouveau genre.

La Confédération fait l'objet d'une série spéciale du Boréal Express: un journal qui a pour titre Canada, dont onze numéros de quatre pages portent les dates de 1864 à 1867, puis les dates d'entrée de nouvelles provinces: 1870, 1871, 1905 et 1949. Même formule, avec une belle variété d'informations, textes, commentaires, illustrations.

Federalism and intergovernmental relations in Australia, Canada, the United States and other countries: a bibliography. Institute of Intergovernmental Relations, Dunning Hall, Queen's University, Kingston, Ont. 1967.

L'Institute of Intergovernmental Relations, de l'Université Queen's, de Kingston, vient de publier une bibliographie fort élaborée sur le

fédéralisme et les relations intergouvernementales au Canada, en Australie, aux Etats-Unis, et dans d'autres pays de régime fédéral.

Il ne s'agit pas d'une étude comparative ou d'une analyse des problèmes que soulève le fédéralisme, mais d'une simple nomenclature d'ouvrages et d'articles de revues, classés par sujets. Pour l'Australie et les Etats-Unis comme pour le Canada, les travaux mentionnés portent sur une dizaine d'aspects, comme la nature de la fédération, la constitution avec les interprétations et amendements, l'organisation administrative, tant du gouvernement central que des Etats ou provinces, les relations fédérales-provinciales, le régime fiscal, les gouvernements municipaux et métropolitains, les relations entre les gouvernements fédéraux et provinciaux d'une part et les administrations municipales, etc.; dans le cas du Canada, quelque 130 travaux sont mentionnés qui portent sur la situation du Canada français et du Québec dans la Confédération.

La dernière partie de ce répertoire porte sur les problèmes du fédéralisme dans les pays suivants: Inde, Malaisie, Nigéria, Pakistan, Rhodésie et Nyassaland, Suisse, Russie, Allemagne fédérale, Antilles, Argentine, Brésil, Indonésie, Mexique, et divers autres pays d'Afrique et d'Asie. Cette compilation de plus de 3.000 publications sera fort utile aux spécialistes qui étudient les problèmes du fédéralisme, mais elle indique aussi l'intérêt que suscite au Canada anglais, et notamment dans les milieux universitaires, la crise actuelle du fédéralisme canadien.

Bilinguisme

La Revue économique, publiée par l'Ecole de commerce de l'université de Moncton, a publié en octobre, son der-

nier numéro; elle sera remplacée par une revue à plus grand tirage, publiée sous la responsabilité du Service des relations extérieures de l'université.

Ce numéro d'octobre est entièrement consacré à une Etude sur le bilinguisme et le biculturalisme dans la région de Moncton, qui a été préparée pour le compte de la Commission Laurendeau-Dunton. Ce document de trente pages présente une analyse fondée sur des études statistiques et des relevés de divers groupements, et sur une soixantaine d'interviews de chefs de file francophones et anglophones.

Dans ses conclusions, l'étude signale les malaises et les difficultés qui existent dans cette région au sujet du bilinguisme, un désir de bonne entente de part et d'autre, mais une certaine indifférence des anglophones à l'égard des aspirations des francophones. Il faudra des échanges et du dialogue entre les deux groupes pour se comprendre et "s'entendre".

La crise scolaire au Québec

Sous ce titre, la Corporation des enseignants du Québec vient de publier un document élaboré (125 pages) sur la crise qui a conduit à la grève et au bill 25; on y expose les origines du conflit, la politique financière du ministère de l'éducation et les normes du 14 octobre 1966; les effets de ces directives, les arguments du ministère et l'offensive de la C.I.C.; les points de vue des parties sur les grèves, une analyse des débats sur le bill 25; enfin un bilan de cette crise et les revendications de la C.I.C. En dépit de la valeur et de l'intérêt de ce document, il place évidemment l'accent sur le point de vue syndical et donne un côté de la médaille.

lettres

M. Kierans et le chômage

M. Kierans nous a prêté une ère de chômage et de pauvreté dans un Québec indépendant. Les cheyeux nous en ont dressé sur la tête tellement le tableau était saisissant! Nous avons compris que seule la Confédération pouvait nous éviter le chômage et la pauvreté. Enfin quelqu'un se levait pour empêcher la population de tomber dans les pièges du "séparatisme".

Or, nous apprenons que 25% des chômeurs de la Confédération canadienne vivent à Montréal c'est-à-dire dans un Québec

non-indépendant. Qu'est-ce que ça signifie? M. Kierans a-t-il fait son raisonnement à l'envers? Si ses analyses sont aussi valables pour un Québec libre que pour la Confédération il se peut bien que l'indépendance nous amène une ère de prospérité où il y aurait pour 100% de travailleurs 125% d'emplois disponibles!

CLAUDETTE HOULD
JACQUES D'AMOUR
JEAN DESROCHERS
Montréal, 9 novembre 1967

Les fusées orbitales fractionnaires

par Louis Wiznitzer

NEW YORK — M. Kossygin l'a répété bien des fois: seule l'égalité militaire avec les Etats-Unis peut servir de base à un accord sur le désarmement.

En 1962, Krouchtchev tentait de compenser l'infériorité où l'U.R.S.S. se trouvait par rapport aux Etats-Unis quant au nombre des fusées intercontinentales, en en plaçant quelques-unes à Cuba qui auraient pu frapper le territoire américain en une minute au lieu de 15 et suivre une trajectoire si basse qu'elles eussent échappé au radar.

Ces fusées, on le sait, furent retirées, mais voici que les Soviétiques viennent de se donner enfin l'avantage qu'ils avaient pensé obtenir à Cuba et cette fois sans enfreindre — même selon les dires des juristes américains — les traités en vigueur. En effet, la bombe orbitale (FOBS) pourra réduire de 15 à trois minutes seulement le trajet à parcourir jusqu'à l'objectif, laissant au dispositif militaire américain littéralement quelques secondes pour réagir. Pire, la bombe orbitale pourra passer inaperçue du "Early Warning system" parce qu'elle voyagera à une altitude de moins de 150 kms et viendra du sud alors que le dispositif de détection américain fait face au nord.

Si la bombe orbitale soviétique ne constitue pas un instrument stratégique qui renverse l'équilibre des forces, elle n'en constitue pas moins un engin de terreur d'autant plus qu'on prévoit qu'elle sera bientôt de type "fractionnaire", c'est-à-dire qu'elle tombera littéralement du

ciel comme un feu d'artifice, se divisant au cours de sa chute en un grand nombre de fusées moindres.

Dans ce contexte il est incontestable que les Soviétiques mettent à profit l'enlèvement américain au Vietnam pour rattraper les Etats-Unis sur le plan de la puissance militaire. Pour la première fois dans l'histoire de l'URSS ce pays est en train de construire des porte-avions dotés d'hélicoptères et d'unités légères semblables à celles de la "cavalerie aérienne" américaine.

De plus, les Soviétiques ont, les premiers, installé deux boucliers de missiles antimissiles (ABM) autour de Moscou et de Leningrad. Leur production de ICBM a considérablement augmenté, et ils fabriquent des fusées orbitales à fragmentation.

Il semble bien que les Soviétiques, refusant de reconnaître aux Américains le droit de jouer les gendarmes du monde et ayant à leur tour compris l'avantage des moyens "flexibles" préchés par le général Taylor, veulent se donner les moyens d'intervenir eux aussi au Congo, à St. Domingue et autres Vietnams, tout en rattrapant les Etats-Unis sur le plan de la dissuasion atomique. Non seulement les Soviétiques ont aujourd'hui 600 ICBM (au lieu des 72 de 1962), non seulement leurs fusées orbitales sont dotées de MIRV (Moyens de retours multiples pouvant être guidés à distance) mais ils peuvent faire éclater plusieurs super-bombes H dans l'espace de façon à créer un écran de rayons X que les

armes nucléaires américaines ne pourraient pas traverser.

Il semble bien que l'ère de la supériorité américaine s'achève et que celle, véritablement, de deux "super-grands" commence. Les conséquences politiques de cette nouvelle situation ne tarderont d'ailleurs pas à se faire sentir.

On s'attend depuis le printemps dernier à une invasion par les troupes américaines du Nord-Vietnam. Plusieurs projets avaient été discutés alors: lancement de parachutistes au nord de la zone démilitarisée, débarquement de marines au nord de Dong Hoi, débarquement amphibie à Vinh, à 220 kms au nord de la zone démilitarisée, invasion du Laos, invasion du Cambodge. Le Laos, pour couper la fameuse route Ho Chi-Minh, le Cambodge, parce que selon les experts américains ce pays serait devenu un grand centre de ravitaillement pour Vietnams. Des navires soviétiques, chinois, polonais, utiliseraient Shihanoukville pour amener aux combattants armes lourdes, canons anti-aériens, nourriture etc. L'invasion du Laos fut considérée à plusieurs reprises au niveau le plus élevé: les généraux veulent établir une ligne de défense allant de Savannakhet en Thaïlande jusqu'à la base de Dong Ha au Tonkin. C'est à un débarquement au Nord-Vietnam qu'on s'attend cependant au mois de décembre. La décision, selon des rumeurs persistantes, en aurait déjà été prise et suivrait de près une nouvelle et spectaculaire "offensive de paix" de Johnson.

Opinion du lecteur

La démocratie d'un pédagogue

par Pierre Vadeboncoeur

Il faut faire moins de cas des injustices de la Confédération que d'un de ses vices beaucoup plus grave: le Canada est un pays où le poids politique du peuple ne peut avoir qu'une importance relativement faible par rapport à celui des autres forces qui s'exercent sur l'Etat. Ce qui caractérise ce pays facile, c'est que le peuple, divers, divisé et réparti comme il s'y trouve, y constitue l'élément déficient du système politique et ne saurait rassembler ses forces d'une manière suffisamment cohérente pour s'opposer d'une façon sérieuse à ceux qui l'exploitent et le mènent comme ils l'entendent. En situation impérialiste, il se soumet; il l'a prouvé longtemps avec la Grande-Bretagne et le démontre maintenant avec les Etats-Unis. En outre, il n'a jamais pu opposer de résistance vraiment importante au gouvernement capitaliste de ses affaires. Le socialisme de l'Ouest, depuis quarante ans, se brise à la frontière du Québec. L'esprit d'autonomie politique, inversement, se brise à la frontière de l'Ontario, si bien partie au système anglo-saxon que cette province ne pourra rester canadienne, dit-on, si le Québec se sépare.

Ce pays n'a pas de corps; il est tout en parties. C'est un pays juridique, abstrait, et contre lequel il est inutile à quiconque l'exploite et le tond de brandir même la menace. Un étranger qui veut régner sur lui n'a aucun effort à faire pour le diviser: c'est déjà fait, le pays l'a toujours été; l'étranger n'a qu'à travailler à le maintenir dans son état actuel. Certains administrateurs que nous avons eus et qui nous tenaient lieu d'hommes d'Etat n'avaient pas à s'excuser d'être aussi ternes qu'ils l'étaient: leurs fonctions consistaient à gérer une succursale. D'autre part, un peuple sans cohésion, un peuple artificiellement réuni sur trois mille milles, constitue le cœur insuffisant de cette démocratie, forte en symboles, faible en réalités. Il n'y a pas eu un seul moment d'enthousiasme politique, au Canada dans son ensemble, depuis que ma génération observe la vie de la Confédération. Ceci doit être assez significatif.

Ne cherchez pas plus loin l'explication de la coalition capitaliste, américaine, anglo-saxonne, contre le projet d'indépendance du Québec, la coalition de la presse, des gouvernements du Canada, des sociétés d'affaires. En effet, ces

forces ne dédaignent pas l'avantage de se trouver en présence d'une population qu'aucune occasion ne saurait solidariser. Quand il y avait crise, dans le passé, que ce fût une dépression ou une guerre, ou quand survenait un parti nouveau et progressiste, ces circonstances, loin de rassembler le peuple, l'ont toujours laissé tout à fait divisé.

L'empire américain ne saurait trouver mieux de ce côté-ci de la frontière. M. Daniel Johnson est allé se faire soigner en terre américaine. Son premier bulletin de santé fut contre l'indépendance. J'ai trouvé pour ma part que monsieur guérissait vite. La médecine américaine doit être extraordinaire.

Monsieur Jean-Luc Pépin, professeur de son métier, estime que la pensée de monsieur René Lévesque est une pensée du 18^e siècle. Monsieur Lévesque a intuitivement le sens du peuple, du mouvement du peuple, un sens que les technocrates du 20^e, qui pullulent à Ottawa, ont bien perdu. Ils administreraient n'importe quoi qui ne fût rien politiquement. Monsieur Pépin prétend étiqueter monsieur Lévesque, le situer au 18^e. C'est une idée fort pédante. C'est une idée ridicule. Elle me rappelle celle des professeurs de littérature qui voulaient absolument rattacher madame Gabrielle Roy ou monsieur Roger Lemelin au naturalisme du 19^e. Il oublie, lui, le professeur qui date de quelques années, qu'il y a les nationalistes du 20^e et plus précisément de la seconde moitié du 20^e siècle, et que, de toute façon, la démocratie actuelle doit, sous peine d'avoir à soutenir les buts des militaires, des empires industriels et des technocrates, renaitre sous

des formes et par des biais que les ingénieurs ne reconnaîtraient pas, et singulièrement, ici, sous des formes et par des biais nationalistes. Ce n'est pas la pensée technocratique, relativiste, spécialisée, fonctionnelle, qui pourra rendre quelque vigueur à une démocratie exténuée et déjà remplacée, dans une certaine mesure, pour le bonheur des administrateurs, par le règne des positivistes. La pensée de monsieur Jean-Luc Pépin sied à merveille à un peuple bigarré et qui politiquement n'existe pas. C'est cependant sur un tel vide idéologique et politique, bien 20^e siècle américain, bien 20^e siècle impérialiste, que compte, pour s'installer, le premier fascisme de l'histoire, celui du capitalisme international nord-américain.

Monsieur Pépin, plein de lectures, peut difficilement savoir ce que monsieur Lévesque sait probablement d'instinct: que la démocratie existe à peine au Canada, non parce que les institutions qui la représentent n'existent pas, mais parce que le peuple politique y existe à peine. Si quelque chose peut détruire ou empêcher la démocratie, ce ne sont pas les idées de Lévesque; ce sont plutôt les distinctions magistrales des pédagogues collés sur leurs études et qui, en mal d'action, trouvant la politique, ont cru sauter vifs dans le monde de catégories et de techniques imprimé sur leurs lognons.

lettres

Manque de logique

M. Jacques Larue-Langlois.
Votre article paru dans Le Devoir du 8 novembre dénote un manque de logique. Vous êtes séparatiste, c'est votre droit. Mais comment un séparatiste peut-il être contre Ottawa et accepter un salaire d'Ottawa? Comme on dit vulgairement, vous nous faites l'effet de cracher dans la main de qui vous fait vivre. Est-ce honnête?
J. LEBLANC

L'Ontario dans un Canada canadien

par Keith Spicer

1- L'orientation matérielle et psychologique de l'Ontario d'aujourd'hui

Pendant le mois de novembre, l'Institut canadien de Québec offre à ses membres une série de dix conférences en français sur chacune des provinces canadiennes. Le document qu'on pourra lire di-dessous est le texte presque intégral de la causerie consacrée à l'Ontario. Deux autres tranches suivront, demain et après-demain. M. Spicer est professeur agrégé de sciences politiques à l'Université de Toronto et éditeur au "Globe and Mail".

Sachant à quel point la plupart des Ontariens sont mal au courant de la transformation foudroyante opérée au Québec depuis sept ans, j'espère ne pas vous insulter en vous assurant d'emblée que l'Ontario d'aujourd'hui n'est plus dirigé ni par la loge orangiste ni par une clique de colonels britanniques à la retraite. A vrai dire, dans notre coin, nous avons accompli une révolution encore plus tranquille que la vôtre, mais révolution quand même.

D'abord, sur le plan économique. La prospérité industrielle et minière continue de renforcer la situation de l'Ontario comme province la plus riche du Canada. Il n'est pas de bon ton de se féliciter chez les voisins de l'opulence familiale, mais mes amis économistes m'ont convaincu qu'il peut être utile, pour soutenir ma conclusion de vous bourrer le crâne de quelques chiffres. Je m'empresse d'en finir. La part que représente l'Ontario dans l'ensemble du Canada est exprimée par les pourcentages suivants dans les domaines que voici:

- population: 35%
- Produit National Brut: 41%
- production manufacturière: 52%
- industrie secondaire (y compris les mines): 60%

- immigration accueillie: 55%

- impôts directs payés à Ottawa (hélas!): 45%

On m'affirme aussi que seule une autre province plutôt une région, les Prairies, a un taux de chômage inférieur au nôtre et que nos taux de croissance industrielle et économique sont parmi les plus élevés. Tout cela n'est pas radicalement nouveau, mais il s'agit d'une tendance très marquée.

Un esprit nouveau se développe en Ontario

Mais laissons cette comptabilité un peu sordide pour passer à un aspect beaucoup plus fascinant de l'Ontario d'aujourd'hui. Je veux parler du changement psycho-patriotique de notre population, cette population que certains penseurs et écrivains persistent à qualifier d'anglo-saxonne.

Sans doute la majorité de nos sept millions d'habitants portent-ils toujours des noms d'origine britannique. Mais chaque année, la proportion des Ontariens de souche anglaise, écossaise ou irlandaise diminue — passant de 67 pour cent en 1961 à 59,5 pour cent en 1966 et à environ 55 pour cent aujourd'hui. En somme, les véritables "WASP" chez nous — les "White Anglo-Saxon Protestants" — auront bientôt l'air d'une minorité opprimée au sein même du soi-disant bastion de la civilisation britannique au Canada.

En fait, ceux que l'on appelle si lestement "les Anglais" (certains, en mal de traduction et inspirés par la "francophonie" à la mode, les ont affublés du terme d'"anglo-saxophones") — ces Anglais, dis-je, sont dans bien des cas italiens (qui se chiffrent à 250.000 à Toronto même), allemands, hollandais, ukrainiens ou chinois. Cela évoque un peu la célèbre assimilation ethnico-culturelle pratiquée par certain chef d'Etat francophone en Afrique, qui aurait traité l'ex-président du Ghana, Kwame N'Krumah, d'"impérialiste anglo-saxon".

Il est vrai que les immigrants arrivant au Canada, dont la majorité s'établit en Ontario, s'intègrent plus ou moins rapidement à l'orbite linguistique anglaise. Mais tout en absorbant par là une bonne part des préjugés et valeurs des habitants de souche britannique, les nouveaux arrivants apportent une diversité de mœurs et d'idées qui ont provoqué dans nos habitudes une singulière métamorphose. Je ne pense pas uniquement à la prolifération de magnifiques restaurants et de charcuteries qui ont enfin donné à la gastronomie (adéquatement arrosée) droit de cité chez nous. Je pense surtout à une nouvelle vision du Canada, une définition plus claire, plus mûre et exaltante de ce que le Canada pourrait devenir. Cette vision et cette définition nationales s'inspirent largement des rêves de tolérance qui, avec la recherche de la prospérité, ont constitué pour nombre d'immigrants le principal attrait du Canada. Cet élargissement d'horizons a d'ailleurs fait diminuer l'allégeance provinciale au profit d'une loyauté canadienne. Chez nous, on peut certes être patriote torontois — avouer qu'une ville qui ose refuser ses poubelles au maire Drapeau a quand même le sens du patrimoine; mais presque personne ne se sent patriote ontarien. On est Canadien ou rien du tout.

Les vieux liens britanniques sont plus lointains

Aiguillonnés et soutenus par cette psychologie de pionniers chez les immigrants, les anciens Canadiens sont eux aussi amenés à remettre en question leur conception du Canada. De plus en plus, en reconnaissant le caractère unique que revêt notre pays à cause de cette nouvelle diversité, les Canadiens dits anglais tendent à replacer leur centre de gravité patriotique là où

il convient: sur le sol du Canada. Les nostalgiques de l'empire britannique pour qui la seule capitale spirituelle possible se situe à Londres sont devenus une sorte de curiosité zoologique.

Permettez-moi de vous citer deux exemples récents de comportement anglo-canadien, assez mineurs mais caractéristiques. Il y a quelques semaines, j'ai eu la joie d'assister en touriste aux cérémonies célébrant le 25^e anniversaire du débarquement canadien à Dieppe. Là-bas j'ai visité le grand cimetière militaire où reposent plusieurs centaines de jeunes Canadiens fauchés dans cette hécatombe, dont un très grand nombre de Canadiens français, notamment de votre courageux 22^e régiment. La ville de Dieppe était pavée de milliers d'unifolies flamboyants. Parmi les anciens combattants revenus sur les plages meurtrières de 1942 se trouvaient plusieurs Canadiens de tradition fortement britannique, très attachés, comme on le sait, à l'ancien pavillon de la marine marchande et à l'Union Jack. A la fin des cérémonies, ayant vu pour la première fois notre nouveau drapeau flotter aux côtés des drapeaux français et britannique, leur réaction, si je l'ai bien saisie, pouvait se résumer ainsi: "Vous savez, nous avons toujours été fiers d'appartenir à une tradition de liberté associée surtout à l'Union Jack; mais aujourd'hui, en voyant les Français saluer partout ce magnifique drapeau bien à nous, nous nous sentons tout simplement canadiens, et nous n'avons jamais été si fiers de l'être".

Cet exemple me paraît typique de la génération de mes parents. L'exemple qui suit est puisé chez la génération montante, cette moitié de notre population qui est née depuis la dernière guerre mondiale.

On croit souvent au Québec,

Suite à la page 11



la promenade du dimanche
VOIR PAGE 10

AVEZ-VOUS DES CORS?

Pas besoin de revenir une fois par mois. Nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement aux ongles incarnés.

Visitez la CLINIQUE ST-JEAN

G. Gauthier, Podiatre
Méthodes scientifiques
2549, rue Desormeaux, Montréal 5
Près Hochelaga - Tél.: 351-4130
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Comme le reste du monde, exigez le Canadian Club.

Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antartique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Ceylan, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Îles Canaries, Île Christmas, Îles Fidji, Îles Salomon, Îles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinité, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

La bourse? C'est du chinois?

Point n'est besoin de parler italien pour adorer le spaghetti... ou l'espagnol, pour aimer les oignons... ou le suédois, pour se délecter de smorgasbord.

Pourquoi, alors, éviter les courtiers et autres conseillers financiers, même si vous ne parlez pas la langue de la bourse?

Vous découvrirez que le personnel de Grant Johnston parle une langue peu compliquée. Et ce que nous vous dirons vous paraîtra plein de bon sens... et vous sera très profitable à entendre.

Rendez-vous visite pour discuter d'un plan d'investissement. Il nous fera plaisir de préparer à votre intention un portefeuille adapté à vos besoins personnels... si minime que soit votre investissement initial.



Grant Johnston & CO. LIMITED

1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200
Membre: Bourse de Montréal • Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Dominion Stores Ltd. a vu ses ventes atteindre \$277,221,722.00 en 26 semaines

potins financiers

La Bourse de N-Y continuait, hier matin de fléchir et l'indice des industriels DJ passa de 860.41 à 855.01 avant de clôturer à 855.18, après avoir perdu 7.34 points la veille et 3.07 points, l'avant-veille; ce qui nous porte à croire qu'un certain ralliement technique tardif était justifié hier.

Les Bourses de Montréal et de Toronto faiblissaient modérément hier, et certains observateurs de ces marchés laissent entendre que les spéculateurs semblent appréhender les effets de l'inflation. La hausse persistante des prix, par suite de coûts de production accrus, rendra plus difficile la rencontre de la concurrence et affectera défavorablement la marge des profits de bien des entreprises canadiennes. Parmi ces dernières, les papeteries, les titres chimiques, etc. ne devraient pas de beaux jours avant des mois, dit-on... La pénurie d'actions, en face d'une demande accrue, expliquerait la hausse hier de l'indice des industriels complété par le Financial Times à un sommet sur la Bourse de Londres. Sur la Bourse de Paris, la tendance était hier, à l'effritement... des cours.

La baisse des profits, enregistrés par C.P. Investments Ltd durant les 3 derniers trimestres, explique la perte de 1 point ces jours-ci par les actions privilégiées de cette entreprise, qui en a lancé pour \$100,000,000 récemment.

Studebaker Corp. et Worthington Cor. ont décidé de se fusionner.

On se demande dans maints milieux financiers de Wall Street si le ralliement technique d'hier après-midi ne connaîtrait pas le sort de ceux accusés depuis quelque temps. La hausse, décrétée pour le 27 novembre, dans certains produits sidérurgiques pourrait bien influencer sur le sentiment spéculatif.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

The Steel Co of Canada Ltd a dépensé \$16,000,000 pour la salubrité de l'air

Les efforts soutenus que la société The Steel Company of Canada, Limited, consacre au maintien de la salubrité de l'air et de l'eau ont été mis à l'honneur récemment par l'Institut canadien de lutte contre la pollution. En effet, ce dernier a décerné le trophée A.V. Delaporte à l'usine Swansea de la Stelco.

La Stelco a dépensé dans l'ensemble quelque 16 millions de dollars pour la conservation de l'air et de l'eau et elle collabore depuis de nombreuses années avec les autorités municipales et provinciales à l'étude du maintien de la salubrité de l'atmosphère et de l'hydrosphère.

Commentant la réussite de la Stelco dans ce domaine, MM. D.S. Caverly, directeur général de la commission des ressources hydrauliques de l'Ontario, et D.A. Lough, directeur de la lutte contre la pollution des eaux par le ministère des travaux publics de la région de Toronto, ont loué la façon dont l'usine Swansea a fait, et continue à faire, l'effort pour améliorer la qualité des effluents qui résultent de ses activités métallurgiques.

M. G.W. Patterson, nommé à un poste nouvellement créé chez Union Carbide Canada Ltd

M. Gordon W. Patterson vient d'être appelé aux fonctions de directeur général des relations intérieures et extérieures, poste récemment institué au sein de Union Carbide Canada Limited, telle que les déclarations de J.S. Dewar, président de cette compagnie.

Depuis son entrée chez Union Carbide en 1935, M. Patterson, qui est diplômé de l'Université de Toronto, a atteint, sur divers plans, le plus haut degré d'expérience. Il occupa, au niveau supérieur, des positions dans les services de la publicité, des relations extérieures et de la mise en marché de la compagnie avant d'être nommé directeur général de la division des produits de consommation, fonction qu'il remplit jusqu'à ce qu'il accède à l'échelon actuel. Dans son nouvel état, M. Patterson sera chargé de tout ce qui touche à la condition des employés, ainsi qu'aux relations de la compagnie tant intérieures qu'extérieures. Nos félicitations.

Union Carbide est, au Canada, l'un des grands fabricants de produits chimiques, matières plastiques, fibres, gaz, métaux, carbones et de produits de consommation générale. La compagnie possède 43 usines, 29 bureaux de vente ainsi que huit laboratoires de recherches à travers le Canada, et emploie environ 5,500 personnes. Son siège social est à Toronto.

Les actionnaires de French Petroleum Co inscrits le 21 courant auront le droit de souscrire à de nouvelles actions

Les détenteurs d'actions ordinaires de French Petroleum Co. of Canada, immatriculés le 21 novembre 1967, auront le privilège de souscrire au prix de \$5.00 chacune, à l'action supplémentaire ordinaire à raison de 1 nouvelle action pour chaque deux actions détenues, les droits expireront à la fermeture des affaires le 15 décembre 1967.

La compagnie entendrait prélever par cette émission une somme de \$9,277,845. Il sera émis 1,855,569 actions ordinaires. Le ressort du rapport intermédiaire de l'entreprise, dont M. William T. Hamilton est le président, que sa production durant les premiers 9 mois de cette année a augmenté de 3,214 barils par jour, au regard de 2,998 barils quotidiennement durant la même période l'an dernier et la direction s'attend à une autre augmentation au cours du dernier trimestre de cette année. La compagnie a eu des participations dans 10 puits d'exploration durant les premiers 9 mois de cette année et il y eut 3 découvertes de gaz commercial. La Compagnie Française des Pétroles contrôle 59% des actions en circulation de l'entreprise précitée.

Les droits de Woodford Corp. Ltd., négociables en bourse à partir de ce matin

Les droits se rapportant aux actions des classes "A" et "B" de Woodford Corp. Ltd. seront négociables sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 16 novembre 1967, sur une base "conditionnelle à leur émission". Ils seront désignés au téléscripteur par le symbole "W O R A" et "W O R B Rts". Les détenteurs des actions des classes "A" et "B" immatriculés le 20 novembre 1967 auront le privilège de souscrire à des actions additionnelles des deux catégories de valeurs ci-dessus mentionnées, à raison de 1 nouvelle action des classes "A" et "B", selon le cas, pour chaque action des classes "A" et "B" détenue. Le prix de souscription sera de \$10 et \$1 l'action, respectivement. Les actions des classes "A" et "B" se vendront ex-droits à l'ouverture de la Bourse ci-dessus mentionnée le 16 novembre et le privilège de souscription expirera à la fermeture des affaires le 19 décembre 1967. Les certificats seront expédiés par la poste le ou vers le 20 novembre 1967. La compagnie conclura un accord avec Wellington Investments Ltd en vertu duquel cette dernière achètera toutes les actions des classes A et B qui n'auront pas été prises par les actionnaires.

Marcel Clément

PHILLIPS CABLES RIMOUSKI



J. Vinette

Phillips Cables Ltd. annonce la nomination de Jean Vinette au poste de Gerant de la nouvelle usine qui est présentement en construction à Rimouski.

M. Vinette a été à l'emploi de Phillips à l'usine de Montréal, depuis 1946. Au cours des dernières années, il a été promu à une succession de postes administratifs, et il est présentement Surintendant de la Production à l'usine de Montréal de la compagnie.

U.S. Steel Corp. hausse ses prix

NEW YORK PA — La U.S. Steel Corporation a annoncé mercredi qu'elle augmenterait de "moins de trois pour cent" les prix de presque toutes les catégories de fils et de différents autres matériaux vendus aux chemins de fer.

L'augmentation entrera en vigueur le 27 novembre.

La compagnie, la plus importante sidérurgie d'Amérique, a déclaré que les produits concernés représenteront environ trois pour cent de ses ventes totales.

L'augmentation fait partie d'une série d'augmentations sélectives faites par la compagnie depuis le début de l'année.

Les prix des plaques d'acier, des barres des produits tubulaires et de l'acier destiné à la fabrication des boîtes de mise en conserve ont déjà été augmentés.

Les items augmentés représentent plus de 25 pour cent des ventes de l'industrie sidérurgique.

Le gouvernement américain ne s'est à peu près pas opposé à l'augmentation.

Bourse de N.-Y.

Revirement de la tendance en fermeture à Wall Street

Après une baisse initiale prolongée celle de la veille, le marché s'est raffermi et a clôturé avec une hausse modérée, dans une atmosphère toujours active. Le redressement est intervenu après un appel du président du conseil de la réserve fédérale Mr William McChesney Martin en faveur du projet de surtaxe fiscale. L'avance s'est accentuée peu avant la clôture en fonction du relèvement du dividende d'American Telephone. Cependant, les Blue Chips se sont mieux comportées que l'ensemble du marché, le nombre des baisses ayant emporté en fin de compte par une marge modérée sur celui des hausses. Les opérateurs se maintiennent sur la défensive, étant donné la menace persistante d'un nouveau resserrement du crédit.

Les compartiments les mieux tenus ont été les ordinateurs et les télévisions en couleurs. Les hausses se sont également assurées l'avantage parmi les compagnies aériennes, les cuprifères, les constructions électriques, les machines, les automobiles et les aciers. Par contre, les replis ont été les plus nombreux parmi les pétroles, les tabacs, les alimentaires et les magasins. American Telephone, toujours active, a cédé une fraction; l'action avait anticipé mardi la hausse du dividende. U.S. Steel a de son côté anticipé mardi la hausse du dividende. U.S. Steel a de son côté anticipé mardi la hausse du dividende.

Après une baisse initiale prolongée celle de la veille, le marché s'est raffermi et a clôturé avec une hausse modérée, dans une atmosphère toujours active. Le redressement est intervenu après un appel du président du conseil de la réserve fédérale Mr William McChesney Martin en faveur du projet de surtaxe fiscale. L'avance s'est accentuée peu avant la clôture en fonction du relèvement du dividende d'American Telephone. Cependant, les Blue Chips se sont mieux comportées que l'ensemble du marché, le nombre des baisses ayant emporté en fin de compte par une marge modérée sur celui des hausses. Les opérateurs se maintiennent sur la défensive, étant donné la menace persistante d'un nouveau resserrement du crédit.

Les compartiments les mieux tenus ont été les ordinateurs et les télévisions en couleurs. Les hausses se sont également assurées l'avantage parmi les compagnies aériennes, les cuprifères, les constructions électriques, les machines, les automobiles et les aciers. Par contre, les replis ont été les plus nombreux parmi les pétroles, les tabacs, les alimentaires et les magasins. American Telephone, toujours active, a cédé une fraction; l'action avait anticipé mardi la hausse du dividende. U.S. Steel a de son côté anticipé mardi la hausse du dividende.

À noter...

La vogue récente des actions de Levy Industries serait due à des rumeurs de fusion.

Il y a 130 jours que maints producteurs de cuivre des 2 Amériques sont en grève et la pénurie du métal rouge commencerait à se faire sentir, d'où les possibilités d'une augmentation des prix de ce métal, avec les répercussions que l'on sait sur les profits de bien des cuprifères canadiens et américains.

11,000 actions ordinaires additionnelles de Shop & Save (1957) Ltd ont été admises le 2 novembre 1967 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture. Ces actions sont réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés.

La paroisse de St-Thomé, comté de Beauharnois, a vendu récemment à René-T. Leclerc Inc. une émission de \$42,500, d'obligations, à 7% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 96.29. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.60%. L'emprunt comporte un solde de \$25,500, à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans.

Bénéfices moindres

Dominion Stores Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport semi-annuel. M. Thomas G. McCormack, président, leur déclare en partie ce qui suit: "Au cours du premier semestre du présent exercice, les 26 semaines terminées le 16 septembre 1967, les résultats ont atteint un niveau satisfaisant."

Les ventes réunies des 26 semaines se sont élevées à \$277,221,722, montant qui surpasse de près de \$11,000,000 celui du premier semestre du dernier exercice.

Tous les frais d'exploitation, notamment les salaires et avantages sociaux aux employés, les impôts et les frais d'occupation, furent considérablement plus élevés que durant la période correspondante du dernier exercice.

Le profit net des 26 semaines s'est chiffré par \$5,145,482, une diminution de \$224,931 au regard de celui de la même période il y a un an. Le profit net par action fut de 63 cents en comparaison de 66 cents et le profit net par dollar de ventes au taux de 1.86% marque une légère baisse par rapport à celui du même semestre l'an dernier qui s'établissait à 2.02%.

La mise en service de nouveaux magasins se poursuit selon le plan. Jusqu'ici, durant le présent exercice, on a ouvert quatre supermarchés modernes, à Montréal, Toronto (2) et Midland, Ontario. Douze nouveaux supermarchés ont atteint divers stades de leur construction et on prévoit les ouvrir tous au cours de l'exercice. Durant le premier semestre aucun magasin ne fut fermé.

A nos employés réguliers et temporaires, dont le nombre s'élève à plus de 16,000, nous exprimons notre sincère reconnaissance de l'appui loyal qu'ils ont démontré. Notre succès repose sur leur confiance et leur bonne volonté."

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE					Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE					
Ventes Haut Bas Ferm. Ch.					Ventes Haut Bas Ferm. Ch.					
INDUSTRIELLES					MINES ET HUILES					
Am. Met. Ent.	5000	215	210	215	-10	Superior	900	\$9	9	9
Blue Bell	600	260	255	260	-5	Wabaco	200	\$14 1/4	14 1/4	14 1/4
Cl. Inv. Tr.	25	\$78	78	78	-5	Winnipeg	100	65	65	65
C. Int. Urban	100	345	345	345	-15	Agassiz	500	37	36	37
C. Secur. A	1500	280	280	280	-10	Alcan	2500	230	230	230
Comdore	3250	340	335	340	-10	Anthracite	2000	9	9	9
C. Mod. AW	7500	70	65	70	-1	Arm.	2000	4 1/4	4 1/4	4 1/4
Dormco Ltd.	400	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	-5	At. Min.	1000	28	28	28
Furukawa	400	260	260	260	+5	Baker	24000	34	30	30
Inland C.	200	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+ 1/4	Bateman	4000	6	6	6
Inland Rts.	300	18	17	17	-2	Belchem	3000	10	10	10
Kent Av.	140	\$24 1/4	24 1/4	24 1/4	-1	Black Riv.	1500	7	7	7
Kodak	5100	94	90	94	-1	Blower	300	19	19	19
Pow. C.P. Pr.	160	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	-1	Bruce Pte	10000	9	9	9
Spartan	2000	100	100	100	-10	Bureau	1000	15	15	15

United Accumulative Funds Ltd. a vu son actif augmenter de 50.4 pour cent

L'actif net total de la société de United Accumulative Funds Ltd. s'est accru de 50.4 pour cent au cours de son dernier exercice annuel, pour atteindre \$360,577,885, annonce le rapport annuel adressé aux actionnaires.

Le nombre de ces derniers s'est lui-même accru de 16.1 pour cent, portant sur 138,502. La valeur d'actif nette par action a augmenté de 37 pour cent pour s'établir en fin d'exercice à \$11.20.

Au cours des dix années d'existence du fonds, cette valeur s'est passée de \$3.83 à \$11.20, alors qu'en plus, \$1.23 ont été distribués en dividendes, ce qui au total, en réinvestissant les dividendes, représente un gain de 223.3 pour cent en 10 ans.

Bourse de Montréal

Affaissement persistant de la liste locale

MONTREAL (PC) — Les prix ont fléchi davantage à la Bourse de Montréal, hier, alors que les investisseurs montraient certaines inquiétudes au sujet de l'inflation, de la hausse des prix à la Bourse de New York à la fin des espoirs d'un ralliement après les pertes de mardi.

Quelques secteurs ont réussi à remonter d'environ deux points leurs pertes du début de l'après-midi, mais le Canadian Pacific, le Falconbridge et Denison accusaient des reculs importants, et les pertes ont surclassé les gains par 60 à 36.

Le CP a dégringolé de 1-7-8 à 57-1-2 alors que 1,510 actions ont été échangées, et les actions privilégiées de la nouvelle Canadian Pacific Investments ont reculé. Les deux compagnies ont annoncé des bénéfices plus bas pour les neuf mois ayant pris fin le 30 septembre.

Falconbridge Nickel a cédé 2-1-4 points à 86 et les transactions ont été modérées, et Denison Mines a glissé de deux points à 76-3-4, entraînant une partie des gains connus la semaine dernière par les deux compagnies quand les prix des actions en étaient presque à leur niveau le plus élevé de l'année.

Fraser Co. a fléchi de 3-4 à 17-1-4, à l'issue de la nouvelle que Price Co. n'avait pas acheté cette compagnie. Famous Players a cédé 1-2 à 41, à l'issue de la nouvelle qu'elle ne se fusionnerait pas avec Gulf and Western.

Bell Telephone et International Utilities ont réagi contre la tendance à la baisse. Bell s'est montrée un peu plus ferme au cours des transactions modérées, et International a avancé de 5-8 à 38-5-8.

À la Bourse Canadienne, les pertes ont eu raison des gains par 46 à 27, et les spéculateurs minières et pétroliers étaient assez actifs.

Chemalloy a reculé de 20 cents à \$3.60, tandis que Opemiska Explorers a baissé de 1-1-2 cents à 26-1-2 et 81,500 actions ont été échangées.

Corgemines menait dans les secteurs les plus actifs, ayant grimpé d'un cent à 78 cents sur des transactions de 131,850 actions.

Conseillers financiers spécialisés dans la recherche économique et boursière cherchent une personne (homme ou femme) compétente et sérieuse pour assurer la liaison de la maison avec les établissements financiers et les clients francophones. Bon anglais essentiel. Le bagage personnel inclura la comptabilité, les sciences économiques et les valeurs mobilières. Salaire entre \$7,000, et \$9,000, selon connaissances et expérience. Cette situation offre un bon potentiel d'extension de ses revenus. Appeler Mr. Rupert chez Lafferty Harwood & Co. Ltd. 861-2871.

CARRIÈRE DE CONSEILLER EN PLACEMENTS

NOMINATION A LA SAUVEGARDE



M. Jean-Claude Goulet, c.l.u.

La Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean-Claude Goulet, c.l.u., au poste de surintendant adjoint de l'assurance individuelle.

Assureur-vie agréé de l'Université Laval et diplômé du "Management Orientation School of Hartford", de la "School in Agency Management" et du "Life Insurance Marketing Institute of Purdue University", M. Goulet a assumé différentes fonctions et responsabilités dans le domaine de l'assurance-vie depuis 1956.

BÉNÉFICES NETS

Canadian Gridoil Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1967: \$638,070, au regard de \$492,485 en 1966.

Canadian Packers Ltd., pour les six mois terminés le 7 octobre 1967: \$3,940,000, soit l'équivalent de \$3.28 l'action, au regard de \$415,000 et 35 cents l'action en 1966.

Fargo Oils Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1967: \$524,485, au regard de \$593,436 en 1966.

International Nickel Company of Canada, pour le trimestre terminé le 30 septembre 1967: \$32,077,300, soit l'équivalent de \$1.07 l'action, au regard de \$15,766,000 et 53 cents l'action en 1966.

Kilbuck Copper Cobalt Ltd., pour le trimestre terminé le 30 septembre 1967: \$21,000, au regard de \$565,000 et 15 cents l'action en 1966.

North Canadian Oils Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1967: \$769,000, au regard de 12 cents l'action, au regard de \$1,050,000 et 17 cents l'action en 1966.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., pour le trimestre terminé le 30 septembre 1967: \$445,341, soit l'équivalent de 13 cents l'action, au regard de \$135,958 et 4 cents l'action en 1966.

Rockover of Canada Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1967: \$383,460, soit l'équivalent de 46 cents l'action, au regard de \$336,661 et 41 cents l'action en 1966.

Cours du dollar

Le dollar américain était en baisse de 1-32 et cotait à \$1.07 9-32 en devises canadiennes.

La livre sterling était en baisse de 1-16 et cotait à \$2.98 9-16.

Indices de Dow Jones

30 Ind. 852.64 860.44 845.01 855.18 2.28
30 Rals 227.75 229.61 226.34 228.19 0.31
15 Util. 122.03 123.85 121.17 122.83 0.64
65 Stocks 229.84 302.73 297.50 300.78 0.87

Indices à Montréal

65N 1317 78A 8800 87A
Hier 165.28 132.92 115.34 125.13 95.73
La veille 166.16 136.43 117.21 130.68 96.14
Sem. der 165.15 138.28 119.27 130.54 95.56
Mois der 160.89 136.13 112.65 133.89 97.28
67 Haut 173.93 150.19 136.26 144.41 125.04
67 Bas 148.99 128.83 109.48 141.48 92.28
1967 Haut 171.30 154.39 132.91 144.02 128.44
1967 Bas 136.20 124.15 108.47 130.89 102.49

Indices à Toronto

Ind. Gold B.M. W.O.
Hier 161.40 166.59 102.53 197.94
La veille 161.60 166.60 103.09 198.37
Sem. der 161.73 164.57 103.29 198.51
Mois der 161.80 166.92 103.00 119.80
1967 Haut 172.41 181.95 111.46 209.08
1967 Bas 147.65 142.30 85.88 130.15
1966 Haut 175.40 192.68 109.22 135.84
1966 Bas 136.98 136.95 83.22 95.24

Indices des obligations à New York

Bail Ind. Util. Frgn T.Y.
Hier 66.7 87.4 79.2 91.4 79.5
La veille 66.8 87.2 79.0 91.4 79.3
Sem. der 67.9 90.2 80.1 92.1 82.3
Mois der 71.1 91.1 81.2 90.9 85.7
Ann. der 73.0 95.5 84.9 92.5 89.4
1967 Haut 66.8 87.1 79.0 90.5 79.3
1967 Bas 70.1 88.9 80.4 83.7
1966 Haut 70.1 88.9 80.4 83.7
1966 Bas 70.1 88.9 80.4 83.7

Indices à New York

Ind. Rals Util. Sks
Hier 445.9 176.3 139.2 309.6
La veille 444.0 176.1 139.4 307.9
Sem. der 441.8 178.1 136.5 307.2
Mois der 472.9 188.9 139.9 325.7
Ann. der 429.3 164.9 150.8 301.3
1967 Haut 412.4 159.4 136.5 292.8
1967 Bas 537.9 213.9 170.5 309.7
1966 Haut 388.0 143.9 130.2 289.4
1966 Bas 388.0 143.9 130.2 289.4

Auberge du Vieux Foyer

Val David, P.Q.

Samedi, le 18 novembre, réouverture de l'Auberge et de sa salle à manger complètement renouvelée, dans un style canadien.

Pensez dès maintenant à vos vacances d'hiver!

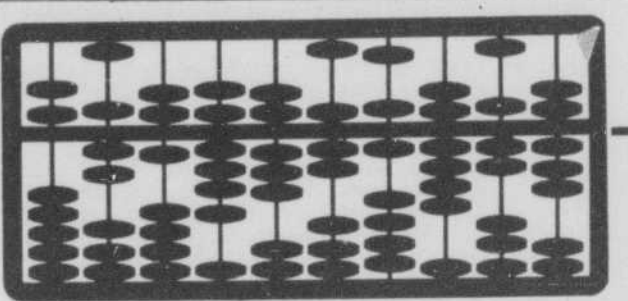
Information et réservations: 1-819-322-2686

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 14 décembre 1967, à onze heures du matin, à l'hôtel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale



Condition féminine

A quand un mini-ministère de la fonction domestique demande Mme Daniel Johnson?

Maintenant que la bataille "à travail égal, salaire égal" est virtuellement gagnée dans beaucoup de secteurs, elle m'apparaît que partielle, qu'à demi victorieuse, a dit l'épouse du premier ministre, Mme Reine Johnson aux membres de l'association des femmes de Granby. Il reste aux femmes d'aujourd'hui une longue série de luttes à mener. Les nouvelles tâches des femmes me semblent énormes et les besoins sans cesse croissants a dit Mme Johnson à l'occasion d'une causerie ayant pour thème "Femme au travail".

Parmi des problèmes à résoudre, Mme Johnson voit l'organisation de garderies multiples, la formation d'aides domestiques compétentes, la représentation féminine plus importante en politique, des cours de rattrapage pour les ménagères, la création de nouveaux emplois pour une main-d'œuvre féminine de plus en plus spécialisée et une échelle de salaire des mères de famille. Toutefois la conférencière n'a pas du tout parlé du rôle de l'Etat dans la solution de ces différents problèmes.

La femme au travail est une

nécessité aussi bien sociale, psychologique qu'économique, a encore dit Mme Johnson. "Avez-vous déjà pensé au chaos économique que provoquerait le retour de toute la main-d'œuvre féminine à un rôle exclusif de ménagère et d'éducatrice?" Selon Mme Johnson, cet argument beaucoup plus que les cris et les revendications inutiles, plus qu'une agressivité mal dirigée, est le premier véritable argument des femmes de la nouvelle ère.

Reconnaissant qu'elle n'est pas une "femme au travail" comme la définit généralement ce terme, Mme Johnson a dit son admiration pour la mère au foyer qui tout en élevant trois, quatre jeunes enfants, réussit à s'intéresser à tout et à discuter avec autant de jugement du docteur Spock, de Simone de Beauvoir et de la politique des Etats-Unis au Vietnam. "Merveilleuse, parce qu'elle est renseignée et que sa vie de génitrice ne lui semble pas une entrave, mais une extraordinaire expérience humaine, en attendant de se tourner vers le monde du travail".

Pour rire ou pour amuser son auditoire, Mme Johnson

a proposé la formation d'un mini-ministère de la fonction domestique, un syndicat de ménagères ou une association dont le principal objectif serait de limiter les corvées domestiques, à un nombre minimum d'heures par jour!

30,000 infirmières en congrès à Québec

La 47ème assemblée annuelle de l'association des infirmières du Québec aura lieu les 16 et 17 novembre au Château Frontenac à Québec.

C'est la première fois en 21 ans d'existence que l'organisme qui groupe quelque 30,000 membres tiendra son congrès dans la capitale provinciale.

M. Jean-Charles Bonenfant, conférencier au dîner prononcera une causerie intitulée: "La Confédération est née au Québec". L'inscription des membres commencera dès 14h30 mercredi le 15 novembre. Les 16 et 17, les membres des divers comités feront rapport de leurs activités respectives et discuteront des affaires de l'association.

La Fédération des services sociaux réclame une fois de plus une politique familiale et sociale au Québec

par Solange Chavlin

Quelques jours avant l'ouverture de son congrès annuel, la Fédération des services sociaux à la famille, vient de rendre public un mémoire qu'elle adressait en octobre dernier à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, mieux connue sous le nom de commission Castonguay.

On y répète plusieurs vœux déjà présentés en 65 et en 66 aux ministres René Lévesque et Jean-Paul Cloutier, vœux et souhaits qui sont demeurés sans réponse. On y reprend également des recommandations beaucoup plus lointaines qui avaient fait l'objet du rapport Boucher, qui dort maintenant au fond de plus d'un tiroir. Mais on devient plus agressif et plus concret réclamant l'application rapide et immédiate d'une véritable politique sociale et familiale au Québec.

Le statut des agences familiales y est mieux défini et on insiste sur l'adoption d'une loi unique qui engloberait l'ensemble des réalités impliquées par le statut juridique et par l'accréditation du ministère de la famille.

Le regroupement régional qui faisait également l'objet de recommandations majeures du rapport Boucher est également réclamé pour remplacer la formule diocésaine d'agences qui n'a plus sa raison d'être en 67.

Rôle des citoyens

La participation active des citoyens et la collaboration des corps intermédiaires devront être favorisées le plus possible, dit le mémoire afin d'amener les individus et les familles à être plus actifs au sein de la société. La Fédération voudrait également que son mandat lui permette de jouer un rôle de prévention et de réhabilitation et non pas seulement de pourvoyeur de fonds.

Services d'assistance

Dans la guerre à la pauvreté et face aux problèmes que rencontrent les familles, la Fédération demande que les agences sociales aient les possibilités financières de créer, lorsqu'elle le juge propice selon une planification établie conjointement par l'Etat et les organismes sociaux, des services d'assistance professionnelle et sociale, d'éducation et d'animation sociale. Elle souhaite aussi l'adoption d'un système plus libéral d'assistance, moins préoccupé de satisfaire aux conditions d'éligibilité aux prestations que de répondre aux besoins réels des gens.

Formation des travailleurs sociaux

Le rôle et le travail des travailleurs sociaux est en voie de transformation. Ce ne seront plus d'ici quelques années des enquêteurs chargés d'appliquer une loi. Ils prendront de plus en plus de place au sein des équipes communautaires des populations défavorisées. Aussi leur formation pour s'adapter à ces changements, devra-t-elle subir de profondes transformations. La Fédération réclame donc l'aide de l'Etat pour la mise en route d'une étude sur la délimitation des niveaux de compétence et de juridiction des travailleurs et aides sociaux et également afin de mieux connaître les besoins futurs des agences familiales en personnel. Le tout afin de prévoir l'avenir, d'y jouer un rôle préventif, plutôt que d'appliquer des cataplasmes comme la majorité des travailleurs sociaux doivent le faire de nos jours.

P.S. Le congrès de la Fédération des Services sociaux à la famille aura lieu au Holiday Inn de Montréal, les 26, 27 et 28 novembre prochains.

Québec devrait collaborer davantage à la recherche scientifique contre le cancer

Dans un mémoire d'une quarantaine de pages présenté ces jours derniers à la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, la société canadienne du cancer, division du Québec, réclame une contribution accrue du gouvernement de la province dans la recherche scientifique contre le cancer.

C'est la première et la plus importante des huit recommandations formulées à la commission Castonguay par la société.

Le métier d'infirmière s'apprend aux CEGEP

Cette année marque une date historique dans l'enseignement du nursing au Québec. Les changements récemment apportés au système général d'éducation du Québec ont fourni l'occasion de réformes importantes dans le programme d'études et l'organisation des écoles d'infirmières, tel que recommandé par l'Association des Infirmières du Québec.

La décision longuement attendue, à la suite des recommandations du Rapport de la Commission Royale d'Enquête Parent sur l'éducation au niveau post-secondaire, fut enfin prise en juin 1967. Après l'adoption par la législation provinciale des modifications de structure du système d'éducation, plusieurs Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CEGEP) ouvriront leurs portes aux étudiants de langue française, cet automne. Malgré le désir de plusieurs collèges d'inclure l'option en nursing dans leur programme, il fut possible de l'établir à deux endroits cet automne, soit à l'Académie de Québec et au Collège de Chicoutimi. Ce programme a aussi été mis en oeuvre dans un collège du même genre à Matane.

L'intégration du cours d'infirmière (cours de base) au programme de ces collèges marque une étape importante dans la formation des infirmières au Québec.

Une jeune avocate, Lise Pominville, est nommée procureur de la couronne

Le ministère de la Justice du Québec a annoncé ces jours derniers la nomination de Mlle Lise Pominville, une jeune avocate de vingt-cinq ans au poste de procureur de la couronne, pour le district de Montréal. On croit savoir qu'il s'agit d'un précédent parmi les femmes du barreau au Québec. Ce serait une porte ouverte aux femmes qui se lancent dans la carrière juridique: l'accès aux postes de commande leur est désormais possible.

Au cours d'une entrevue qu'elle accordait à une journaliste de la Presse canadienne, Mlle Pominville a décrit ainsi ses nouvelles fonctions: "Le rôle du procureur est de présenter devant le tribunal, au nom du ministère de la Justice qui se doit de protéger la société, les faits relatifs à toute violation grave de la loi. L'accusé qui, selon les termes de la loi est innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable, est représenté par un avocat de la défense chargé de trouver les arguments qui susciteraient un doute raisonnable au procès en cour criminelle. Dans certaines causes plus difficiles nécessitant de longues enquêtes et plaidoiries, on requiert les services de deux procureurs et le même nombre d'avocats de la défense."

Un travail passionnant

Diplômée de la faculté de droit à l'université de Montréal, Mlle Pominville a fait un stage de cléricature avant d'être admise au barreau, en juin dernier. Ayant posé sa candidature pour l'obtention d'un poste qui lui est maintenant offert, elle estime que cette nomination lui apportera de fréquents contacts avec le tribunal dans une ambiance purement juridique.

Tout récemment installée au Palais de Justice, le nouveau procureur s'occupe pour l'instant d'étudier les dossiers avant d'être chargée d'en présenter devant un juge. Interrogée à savoir si à l'endroit d'un procureur féminin, l'on tient compte d'un choix particulier de causes, la jeune avocate ne saurait le préciser.

Quant à la responsabilité du procureur de la couronne, Mlle Pominville semble croire que celle-ci est moins engagée que celle du défenseur, le rôle du procureur étant d'exposer les faits qui sont

Les femmes-médecins veulent retourner à la pratique

TORONTO — Quelque 23 femmes médecins sur les cent qui ont abandonné la pratique médicale ont manifesté l'intention de retourner vers leur profession, après avoir suivi un cours de recyclage.

Ces femmes ont répondu à un appel lancé par la Fédération ontarienne des femmes-médecins. Les autorités de l'organisme ont reçu en tout 50 réponses.

Le cours de trois semaines qui doit débuter en février ou en mars prochain a été initié dans le but de pallier au manque de médecins dans la région de Toronto.

Les lettres ont été envoyées aux seules femmes qui ont obtenu leur doctorat en médecine au cours des 20 dernières années. D'après un porte-parole de la Fédération, toute personne ayant abandonné la pratique depuis un plus grand nombre d'années devrait suivre un cours plus long.



INSTITUT DE BEAUTÉ Mimi Rosquin

- ★ Maquillage
 - ★ Épilation tous genres
 - ★ Facial
 - ★ Soins du buste
 - ★ Traitement des rides et de l'acné
- avec les produits

D^g. Payot et YUN-KA
1470 Mansfield 288-4661



pris en considération par le tribunal.

Les sujets d'ordre juridique intéressent depuis plusieurs années cette jeune fille qui n'a pas hésité dans le choix de sa carrière.

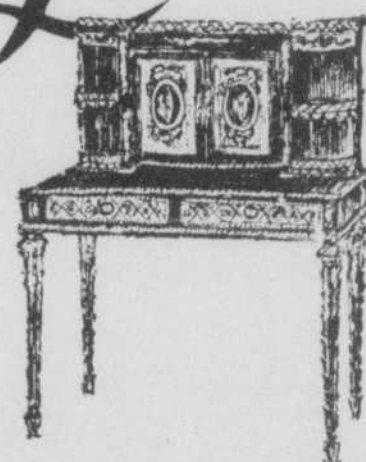
"Les étudiantes qui entrent à la faculté de droit sont attirées par la profession et y consacrent tout leur temps et leurs efforts. Ce n'est pas facile d'y réussir" de souligner Mlle Pominville.

Originaire de Ville St-Pierre, elle est la benjamine d'une famille de trois enfants et el-

le vit avec ses parents. Sans avoir aucun projet de mariage immédiat, Mlle Pominville qui est fort jolie, avoue qu'elle s'engagerait volontiers dans la vie conjugale si le destin plaçait sur sa route le compagnon de son choix.

"Mais pour le moment, précisez-elle, il n'est question que d'assumer de nouvelles responsabilités professionnelles." Si son travail de procureur du ministère de la Justice lui en laisse le temps, Mlle Pominville fera du ski, cet hiver, dans les Laurentides.

Lincor



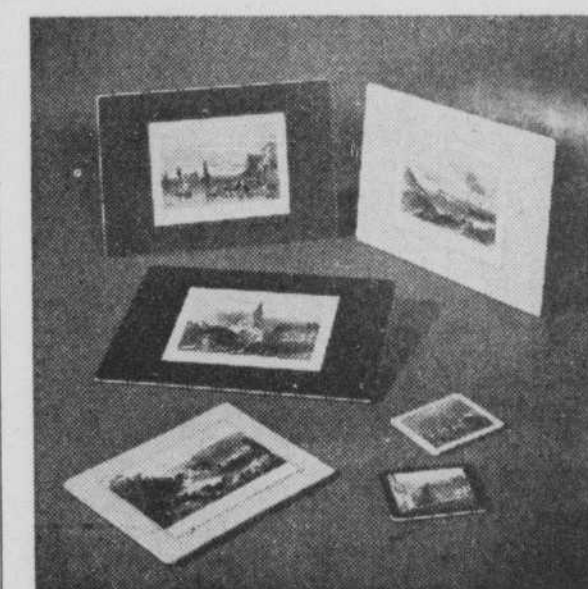
Très Louis XVI...

...ce secrétaire de grand style, aussi élégant que bien conçu, rehaussé de bronzes et de panneaux finement décorés. Il fait partie de notre collection de raretés européennes comprenant, entre autres, commodes, tables, miroirs, lampes, lustres, armoires et consoles.

Maison Lincor

1320, avenue Greene • 932-7990

Kenneth Mayers, propriétaire



Décorative, originale, distinguée
cette importation toute
spéciale d'Angleterre.

Spécialement arrivés à l'occasion des Fêtes, ces fameuses sous-plats, sont maintenant en vente chez Bowrings. Résistants à la chaleur, lavables, et dessous en feutre protégeant votre table. Imprimés Bartlett et autres modèles. Les arrières-plans sont vert, crème ou cerise correspondant bien avec chaque décor. Porte-plats 4.95 - porte-assiettes 3.95, porte-bouteilles 1.95 - Ravissants cadeaux pour vous-même ou pour d'autres.

BOWRINGS

ETABLIE 1811



Place Bonaventure Place du Canada
Place Alexis Nihon West Island Mall
et Aéroport International de Montréal

Vente à l'enchère

de meubles de l'Expo en provenance de

Salon d'honneur du pavillon des Nations Unies
Plusieurs appartements des V.I.P. de
Habitat 67, Port Royal, etc.
Incluant Canada Ciment, Canadian Wheat Board
Times Inc. et des appartements des hôtes
d'Australie etc.

Meubles et équipement de bureau
d'Hovercraft, du pavillon de l'Economie et
du progrès etc.

Cet encan comprendra des sofas et fauteuils bien rembourrés, tables de vivier, mobiliers de chambre à coucher et lits continentaux, tapis de belle qualité, mobiliers de patio en sequoia de la Californie, pupitre, chaise de bureau, lampe de table, percolateur, bouilloire, radio réveille-matin, grille pain, aspirateur, et autres petits appareils électriques, lingerie de lit, couvertures, oreillers, plantes incluant un très grand philodendron, photo, porcelaine, couverts, plats, etc.

Pour la plupart de ces choses,
à peine usagées

VENTE: Samedi, le 18 novembre à 10.30 h. du matin

À NOS GALERIES DES ENCANS
4950, de la Savane & 5025, Paré

Inspection: Vendredi, 17 nov. de 10 à 21.30 h.

FRASER BROS. LTD.

(Évaluateurs & commissaires-priseurs depuis 1880)



la promenade
du dimanche
VOIR PAGE 10



Élégant et romantique
connu pour ses
superbes mets classiques
français et portugais
et
pour cette musique
étrange et émouvante...

FADO

RESTAURANT
423 St. Claude
(dans le Vieux Montréal)
RESERVATIONS: 878-3959



17/787 - 13D
Prix C.M. \$230.00



17/786 - 1D
Prix C.M. \$165.00

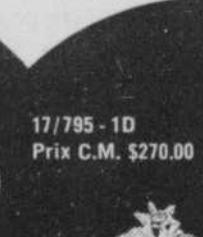


17/794 - 6D
Prix C.M. \$155.00

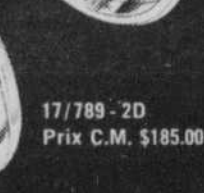
dignes de votre amour
les diamants "fascination"
plus purs — mieux garantis



17/791 - 1D
Prix C.M. \$185.00



17/795 - 1D
Prix C.M. \$270.00



17/789 - 2D
Prix C.M. \$185.00



17/796 - 1D
Prix C.M. \$145.00

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE

8225, BOUL. ST-LAURENT — TÉL.: 389-8081

5975, BOUL. MONK — TÉL.: 769-8815

ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. jeudi et vendredi

M. Marc Carrière souhaite un rapprochement entre hommes d'affaires et intellectuels

M. Marc Carrière, président de la maison Dupuis Frères, et de plusieurs autres entreprises canadiennes françaises souhaite un rapprochement entre les intellectuels et les hommes d'affaires du Québec. Parlant sans texte, et dans un style à l'emporte-pièce devant les membres du club Richelieu-Maisonnette, M. Carrière a livré hier midi un message qu'il a qualifié lui-même de "chant du cygne", car il ne désire nullement amorcer ou continuer une polémique avec d'autres person-

nalités du monde politique et intellectuel.

Dans son exposé, qui était en quelque sorte une mise au point sur les propos qu'il-même et M. René Lévesque avaient tenus quelques jours auparavant, le président de Dupuis Frères a déclaré qu'il appartenait aux partisans des thèses souverainistes et séparatistes de faire la preuve d'un Québec plus prospère dans un contexte politique modifié.

Quant à lui, il préfère travailler au développement économique du Québec dans une constitution renouvelée, que de céder aux théories à la mode, qui lui parviennent à son bureau au rythme de cinq par jour depuis sa récente allocution devant un groupe d'hommes d'affaires.

Trois instituts de français ont fait appel au Québec

QUÉBEC — A. Elliot Lake (Ontario), à l'université Dalhousie à Halifax, et enfin au collège Assomption, à Worcester (Massachusetts), le ministre des affaires culturelles a assuré la présence du Québec, à l'occasion de cours d'été destinés à permettre à des enseignants de se perfectionner dans l'enseignement du français comme langue seconde. En effet, dans les trois cas, il a été invité spécialement à s'y faire représenter.

Selon le ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, ce fait indique que l'on se rend maintenant compte que, si l'on veut créer une atmosphère française, il faut désormais faire appel au Québec.



Bertrand Proulx peut maintenant marcher, après avoir été considéré comme paralysé pendant trois ans. C'est le Dr Gordon Murray, de Toronto, qui l'a guéri, ayant mis au point une technique chirurgicale pour la réparation d'une colonne vertébrale endommagée. (Téléphoto PC)

Quatre personnes gravement brûlées en voie de guérison grâce à la carbenicilline

TORONTO (PC) — Quatre survivants grièvement brûlés dans l'écrasement d'un autobus tchèque survenu en septembre à Gander sont sur la voie d'une guérison rapide depuis qu'on leur administre un nouveau type de pénicilline semi-synthétique. C'est ce que l'on révèle aujourd'hui dans une édition du journal de l'Association médicale canadienne.

Conçu en Angleterre, ce nouveau médicament appelé carbenicilline pourrait fort bien "jouer un rôle important dans la réduction de mortalité due aux brûlures graves en combattant l'infection", aux dires des médecins de Halifax.

L'équipe médicale qui a administré le nouveau traitement était formée de quatre médecins et de deux techniciens, sous la direction du docteur C.E. van Rooven.

L'antibiotique a été importé d'Angleterre avec la permission de la division des aliments et des drogues du ministère de la Santé. La carbenicilline a été appliquée d'urgence aux quatre blessés les plus graves.

Les victimes souffraient de brûlures au troisième degré sur 40 pour cent de leur corps et étaient prises d'accès de fièvre. Quelques jours après l'injection intraveineuse de l'antibiotique britannique, il a été possible d'entreprendre des greffes.

Le talent de la jeunesse québécoise prédispose à l'optimisme (D. Johnson)

QUÉBEC (PC) — L'année qui vient aura "une portée extrêmement importante pour toute la nation", mais plusieurs facteurs, dont le talent de la jeunesse québécoise, prédisposent à l'optimisme, a déclaré le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

M. Daniel Johnson accueillait alors à son bureau du parlement une délégation des clubs optimistes et le jeune Henri Pons, élève au collège Saint-Stanislas, de Montréal, élu "premier ministre" pour une semaine par les clubs optimistes de la province. Il a fait allusion aux problèmes nationaux qui existent au Canada, "comme dans tous les pays du monde", de même que dans la province.

Ces problèmes se ressemblent partout, a commenté M. Johnson parce qu'ils ont trait à la scolarisation, au développement urbain, économique et industriel.

Le premier ministre a dit que les Québécois n'ont pas à être pessimistes devant ces problèmes car ils ont d'importantes ressources et richesses naturelles à développer et "une jeunesse qui a énormément de talent".

Le jeune Pons a mérité le titre de "premier ministre" en sortant vainqueur d'un concours d'art oratoire organisé par les 57 clubs optimistes du Québec.

Remerciant le chef du gouvernement qui venait de lui remettre un trophée, il a dit vouloir se faire le porte-parole "d'une génération qui cherche, qui bouge et qui veut réussir".

Jean-Noël Poulin est nommé à la direction générale du domaine territorial du Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude Gosselin, a annoncé mardi la création d'une direction générale du domaine territorial de la province et a nommé M. Jean-Noël Poulin à ce poste.

M. Poulin était jusqu'ici directeur du département de géodésie et de cartographie de la faculté de sylviculture et de géodésie de l'université Laval.

Le ministre n'a pas précisé le rôle qu'aura cette direction mais le titulaire a dit, au cours d'une entrevue, dans la capitale, qu'il agira comme coordonnateur de quatre services au ministère des Terres et Forêts: l'arpentage et la géodésie, le cadastre, la photogrammétrie et le service des terres.

Le nouveau directeur général du domaine territorial verra à la mise en oeuvre de la politique de l'administration du territoire québécois, soit une superficie de quelque 595,000 milles carrés.

Le ministre a annoncé la nomination de M. Poulin au cours d'une brève cérémonie organisée par la corporation des arpenteurs géomètres du Québec à l'occasion de la nomination de deux nouveaux membres, MM. Serge Hamel et Marcel Turcotte.

La corporation, qui groupe quelque 380 arpenteurs géomètres dans le Québec, a également fait savoir qu'elle étudie présentement une révision complète de la loi qui la régit afin que des changements importants soient apportés à cette profession.

En cinq ans, les collisions entre oiseaux et avions ont coûté quelque \$2,000,000

Selon un membre du Conseil national de recherches, les grandes compagnies aériennes canadiennes ont perdu, au cours des cinq dernières années, une somme d'environ \$2,000,000, à la suite de collisions entre avions et oiseaux.

M. Harrison F. Lewis, dans un rapport publié dans la revue de l'Organisation de l'aviation civile internationale, explique que cette perte est le résultat direct de plus de 1,000 collisions de ce genre.

Pour expliquer concrètement le danger de ces collisions, M. Lewis déclare que si un réacteur volant à 600 milles à l'heure frappe un eider

Technique chirurgicale qui rend aux paralysés l'usage de leurs membres

TORONTO (PC) — Par une démonstration spectaculaire dans un hôtel de Toronto, un chirurgien a dévoilé une technique chirurgicale qui permet aux personnes paralysées par des blessures à la colonne vertébrale de recouvrer l'usage de leurs membres.

Le Dr Gordon Murray, âgé de 73 ans, de Toronto, parlant à l'occasion du dîner annuel de la Fondation de recherches de l'Hôpital général et orthopédique de Toronto-est, a fait transporter sur son lit une victime d'un accident, âgé de 24 ans, et paralysé à partir des épaules en descendant, depuis octobre 1963.

Nominations

Le bureau de direction de l'Association des universités et des collèges du Canada vient de désigner au poste de président de cet organisme Mgr Roger Guindon, recteur de l'université d'Ottawa. Le vice-président est M. Colin B. Mackay, président de l'université du Nouveau-Brunswick tandis que MM. W.E. Beckel, de l'université de Toronto, L. P. Bonneau, de l'université Laval, Frank MacKinnon, du collège Prince of Wales de Charlottetown, et H.H. Sanderson, de l'université du Manitoba, ont reçu un mandat de trois ans au bureau de direction. Le professeur M. O. Morgan, de la Memorial University à St-Jean de Terre-Neuve et M. H. Rocke Robertson, de l'université McGill, ont été réélus pour un terme de trois ans.

M. Roger Tessier, de Montréal, vient d'être nommé à la vice-présidence du conseil provisoire de la Compagnie des jeunes Canadiens. C'est ce que vient d'annoncer M. Douglas Ward, président du conseil. Membre du conseil depuis juillet dernier, M. Tessier succède à Me Marc Lalonde, avocat de Montréal.

M. Roland Gagné, homme d'affaires de Montréal, a accepté pour une quatrième année consécutive la présidence de la campagne provinciale de 1968 de la division du Québec de la société canadienne du cancer. L'objectif cette année est de \$750,000.

M. Clément Vincent, ministre de l'agriculture et de la colonisation, annonce la nomination de M. Lucien Bissonnette au poste de sous-ministre adjoint ainsi que la mise en place de nouvelles structures. M. Gilles Ledoux devient directeur général de la commercialisation tout en conservant son poste de vice-président de la régie des marchés agricoles. Ses adjoints seront MM. Léon Sylvestre, agronome, et Camille Julien, médecin vétérinaire. Dans les nouvelles structures, M. Roméo Lalande, sous-ministre en titre, continuera à s'occuper de l'administration générale du ministère et M. Benoît Lavigne, sous-ministre associé, assumera l'élaboration des politiques.

M. J. Geoffrey Notman, président, annonce la nomination de M. R. C. Scrivener, vice-président et directeur de la compagnie Bell Telephone du Canada, au poste de gouverneur et trésorier honoraire de l'hôpital Royal Victoria.

M. Benoît Robitaille vient d'être élu président de la commission de géographie du Québec, et M. Jean-Marie Bourbeau, vice-président. M. Jean Poirier, géographe, est le secrétaire de la commission, organisme qui relève du ministère des terres et forêts.

Rue Edouard-Montpetit

Le nom de la rue Maplewood ne sera pas changé en celui de rue Edouard-Montpetit avant que la recommandation en ce sens du sous-comité de toponymie du conseil de ville n'ait reçu l'agrément des conseillers du district et la ratification des autorités municipales.

Une rumeur voulait que Montréal profite du dévoilement du monument Edouard-Montpetit aujourd'hui, à l'extérieur du centre social de l'université de Montréal, pour annoncer un tel changement de nom. Mais la procédure pour le changement des noms de rue exige l'accord du conseil, qui à son tour tient grand compte du sentiment des représentants du district.

Le nom de la rue Maplewood ne sera pas changé en celui de rue Edouard-Montpetit avant que la recommandation en ce sens du sous-comité de toponymie du conseil de ville n'ait reçu l'agrément des conseillers du district et la ratification des autorités municipales.

Une rumeur voulait que Montréal profite du dévoilement du monument Edouard-Montpetit aujourd'hui, à l'extérieur du centre social de l'université de Montréal, pour annoncer un tel changement de nom. Mais la procédure pour le changement des noms de rue exige l'accord du conseil, qui à son tour tient grand compte du sentiment des représentants du district.

Le nom de la rue Maplewood ne sera pas changé en celui de rue Edouard-Montpetit avant que la recommandation en ce sens du sous-comité de toponymie du conseil de ville n'ait reçu l'agrément des conseillers du district et la ratification des autorités municipales.

Une rumeur voulait que Montréal profite du dévoilement du monument Edouard-Montpetit aujourd'hui, à l'extérieur du centre social de l'université de Montréal, pour annoncer un tel changement de nom. Mais la procédure pour le changement des noms de rue exige l'accord du conseil, qui à son tour tient grand compte du sentiment des représentants du district.

Communauté radiophonique francophone

PARIS (AFP) — La commission des directeurs de programmes de la communauté radiophonique francophone, qui groupe des représentants des quatre pays: Belgique, Canada, France et Suisse, est réunie depuis lundi à Paris sous la présidence, cette année, de M. Marcel Quimet, vice-président et directeur du réseau français de Radio-Canada.

L'ordre du jour porte sur les échanges de programmes (qui vont s'accroissant) entre les quatre pays et les facilités qu'ils peuvent mutuellement s'accorder dans les domaines de la radio et de la télévision.

La session qui se tient à la maison de l'O.R.T.F. doit prendre fin aujourd'hui.

Le gouvernement du Québec avait envisagé de déléguer un observateur, M. Gautier, mais y a renoncé.

Avant l'opération, a dit le Dr Murray, Bertrand Proulx, de St-Jean de Chébourg, Qué., "était totalement désespéré". Il ne pouvait pas remuer les mains ni les coudes, et il devait respirer par le diaphragme, incapable qu'il était de gonfler la poitrine.

Devant l'assistance, M. Proulx se souleva sur son lit, sans aide, et se mit dans la position assise en tirant des courroies attachées à une barre au-dessus du lit. Après s'être reposé, et avec l'aide des infirmières, il descendit de son lit et se mit debout sur le plancher, en s'appuyant les coudes sur un appareil mobile spécial.

"Il n'avait pas bougé une jointure depuis trois ans", dit le Dr Murray. Le patient leva un bras, à la demande de l'infirmière, puis, s'installant confortablement dans son lit, il but lui-même dans un verre.

"Ce jeune homme pourra marcher", dit le chirurgien.

Travail de recherches

Le Dr Murray, reconnu pour son travail de pionnier dans la chirurgie du coeur et le développement du rein artificiel, a déclaré que ses recherches pour détruire la théorie voulant que la colonne vertébrale ne puisse être guérie ont commencé il y a huit ans.

Le Dr Murray, avec l'aide de ses associés, coupait les colonnes vertébrales d'animaux anesthésiés, afin de simuler la condition d'un être humain puis tentait de remettre les deux bouts ensemble, en juxtaposition exacte.

"Ma théorie était que la raison pour laquelle la colonne vertébrale ne guérissait pas venait du fait que les extrémités n'étaient pas parfaitement juxtaposées", dit le Dr Murray.

Il a ajouté que l'amélioration est visible chez les humains vers le troisième mois après l'opération.

Il a déclaré également que deux des sept patients qu'il a

opérés, jusqu'ici, ne montrent pas de signes de guérison, parce que, dans leurs cas, ils avaient subi à la colonne vertébrale des lésions qui avaient détruit des cellules.



Le Dr Gordon Murray, à gauche, explique sa technique chirurgicale au Dr G.D. Hart. Le Dr Murray s'était déjà rendu célèbre par son travail de pionnier dans la chirurgie du coeur et le développement du rein artificiel (Téléphoto PC)

Montréal-Québec



par le Rapido vous voyagez en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

• 3 Rapidos par jour — aller-retour.
• Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
• Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
• A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour! Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:

\$4.20

CN

Quand on sait faire un grand rye whisky...

on laisse le maïs aux autres!

Cela peut surprendre, mais presque tous les whiskys canadiens les plus vendus sous la dénomination "rye" sont faits avec du maïs. C'est inadmissible, car on sait bien qu'un whisky fait entièrement de seigle est délicieusement différent. Gâter un bon whisky comme l'Alberta Premium? Jamais! Nous sommes la seule distillerie canadienne qui n'ait pas un seul grain de maïs sur place. C'est un fait.



BOTTLED IN CANADA UNDER THE SUPERVISION OF THE CANADIAN GOVERNMENT ALBERTA DISTILLERS LIMITED, CALGARY, CANADA

AU GRILLADIN

Le Grilladin offre chaque jour son menu à \$1.50 - \$1.75 \$2.00 et ses deux fameuses spécialités à \$2.50 LE RUMP-STEAK façon "grilladin" et LE FILET MIGNON aux champignons. Aussi son menu à la carte. Apéritifs et cocktails au bar Grill-A-Din.

Air climatisé - American Express - Diners Club. Grande salle pour réception et banquets.

Pour réservations - Votre Hôtesse Colombe 288-0297 1463 rue Metcalfe (sortie du Métro Peel-Metcalfe)

Vous avez franchi toutes les portes sans en manquer. Demain, vous dévalerez en droite ligne.

La bonne humeur règne. Quoi de mieux que d'arroser ça avec du Vat 69?

VAT 69

UN SCOTCH RENOMMÉ

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse par Wm. Sanderson & Son Ltd.

CERTIFICATS D'ÉPARGNE

6%

VOUS RECEVEZ \$10. POUR \$7.35 INVESTIS

Vos épargnes augmentent de 36% en 6 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de \$10., autant de Certificats d'Épargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.

*Intérêt simple

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846 - Membre: Société d'Assurance Dépot du Canada

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Arts et spectacles

Orchestre Symphonique de Montréal

LES REFLETS ET LES OMBRES DE DECKER

par Jacques Thériault

Si c'est à pas de colombe que les plus grandes choses nous arrivent, saluons donc la rentrée musicale de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Il attaqua sa 34e saison, mardi soir à la salle Wilfrid-Pelletier, sous la direction de son chef permanent Franz-Paul Decker. La salle était remplie, le public d'habités prêt à bondir d'enthousiasme. Puis le chef est entré sur scène noblement, bien décidé à prendre définitivement l'orchestre en main.

Dans toutes les villes du monde, on attend toujours que l'orchestre local ait dressé ses batteries avant de déclencher l'activité musicale définitivement engagée. De ce fait, il serait un peu exagéré de dire que la saison de l'OSM commence sans bruit. Mais c'était un bruit venu de loin, d'aussi loin que la première sonnerie de trompette entendue en coulisse, lors de l'exécution de l'ouverture "Léonore No. 3" de Beethoven. C'était une musique physique avant d'être celle de la sensibilité.

Soliste invité à cette occasion, le pianiste bulgare Alexis Weissenberg a évité avec une simplicité, une sûreté et un naturel extraordinaires les écueils inhérents au "Concerto en ré mineur" de Bach. A lui seul, il avait autant de souffle que l'ensemble de musiciens dirigé par Decker, une trentaine d'archets qui nous rappellent une phrase célèbre du compositeur français Jacques Chailley: "Ne brandissez pas le livre de recettes: servez-vous un bon plat". Vraiment, cette œuvre de Bach n'avait que la peau et les os, sans trop de couleur et de relief.

La deuxième partie du programme a eu ses remous et ses lueurs. Il nous a semblé que Decker cherchait à déborder le ressort qu'il avait bandé au début de la soirée. Sous sa direction attentive (mais un peu froide), les musiciens ont retrouvé leur souffle habituel au sein de la "Symphonie No. 1" de Beethoven, en particulier dans le "menuetto". Ici il a éclairé

quelques passages de l'œuvre, bien que trop de pages soient demeurées à l'ombre d'une trop forte dose de classicisme.

L'orchestre était manifestement plus à l'aise dans la deuxième suite "Daphnis et Chloé" de Ravel. Elle figure dans son répertoire comme une pièce de prédilection. Malgré un "lever du jour" qui nous remémorait ceux de l'Opéra Bolchoï (un gros soleil bien en évidence qui s'impose rapidement, sans crier gare!) l'œuvre n'était pas sans dynamisme dans son ensemble.

Au voisinage immédiat des bois, la complexité des rythmes — mesurés habilement par les trois percussions — a accroché des sourires de satisfaction sur les lèvres de plus d'un mélomane. On disait "oui" à Franz-Paul Decker, on anticipait déjà le ton du prochain concert. Car, celui-ci n'aura été qu'une refonte incomplète des belles sonorités qu'on reconnaît à l'OSM.

Le procès des Saltimbanques se poursuit

DES ATTOUHEMENTS SUGGÉRÉS PAR LA TECHNIQUE

Les témoignages entendus mardi à la reprise du procès de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques ont fait ressortir que, ce que des policiers et des spectatrices ont pris au cours de la pièce pour des attouchements, était en réalité une illusion d'optique créée par une technique théâtrale voisine du mime et de la pantomime: l'aura motrice.

Les comédiens sont accusés d'avoir donné un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo, le 25 septembre, lors de la présentation de la pièce "Equation pour un homme actuel".

Au cours du procès qui a débuté le 31 octobre et qui a été ajourné à deux reprises, la couronne a fait entendre les témoignages de quatre agents de l'escouade de la moralité de Montréal et de deux ménage-

res qui ont affirmé avoir vu, dans le neuvième tableau d'une durée de 10 minutes, une véritable provocation sexuelle.

Au cours du procès, M. Moretti a révélé qu'il avait participé à au moins 25 spectacles depuis 10 ans, et qu'il avait reçu une bourse de \$5,000 du ministère des Affaires culturelles. Il a affirmé qu'à aucun moment sa pièce n'avait comme thème la provocation sexuelle. Son thème porte sur les préoccupations majeures de l'homme moderne.

Mouvement giratoire

Commentant le 9e tableau de la pièce, il a déclaré qu'il comportait une suite de gestes harmonieusement synchronisés décrivant l'homme à la poursuite de l'amour. Le tableau est en fait une évoca-

tion de l'amour humain et de l'érotisme chez l'homme, disait encore M. Moretti.

Le tableau a sa raison d'être, a-t-il dit, en raison de l'importance du fait érotique dans la vie contemporaine.

M. Moretti et une comédienne impliquée dans l'affaire, Mlle Wilma Ghezzi, ont affirmé qu'à aucun moment les acteurs se touchaient. "Je faisais... des mouvements rotatifs avec mes hanches, tandis que mes mains se promenaient de ma taille au bas du cou à quelques pouces de distance de mon corps," a déclaré Mlle Ghezzi.

Elle a expliqué que ses partenaires semblaient la toucher à certains moments, mais que ce n'était qu'une illusion. "C'était le but visé," a-t-elle dit.

M. Rodrigue Mathieu, metteur en scène de la pièce, a déclaré s'être inspiré de techniques utilisées par la Comédie de l'Art, par l'Opéra de Pékin et par le Kabuki japonais, pour la mise en scène de la pièce.

RADIO-CANADA ACCUSE LES ÉCOLES D'ARTS

Le réseau français de Radio-Canada a accusé les écoles d'enseignement de l'art de la province de ne pas regarder la réalité en face.

Dans un mémoire soumis à la commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, la société d'Etat ajoutait que les diplômés des écoles d'art manquaient de connaissances générales, surtout en ce qui concerne l'environnement électronique de la télévision.

Le mémoire, qui a été présenté devant M. Marcel Rioux, président de la commission d'enquête, affirme que les comédiens embauchés par Radio-Canada et sortant des écoles d'arts ont formé pour la scène et ne connaissent à peu près rien sur le métier en studio.

'ADOLPHE' DE CONSTANT PORTÉ À L'ÉCRAN

PARIS — "Adolphe", le célèbre roman de Benjamin Constant qui doit être porté à l'écran depuis plusieurs années, va devenir un film à partir de lundi prochain, mais dans des conditions très particulières.

Le cinéaste Bernard T. Michel et le producteur Guy Pérold ont imaginé de filmer l'histoire d'un jeune cinéaste qui projette de réaliser "Adolphe". Le jeune

soutient que la scène ne peut absorber qu'une fraction de ces diplômés, tandis que la télévision doit absorber le reste.

La situation est la même du côté des musiciens, ajoute le mémoire qui souligne l'absence totale de formation musicale spécialisée touchant les besoins spécifiques de la télévision et des films.

Quant aux diplômés des écoles professionnelles de ballet de Montréal et de Toronto, le mémoire les trouve très dynamiques, critiquant toutefois le manque de compétence des étudiants d'écoles plus petites dirigées par des "professeurs amateurs".

Le mémoire recommande que les écoles d'arts améliorent leur enseignement dans le but de fournir des artistes créateurs de calibre professionnel, ouverts à toutes les disciplines et possé-

dant une plus vaste culture générale. Enfin, Radio-Canada suggère que les écoles assument l'enseignement des connaissances nécessaires à la télévision.

LA BOITE A CLEMENCE



DE CLEMENCE DESROCHERS ET PIERRE F. BRAULT

avec Clemence, Yvon Deschamps, Gilbert Chénier

(SPECTACLES) MER-JEUDI - VEN 9.00 - 11.00

SAMEDI 8.30 - 10.30 - 12.30

Res. 878-4401

438 PLACE JACQUES-CARTIER (Vieux-Montréal)

DES DEMAIN ENFIN! Un film différent! démontre le chef-d'œuvre méconnu de LOUIS BUNUEL

UN CHIEN ANDALOU de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

En plus: "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE: relâche L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Ville-Marie): "Machbeth aux ténébres" de J. Mignolet - Tous les soirs à 20h.30.

NEW PENELOPE: The Siegfell Scall Band tous les soirs - Vendredi et samedi après-midi: "Sonny Greenwich Quartet".

L'ESCALE: "C'est maintenant qu'il faut boire" de Roger Fournier. Tous les soirs à 20h.30 (Relâche les lundis) - Jusqu'au 19 novembre.

PATRIOTE: Hervé Brousseau. THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: "Le Malentendu" de Camus - Du lundi au samedi (20h.30) - Dimanche en matinée à 14h.30 et 19h.30.

LES SALTIMBANQUES: "Paseant" par Espana, chants, poèmes et danses de l'Espagne (jusqu'à la fin de novembre).

PLACE DES ARTS THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Relâche.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Récital Alain Barrière - 20h.30.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Le T.N.M. présente "Bois-Brûlés" de Jean-Louis Roux - 20h.30 (jusqu'au 3 décembre).

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "L'Espion qui venait du froid" 11.00 - 2.40 - 6.20 "Arrivederci Baby" 12.50 - 4.35 - 8.15

BIJOU: "Le voyage du père" 12.30 - 3.45 - 6.30 - 9.49 "Appelle-moi maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

CANADIEN: "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

CHAMPLAIN: "Le Docteur Jivago" 1.30 - 8.15

CHATEAU: "Les Dieux sauvages" 2.50 - 6.10 - 9.35 "Le Super coup de 7 milliards" 1.10 - 4.30 - 7.55

CREMAZIE: "Un homme pour l'éternité" 1.30 - 4.30 - 7.55 "Somme" 3.30 - 6.30 - 9.30

DAUPHIN: "La Curée" sur sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA: "L'Amour à la plage" et "003 Agent secret"

ELYSEE: Salle Alain Resnais: "Masculin féminin" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

ELYSEE: Salle Eisenstein: "La chaise au lion à l'arc" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

FLEUR DE LYS: "Piège pour Cendrillon" 12.30 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.40

FRANÇAIS: "Les Dieux sauvages" 2.40 - 6.00 - 9.25 "6 Super coup de 7 milliards" 1.00 - 4.20 - 7.45

GRANADA: "Super coup de 7 milliards" 2.40 - 6.10 - 9.30 "Les Dieux sauvages" 1.00 - 4.20 - 7.45

JEAN-TALON: "L'incompris" sur sem. 6.25 - 9.30 - dim. 12.20 - 3.20 - "Alerte à toutes les polices" sur sem. 5.00 - 8.20 - dim. 2.00 - 5.00 - 8.30

MERCER: "L'Amour à la plage" et "003 Agent secret"

PAPINEAU: "Arrivederci Baby" 2.35 - 6.10 - 9.45 "L'Espion qui venait du froid" 12.40 - 4.15 - 7.50

PARISIEN: "Belle de jour" 10.45 - 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00

PLAZA: "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

VENDOME: "Un homme et une femme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI: Jean Renoir - "La règle du jeu" 6.40 - 9.30 "Une partie de campagne" 8.30

VILLERAY: "L'Amour à la plage" 12.15 - 3.32 - 6.44 - 10.01 "003 Agent secret" 1.51 - 5.08 - 8.20

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Gone with the Wind" 8.15

ATWATER: "Rough Night in Vericho" 5.20 - 7.30 - 9.40

AVENUE: "Two Weeks in September" 1.25 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.35

CAPITOL: "Clambake" 10.30 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.20 - 9.35

CINERAMA-IMPERIAL: "Grand Prix", soirs lun. au sam. 8.30 - dim. 7.30 - et matinées sam. dim. et mer. 2.00

KENT: "Thoroughly Modern Millie" 2.15 - 8.15

LOEW'S: "Waterhole no 3" 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40

PALACE: "Point Blank" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35

PLACE DU CANADA: "Privilege" 1.05 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.40

PLACE VILLE-MARIE (petite salle): "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE: "To Sir with Love" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.25

SNOWDON: "Far from the Madding Crowd" en soirée: 8h.15 - Matinée (merc. sam. et dim.): 2.15

STRAND: "Women of the World" 11.35 - 2.55 - 6.15 - 9.40 - "An Eye for an Eye" 10.00 - 1.20 - 4.40 - 8.05

VAN HORNE: "Enter Laughing" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10

WESTMOUNT: "Camelot" 8.15 - Matinées mer. sam. dim. 2.15

YORK: "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

EMPIRE: Festival du film des grands opéras

PLACE VILLE-MARIE (Grande salle): "The Birds, the Bees and the Italians" 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.25

Japonais: s.1. anglais ART: "The Lost Sex" sem. 7.15 - 9.15 - dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

FESTIVAL: "A Stranger Knocks" Sem. 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINEMATHEQUE CANADIENNE: 6.30 "Burlesque American", 9.00 "Barberousse"



"UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT!"

En vedette: Les plus fameux champions patineurs olympiques et du monde.

Splendeur! Musique! Enchantement! Comédie!

CE SOIR 8 h et jusqu'à LUNDI soir

- Matinées - SAMEDI et DIMANCHE à 1.30 et 5.30 p.m.

LUNDI à VENDREDI à 8 h. p.m. SAMEDI SOIR à 9 h. p.m. BILLET À PRIX POPULAIRES:

2.00, 2.50, 3.50, 4.00, 4.50

Bons billets tous les prix, toutes représentations.

FORUM

Le spectacle rêvé pour toute la famille!

Les Productions du Québec Inc. présente:

A L'ESCALE RUE MCGILL

MURMURS METRO VICTORIA BUS 136

C'est maintenant qu'il faut BOIRE

Comédie de Guy Fournier

Du 31 OCT. au 19 NOV. à 8.30 (relâche les lundis)

BILLET: COMÉDIE-CANADIENNE 84 ouest, rue Sainte-Catherine 631-2738

Avec Monique Lepage, Georges Groulx, Jacques Galipeau, Marc Favreau Julien Bessette

"L'un des meilleurs divertissements de la saison estivale." (Martial Dossyva, La Presse)

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

UNE ENFANT-FEMME VIT. SOUFFRE, MEURT

la critique est UNANIME ***** à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE

RESNAIS



de Georges Michel

THEATRE DE QUAT'SOUS

100 est ave. des Pins Tél.: 845-7277

68^{ème} SEMAINE à Montréal

maintenant au

VENDOME

PLACE VICTORIA TEL: 878-1431

CINQUIÈME SEMAINE

SALLE CLIMATISÉE SAINT-DENIS et Bijou

LA DOULEUREUSE SURPRISE D'UN PÈRE À LA RECHERCHE DE SA FILLE

FERNANDEL LILI PALMER LAURENT TERZIEFF

Le voyage du père

APPELEZ-NOUS MAINTENANT

JACQUELINE MAILLAN CLAUDE RICH-PIERRE MONDY CHRISTIAN MARIN-MICHEL GALABRU

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIVÉE AU SAINT-DENIS

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

la critique est UNANIME ***** à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE

RESNAIS

la critique est UNANIME ***** à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE

RESNAIS

la critique est UNANIME ***** à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE

RESNAIS

la critique est UNANIME ***** à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE

RESNAIS

la critique est UNANIME ***** à voir absolument UN PUR CHEF-D'OEUVRE

RESNAIS

théâtre du rideau vert
Du lundi au dimanche à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30 et 19 h. 30

Le MALENTENDU

Arts et spectacles

Radio
TélévisionDe Malraux
à P.-E. Léger

Radio-Canada était présent au Salon du Livre de Québec tenu récemment dans la capitale. On a profité de l'occasion pour rencontrer la lauréate du Prix du Maurier, Mme Reine Malouin, qui a avoué qu'elle pratiquait le vers libre qui permettait une meilleure expression de soi et que le sens de "Mes racines sont là", ouvrage couronné par Maurier, était clair: ses racines sont bel et bien canadiennes. Comme quoi, il y a bien des façons de reprendre à son compte le thème du pays. "Des livres et des hommes", émission animée par Gilles Marcotte, se tourne de plus en plus vers l'entrevue. Pierre Saint-Germain, de Paris, interrogeait une jeune romancière qui a publié chez Grasset un livre au titre assez insolite: "Mange ta soupe et joue ton piano". L'histoire se déroule en Algérie, l'auteur étant pied-noir. On croit que ce livre a de fortes chances de remporter l'un des prix littéraires de la saison. La chronique littéraire de Michel Van Schendel re-

vient chaque semaine. Cette fois, c'était le poète Yves Préfontaine que Van Schendel analysait, découvrant dans "Pays sans parole" un dualisme qu'il n'a pas surmonté.

L'entrevue avec André Malraux était trop courte. Pour l'auteur des "Antimémoires", la vie n'a de sens que celui que chaque homme y puise en recourant à une transcendance, qu'elle soit d'ordre religieux ou qu'elle soit d'ordre artistique. A la question "Avez-vous connu des moments de bonheur total?", il a tout simplement répondu: "Non". C'était clair. Il ne croit pas que les philosophes puissent donner aux hommes les moyens d'assumer leur destin. Et de citer Nietzsche dont il est utopique de vouloir appliquer la philosophie. Selon lui, seul le prophète peut jouer ce rôle.

Mardi soir, on nous a présenté une émission spéciale consacrée à P.-E. Léger missionnaire. On a brosse les grandes lignes de la vie de l'Archevêque de Montréal, reproduit des extraits de sa conférence de presse de commentaire des personnalités comme Gérard Pelletier, Marcel Rioux. Un membre de l'Eglise Unie du Canada a semblé douter de l'opportunité de la dévotion du cardinal, alléguant qu'à son âge il lui serait difficile d'apprendre la langue des lépreux et d'autre chose encore. L'émission était bien faite. Un documentaire commenté qui est venu au bon moment.

A.M.

En un clin d'oeil

● **AFFAIRES PUBLIQUES:** au canal 2, à 22 heures, "Tirez au clair" le problème de l'information. Ou le public est-il bien informé? Les invités: des représentants de l'UQILF, de l'Association des propriétaires de journaux du Québec, de la Chambre de Commerce, du Service des nouvelles de Radio-Canada, et, pour finir, un politologue. Animateur: Jacques Keable.

● **CINEMA:** pour la vingtième fois peut-être, le "Nana" de Christian-Jaque, avec Martine Carol, Dora Doll, et Charles Boyer. Une adaptation du roman de Zola, auteur que la nouvelle critique relit avec un regard neuf.

● **JEUNESSE:** à 18 heures, "Jeunesse oblige" accueillera René Claude et Hubert Loisel. "Quand passe la chanson..."

● **VARIETES:** à la radio d'Etat, l'émission "Ad lib" présentera la Suède, ses airs lyriques et patriotiques. Animateur: André Hébert. A 13 heures 15. Un peu plus tard, à 15 heures 32, à "Deux villes, une musique", de la Place Sainte-Foy, à Québec, on pourra entendre Lawrence Lepage, Suzanne Valéry, Dorothy Berryman et Michel Louvain. L'orchestre est dirigé par Gaston Rochon.

● **THEATRE:** au "Petit Théâtre", une pièce de Georges Sanner, "L'Impromptu de Rome", avec Roland Chénail et Jean Doyon. A 20 heures 02.

● **MUSIQUE:** "L'influence européenne sur la musique asiatique" avec Otto Joachim, à "Musique de notre siècle", à 23 heures.

Horaires-TV

JEUDI 10.45 Dernière heure et météo. 11.00 La ronde des sports. 11.15 Cinéma: "Feux croisés" - Drame E.U.

CBFT 2 9.55 Aujourd'hui à CBFT. 10.00 Télévision scolaire. 10.30 Monsieur Surprise présente: "Saturin".

10.45 La Souris Verte. 11.00 Un coin de France. 11.15 Masques et sortilèges de Venise. 11.30 Long métrage: "Prisonniers de la bruisse" - Aventures - France 1960. 1.00 Téléjournal. 1.15 Cinéma: "Son fidèle compagnon". 1.30 Long métrage: "La maison de l'ange" - Drame - Argentine 1958.

3.00 Femme d'aujourd'hui. 4.00 Bobino. 4.30 La boîte à surprise. 5.00 Thierry la Fronde. 5.30 Bidule de Tarmacodam. 6.00 Jeunesse oblige. 6.25 Nouvelles du sport. 6.30 Téléjournal. 6.45 Aujourd'hui. 7.30 Chevaliers du Ciel. 8.00 Commando du désert. 8.30 A la seconde. 9.00 Le monde parallèle. 10.00 Tirez au clair. 11.00 Téléjournal. 11.20 Supplément régional. 11.30 Nouvelles du sport. 11.35 Contes et nouvelles de Guy de Maupassant. 12.05 Cinéma: "Nana" - Drame - France 1956-57. 1.15 Téléjournal.

CFTM 10 7.15 Mire et musique. 7.30 Les P'tits bonshommes. 7.45 Métro-matin. 8.45 36-24-36. 9.00 Toast et café. 10.35 Leçons de beauté. 10.45 L'école du bonheur. 11.00 Voix de femmes. 11.30 Eternel amour.

12.15 "Le maître des postes" (#3). 12.30 "La chartrreuse de Parme" (#4). 12.30 Cinéma: "L'extravagante mission" - Comédie - France. 2.00 Cinéma: "La pêche aux trésors" - Comédie - E.U. A vous de jouer. 3.30 Champion. 4.30 Zoo du capitaine Bonhomme.

5.30 La légende de Jesse James. 6.00 Télé-mémo. 6.40 Sports-images. 6.50 Télé-mémo. 7.00 Dernière heure. 7.15 Télé-mémo. 7.30 Un peu beaucoup. 8.00 Mon martien favori. 8.30 Cinéma-Kraft: "Les hyènes chassent la nuit". 10.00 Secret bien gardé. 10.30 Chez le père Gédéon.

9.00 Sound of 12. 9.15 Sign on News. 9.30 University of the Air. 10.00 Romper Room. 10.30 Magic Tom. 11.00 Mike Douglas Show. 12.30 Little People. 1.00 It's a Match. 1.30 Mr. and Mrs. 2.00 In Town. 2.30 People in conflict. 3.00 Magistrat Court. 3.30 It's Your Move. 4.00 The Buddies. 4.30 Family Theatre: "They Knew Mr. Knight". 6.30 Pulse. 7.00 The Flying Nun. 7.30 Star Trek. 8.30 It's Happening. 9.00 The Dean Martin Show. 10.00 Hollywood Palace. 11.00 National News. 11.18 Pulse. 11.43 Leadership Training. 11.48 Pajama Playhouse: "The Case Against Brooklyn".

"Teach-in" de 3 heures à Pont-Viau

Lévesque: aucun argument sérieux sinon la peur n'est invoqué contre mon option

par Michel Roy

"Contre la thèse d'un Québec souverain dans une union canadienne, personne n'a encore invoqué un seul argument sérieux. La seule chose qu'on ait pu trouver, c'est qu'elle fait peur..."

Il est minuit. Quatre cent vingt-cinq personnes, entassées dans un lointain pavillon de Pont-Viau, écoutent René Lévesque sans broncher depuis trois heures. Dehors, la tempête a déjà transformé le paysage et, sous les bancs de neige, la route 11 se confond par endroits avec les champs qu'elle traverse.

A l'ultime argument de la peur, René Lévesque va répondre par un très vieux proverbe chinois: "Si tu as un très long voyage à faire, la moitié du voyage, c'est la décision de l'entreprendre."

Il se rassort, exténué, tandis que ses auditeurs, fascinés ou délivrés, ou contents d'avoir persévéré jusque-là, se lèvent et l'applaudissent longuement. Une période de questions avait été prévue. On suggère d'y renoncer puisqu'il est si tard et qu'il neige. M. Lévesque, qui s'excuse d'avoir été si long et promet de ne plus recommencer, consent à répondre aux quelques personnes qui, déjà avaient levé la main. Il répond aux questions et jusqu'à celle du député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, qui veut savoir, lui, si M. Lévesque aurait démissionné du parti libéral comme il vient de le faire dans l'éventualité où les libéraux eussent été reportés au pouvoir le 5 juin 1966. "De façon certaine, répond l'ancien ministre, je ne le sais pas."

Durant ces trois heures (à peine 10 personnes auront quitté la salle avant la fin), M. Lévesque a de nouveau exposé — et longuement illustré d'exemples — son option en faveur de la souveraineté, s'efforçant de convaincre son auditoire, les membres de l'Association des hommes d'affaires de Laval et leurs amis, que le Québec est maintenant prêt à faire le saut qu'il propose, qu'il possède à présent les hommes, les cadres, les com-

petences et les techniques qui lui permettraient de réaliser cet objectif, qu'il sera trop tard dans quelques années...

Parlant de son groupe, appelé à devenir prochainement un "mouvement", voire un "parti", il précise: "Nous nous sommes donné deux ou trois ans, peut-être quatre, pour passer à travers" parce qu'ils se rendent compte qu'une majorité se dégage peu à peu au Québec, une majorité de Canadiens français qui en ont assez de vivre "dans le cul-de-sac actuel".

La nature de son auditoire l'amène à parler surtout des aspects économiques de sa formule. Mais, pour prendre en main l'économie et bâtir une société moderne capable d'affronter n'importe quel avenir, il faut d'abord passer par la politique, par la souveraineté.

"C'est uniquement par ce moyen-là, par la prise en main préalable de ses institutions politiques, de l'Etat, qu'un peuple peut commencer à penser sérieusement la besogne de longue haleine au point de vue économique qu'est la nôtre."

Puis, citant tout à tour Gérard Filion, Robert Bourassa, Jacques Parizeau, il dira qu'une "colonie terriblement bien nourrie" comme la nôtre, qui se classe parmi les 10 ou 12 sociétés les plus riches au monde, n'en reste pas moins une colonie au milieu de l'opulence nord-américaine qui cache des trous de pauvreté

et traîne son chômage chronique. Nous pouvons faire mieux, dit M. Lévesque qui cite l'exemple de certains pays d'Europe (Danemark, Norvège, Hollande, etc.) où la pauvreté et le chômage ont été éliminés. Nous dépendons des autres. Nous sommes tributaires de la société américaine et il est vrai, comme le dit M. Filion, que nous sommes "un peuple entre-nu". Mais la faute n'est pas au peuple, elle est aux élites traditionnelles, elles-mêmes victimes d'un régime d'éducation où la formation économique n'avait pas sa place.

"Il n'y a pas d'exemple connu dans l'histoire d'un peuple aussi colonisé que le nôtre qui puisse s'en tirer s'il ne possède pas d'abord la responsabilité de ses affaires collectives en politique, donc un Etat bien à lui. C'est un préalable."

Il faut donc accéder à la liberté: "Ne sont vraiment libres que les peuples qui prennent en main leur liberté dans le but d'assurer leur vie, leur dignité et leur progrès collectifs."

Cet effort collectif, M. Lévesque est convaincu que nous pouvons le réussir à la condition de se doter d'un "Etat cohérent pourvu d'outils modernes". Il rappelle les étapes nombreuses franchies depuis quelques années dans le domaine de l'éducation, la scolarisation poussée, la vogue dont jouissent les institutions qui dispensent une for-

mation économique, l'avènement d'institutions québécoises qui sont des outils et des leviers (et dont la Caisse de dépôts est l'exemple classique), l'entrée des cadres jeunes et bien formés dans les ministères.

Seuls, sans plan d'ensemble, nous n'y arriverons pas. Les campagnes anachroniques d'achats chez nous sont dépassées. Les chefs d'entreprises ne surgissent pas du vide. Il faut de grandes entreprises pour les former. C'est dans le secteur public que s'inscrivent toutes nos réalisations importantes (Sidbec, Soquem, SGF, etc.). C'est l'Etat qui est le plus gros employeur, le plus gros entrepreneur. C'est l'Etat qui a le plus gros chiffre d'affaires.

Mais, à cause du régime fédéral actuel — qui tolère des chevauchements, des gaspillages d'énergie, des doublages — nous perdons une partie de nos ressources et de nos forces vives.

Il est vrai que les capitaux fuient, dit-il encore. Mais ce sont les nôtres, toutes ces sommes investies dans les compagnies d'assurance américaines à charte canadienne. Dans le domaine de la recherche, il est futile de vouloir s'intégrer dans les structures fédérales qui ne répondent pas à nos besoins et pour lesquelles, pourtant, nous payons. L'immigration joue contre nous et la statistique démographique indique une baisse sensible de la natalité au Québec. Pour réagir contre tout cela, affirme M. Lévesque, il nous faut des pouvoirs, des politiques conçues suivant nos besoins et nos exigences.

Les Canadiens français ont créé la crise constitutionnelle; ils ont la responsabilité de contribuer à la résoudre, poursuit M. Lévesque qui expose à son auditoire les mécanismes du marché commun et de l'union monétaire qu'il propose de créer pour réaliser l'union canadienne. Au sujet de l'union monétaire, il précise qu'elle serait essentiellement transitoire (cinq ans peut-être) et qu'elle ne déposséderait pas les Etats de l'union de leurs pouvoirs fiscaux.

Beaucoup de ceux qui ont écouté M. Lévesque avec intérêt jusqu'à minuit, tout en déplorant la durée excessive de ce "teach-in", ajoutent qu'ils n'auraient pas voulu partir avant la fin. L'un des membres de la direction de l'Association des hommes d'affaires de Laval confie qu'il a fallu limiter le nombre des billets à 425, non pas à cause du manque d'espace puisqu'il eût été possible de louer une autre salle, "mais parce que M. Lévesque ne voulait pas d'une assemblée de 800 à 1,000 personnes". Aurait-il été possible de vendre autant de billets? "Nous avons refusé des billets à des centaines de personnes". Outre M. Lavoie, le député Gilles Houde (Fabre) assistait à la conférence.

ONTARIO

Suite de la page 5

sauf erreur, que les Ontariens demeurent un peu plus royalistes que la Reine... Victoria, bien entendu. Or, à l'Université de Toronto, je donnais l'an dernier un cours de science politique à quelque deux cents étudiants, dont la plupart portaient des noms anglais. Voulaient organiser un débat pour comparer les mérites de notre monarchie avec ceux d'une république, j'ai demandé des volontaires: pour défendre la monarchie, trois étudiants se sont portés volontaires, pour prôner son remplacement par une république ou une autre formule indigène, plus de 30 volontaires.

Vous me direz que cela s'explique par l'iconoclasme propre à la jeunesse. En partie, peut-être. Mais je vous assure que la ferveur des arguments républicains et la tiédeur des arguments monarchistes démontrent sans ambiguïté que l'immense majorité des étudiants n'éprouvaient plus aucun attachement à une monarchie qui, pour eux, était une institution étrangère incapable de symboliser la grandeur particulière du Canada. Si cet incident et d'autres, semblables, ont une signification, ils prouvent le bien-fondé de l'observation imputée souvent au Très Honorable Louis Saint-Laurent, qui aurait dit: il n'est pas besoin d'abolir la monarchie; elle partira toute seule, et plus rapidement qu'on ne le croit, suivant le changement d'attitude des Canadiens.

Ces deux exemples d'un nouveau nationalisme légitimement canadien résument, à mon avis, un aspect essentiel de la révolution patriotique qui a fait de notre province un des foyers d'un Canada canadien. Je ne vous incite pas, devant ce retour à la raison d'un fils prodigue, à tuer le veau gras; je vous suggère seulement d'en prendre acte, car cette transformation peut ouvrir des perspectives qui rencontreront sur bien des points les aspirations du Québec. Du Québec qui a toujours été le premier de ces foyers d'un Canada canadien.

(à suivre)

nouvelles économiques

L'Expo a attiré deux fois plus d'étrangers au pays en mai et en juin

Les statistiques des voyages internationaux que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique révèlent qu'en mai et juin 1967 — soit les deux premiers mois de fonctionnement d'Expo 67 — le nombre de non-résidents entrés au Canada par avion, par autobus, par train ou par bateau a plus que doublé en regard de 1966. Le pourcentage d'augmentation sur l'année précédente a été de 43% durant les cinq premiers mois de l'année, de 111% en mai et de 100% en juin. Le nombre de véhicules-moteur appartenant à des non-résidents entrés au pays a également fait un bond sensible: il a augmenté de 12.7% en mai et de 22% en juin, toujours en regard de l'année précédente. Enfin, selon de B.F.S., les voyageurs américains ont dépensé durant les premiers six mois de 1967 \$158 millions de plus au Canada que l'année précédente. Il s'agit d'une augmentation de 72 pour cent.

STATISTIQUE DU TOURISME

Mois	1966	1967	Hausse sur l'année précédente
Nombre de véhicules-moteur appartenant à des non-résidents entrés au pays			
Janvier-mai	3,271,100	3,456,900	5.7%
Mai	932,500	1,050,800	12.7%
Juin	1,177,300	1,509,300	22.0%
Nombre de non-résidents entrés au pays par avion, autobus, train ou bateau			
Janvier-mai	497,200	712,200	43.2%
Mai	160,800	339,800	111.3%
Juin	266,500	540,400	100.0%
Dépenses des voyageurs américains au pays			
Janvier-juin	\$219 millions	\$377 millions	72%

Le CTC appuie le rapport Carter

Dans un mémoire qu'il présentait hier au ministre fédéral des finances, le Congrès du travail du Canada affirme que la mise en oeuvre du rapport Carter sur la fiscalité serait à l'avantage de la plupart des contribuables. De l'avis de la centrale syndicale, le régime fiscal qui en résulterait serait plus juste, produirait des revenus supplémentaires et réduirait considérablement l'évasion fiscale. Le CTC déplore le tollé général qu'a soulevé la publication du rapport: "nulle autre commission royale d'enquête, affirme-t-il, n'a soulevé autant d'animosité concertée chez les groupes de la société qui ont jouti jusqu'ici d'un traitement de faveur en matière fiscale. Enfin, tout en souscrivant sans réserves aux recommandations afférentes à l'imposition des gains de capital, le CTC s'est opposé à ce que les coopératives soient assujetties au même régime fiscal que les autres entreprises commerciales."

Prestige
tradition
bouquet
de la
FranceCognac
Jules ROBIN
Fine Champagne V.S.O.P. (127-H) \$10.25 *** (127-F) \$8.50
Jules ROBIN & Cie, FranceLe Café Normandie
présente"Le
Brunch"

Qu'est-ce qu'un "brunch"? C'est un menu spécial qu'on offre le dimanche à tous ceux qui veulent combiner le petit déjeuner avec le lunch. On le sert de 11h. à 14h.30, au prix de \$3.75 (\$2.00 pour les moins de 12 ans); il comporte un buffet appétissant et généreux, de même qu'un choix varié de plats venus de la cuisine. Amenez-y tous les membres de la famille. Ce sera un régal.



HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

globe école de langues

PROJET '67

ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

COURS SPÉCIAL \$89.00

globe école de langues

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

Radio vedette...

LE PÈRE LEGAULT

tous les jours, à 13 h 30

CBF / 690

radio qualité • radio vedettes

radio-canada

Delamain

LE COGNAC velouté des fins gourmets

Delamain Cinq Etoiles
(131-E) 26 1/2 onces \$16.75

Delamain Grande Fine
(131-C) 26 onces \$8.40

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des Grandes Marques, Limoges

Nominations et promotions de C.-f. dans la fonction publique fédérale

OTTAWA (DNC) — Dans des articles récents sur l'état du bilinguisme dans la fonction publique, des informateurs ont mis en doute — et nous avons rapporté leurs propos — l'application que fait la commission de la fonction publique de la loi et des règlements qui ont fait suite à la déclaration de principe de M. Lester Pearson.

La réponse qu'offre à cela la commission est bien simple; elle tient en une liste

partielle des nominations qui ont été faites à des postes supérieurs au cours des années 1966 et 1967 et d'autre part, d'une liste des promotions faites de l'intérieur même de la fonction publique.

Bien que la liste elle-même donne partiellement raison à ceux qui pensent que les Canadiens français seront toujours d'éternels seconds à Ottawa, elle n'en commande pas moins l'intérêt.

Nous avons réuni ces deux listes.

Nominations à des niveaux supérieurs

G. Bergeron, commissaire adjoint de la commission du centenaire; J.P. Després, sous-ministre adjoint (travail); Dr R. Poirier, sous-ministre associé, agriculture; A. Saumier, sous-ministre adjoint, forêts et développement rural; J. Beetz, secrétaire adjoint du cabinet, Conseil privé; R. Elie, directeur adjoint, secrétaire du bilinguisme, Conseil privé; J.P.C. Gauthier, secrétaire exécutif, commerce; R.G. Martin, directeur des relations de travail, conseil du trésor; M.A. Desautels, fonctionnaire supérieur, division des relations de travail, conseil du trésor; L.A. Deschamps, directeur régional, Québec, travaux publics; Dr H. Gaudet, directeur des programmes français, aide extérieure; L.P. Picard, chef du plan d'évaluation, travaux publics; G. Viau, directeur adjoint, Galerie nationale.

L. Barrière, chef, équipe des négociations, conseil du trésor; C.S. Lafontaine,

directeur du personnel, revenu national (impôt); L.P. Levac, secrétaire, commission des relations de travail dans la fonction publique; H. Laframboise, chef des services d'organisation, commission de la fonction publique; Dr G. Turcot, chef du service psychiatrique, hôpital Sainte-Anne, Montréal, anciens combattants; Dr W.F. Cormier, directeur adjoint, direction des soins médicaux, santé nationale et du bien-être social; Dr R. L. Rouleau, médecin consultant, administration hospitalière, santé nationale et du bien-être social; R.A. Leblanc, directeur régional, Montréal, travaux publics; André Raynault, conseiller du ministre des finances; Marc Lalonde, conseiller du premier ministre; Louis Couillard, sous-ministre des forêts; Gaetan Daoust, président du conseil canadien du développement rural; A. Rainville, président du comité canadien des pensions; Roméo Leblanc, secrétaire de presse du premier ministre.

Promotions à des niveaux supérieurs

S.E. Bernier, sous-ministre adjoint (opérations), revenu national (impôt); S. Cloutier, secrétaire adjoint, direction des programmes, conseil du trésor; P. Faguy, sous-ministre adjoint (administration du personnel), postes; P.M. Olivier, directeur, génie et architecture, transports; J. Desroches, directeur général adjoint des cadres, commission de la fonction publique; G. Beaudry, directeur régional de Montréal, main-d'œuvre et immigration; M. Guay, directeur général adjoint (main-d'œuvre), main-d'œuvre et immigration; M.J.A. Beaulieu, directeur régional de Montréal, transports; R.J. Chartrand, directeur, analyse des programmes, finances; G. Cousineau, directeur, gestion des finances, assurance-chômage; J.M. Hamel, conseiller spécial, secrétaire d'Etat (nommé depuis directeur général des élections); H.R. Pineault, directeur adjoint, direction du matériel, industrie; H. de Puyjalon, directeur des installations, travaux publics; G.H. Blouin, ministre, ambassade du Canada, Washington, E.-U. affaires extérieures; G. Hardy, même poste à Londres; J.L. Delisle, représentant du Canada auprès du bureau européen des Nations unies, Genève, affaires extérieures; P. Asselin, consul-général, San Francisco, affaires extérieures; C.O.R. Rousseau, ministre, conseiller (économie et commerce)

ambassade du Canada, Paris, commerce; J.J. Guérin, directeur de l'enseignement des langues, commission de la fonction publique; P. Theriault, conseiller spécial, enseignement des langues, commission de la fonction publique; J.C. Pilon, directeur régional de Montréal, revenu national (douanes et accises); J.A. Hétu, directeur de la liaison et des services ministériels, contrôleur du trésor; P.L. Boisclair, directeur régional du Québec (Arda) forêts et développement rural; J.N.E. Albert, directeur du bureau de district de Montréal, revenu national (impôt); J.S.L. Daviault, directeur régional du Québec, recherches forestières, forêt et développement rural; E.J. Leroux, coordonnateur, recherches entomologiques, agriculture; P. Boulanger, pathologie animale, agriculture; Dr R.B. Goyette, directeur, assurance-santé et service de diagnostic, santé nationale et bien-être social; Dr J.A. Dupont, directeur adjoint, subvention de l'hygiène, santé nationale et bien-être social; M. Ghislain Hardy, ministre, ambassade du Canada, Londres, Roger Perreault, président de l'Office des provinces, agriculture; Jean-Paul Geoffroy, membre de la commission d'appel, ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration; Jean-Robert Gauthier, relations de travail, Imprimeur de la reine.

Un seul ministre fédéral participera aux états généraux du Canada français

OTTAWA (PC) — Un ministre fédéral participera aux états généraux du Canada français et un autre a déclaré qu'il y participerait s'il n'avait pas de responsabilités ministérielles.

M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, a obtenu une accréditation de participer aux états généraux comme observateur, ce qui lui donne droit de prendre part aux discussions mais non pas de voter sur les projets de résolutions.

M. John Turner, registraire général, considéré comme un candidat possible à la succession du premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré dans une interview: "Il est sûr que si j'étais simple député, je demanderais à participer aux états généraux parce que j'estime qu'ils fournissent l'occasion de débats très importants."

Les états généraux, à l'égard desquels le parti libéral fédéral a adopté une attitude "hautaine et snob", selon le père Richard Arès, constitutionnaliste réputé et directeur de la revue Relations, auront lieu à la Place des Arts de Montréal, du 23 au 26 novembre.

Quatre partis politiques québécois y seront représentés par des députés ayant droit de vote tandis que, du côté fédéral, les progressistes conservateurs et le Ralliement créditiste s'y feront représenter par des députés et le Nouveau parti démocratique, par des observateurs.

Le parti libéral fédéral n'aura aucun représentant, ni aucun député ni comme observateur. La consigne que le parti a établie est que ses membres qui participent aux états généraux ne représenteront qu'eux-mêmes, et non le parti.

Les partis politiques peuvent se faire représenter chacun aux états généraux par des députés ayant le droit de vote, et le parti libéral québécois, l'Union nationale, le Ralliement national et le Parti socialiste du Québec y ont inscrit chacun deux députés.

Outre les représentants officiels des partis politiques fédéraux, la présence fédérale à ces assises du Canada français sera assurée également par des députés et des adjoints de ministres qui ont sollicité et obtenu le statut d'observateur.

Parmi ceux-ci, figurent notamment M. Auguste Choquette, L. Lotbinière, M. Maurice Alard, J. Sherbrooke et M. Julien Béliveau, adjoint spécial du registraire général, M. John Turner.

Point de vue fédéral

Le leader des libéraux fédéraux du Québec, M. Jean Marchand, a écrit au père Arès durant l'été, en réponse à la critique de celui-ci selon laquelle le gouvernement fédéral, par son refus de participer aux états généraux, donnait l'impression de s'obstiner à être absent des "grands moments" de la vie nationale des Canadiens français, pour soutenir le point de vue que tout gouvernement élu détient le mandat de représenter la société qui l'a élu et qu'il abandonnerait des responsabilités essentielles s'il renvoyait ce mandat à toute autre organisation.

M. Pierre Elliott Trudeau, ministre de la Justice, dans une intervention aux Communautés le 26 juin, a décrit la position du gouvernement fédéral à l'égard des états généraux en ces termes:

"L'origine historique des états généraux, on le sait, remonte à une période d'avant la révolution française, quand à cette époque le suffrage universel en France était inconnu et où des efforts étaient faits pour trouver une formule qui permit à la population d'exprimer sa volonté."

"Eh bien, nous, comme députés libéraux, nous ne voulons pas effectuer un retour en arrière de près de 200 ans."

"Nous estimons que le suffrage universel a été un progrès important de l'esprit humain, que c'est une institution politique de très haute valeur."

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE APPEL D'OFFRES NO 103

La commission scolaire régionale Maisonneuve recevra jusqu'à cinq heures (heure normale de l'Est) le 4 décembre 1967, à 3620, boul. Levesque, Ville de Laval, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture:

d'équipement pour atelier de mécanique d'automobile, d'équipement pour atelier de mécanique d'ajustage, d'équipement pour atelier de déboulage et peinture, d'équipement pour atelier de métal en feuille, d'équipement pour atelier de cuisine professionnelle, d'équipement pour atelier de menuiserie-construction de tentures de fenêtres.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire régionale ou qu'il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la commission scolaire régionale, et sera remis dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire régionale Maisonneuve.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de 10 heures, le 17 novembre 1967, auprès de l'acheteur de la commission scolaire régionale, Monsieur Marcel Boismenu, 3620 boul. Levesque, Ville de Laval.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 5 heures (heure normale de l'Est), le 4 décembre 1967, à 3620 boul. Levesque, Ville de Laval.

La commission scolaire régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-Trésorier
L. Lapointe

AVIS

AVIS est par les présentes, donne qu'un contrat signé le 8 novembre 1967 sous les termes dequels toutes les créances présentes et futures de W.H. Genest Lumber Ltd., furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 15 novembre 1967 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2026334.

Montréal Qué., le 15 novembre 1967
Banque Canadienne Impériale de Commerce

AVIS

AVIS est par les présentes donne qu'un contrat daté du 28 octobre 1967, par lequel LES IMMEUBLES ST-LOUIS LITE, a transféré et a assigné toutes ses dettes aux livres, présentes ou futures, conformément avec l'article 1571(d) C.C. à Abel Selick (In Trust) à titre de garantie, était enregistré au bureau de l'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal, ce 17ème jour d'octobre 1967 sous le numéro 2020042.

10 novembre 1967
Abel Selick (In Trust)

AVIS

AVIS est par les présentes donne qu'un contrat daté du 28 octobre 1967, par lequel BEAVER DIVERSIFIED CORP. a transféré et a assigné toutes ses dettes aux livres, présentes ou futures, conformément avec l'article 1571 (d) C.C. à Abel Selick (In Trust) à titre de garantie, était enregistré au Bureau du Registraire de la division d'Enregistrement de Montréal, ce 17ème jour d'octobre 1967, sous le numéro 2020043.

10 novembre 1967
Abel Selick (In Trust)

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le 10e jour de novembre 1967 sous le no 2025559, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par The Legal Insurance Directory Inc. à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite Compagnie.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 10e jour de novembre 1967.

La Banque de Nova Scotia

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le 4ème jour de novembre, sous le no 84979, il a été enregistré, au bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Verchères un contrat de vente, cession et transport par Dominion Steel and Coal Corporation, Limited, à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte; de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite Dominion Steel and Coal Corporation, Limited.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 4ème jour de novembre 1967.

La Banque de Nova Scotia

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le 10e jour de novembre 1967 sous le no 2025560, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Trans Canada Piano Co., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite Compagnie.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 10e jour de novembre 1967

La Banque de Nova Scotia

AVIS

AVIS est par les présentes donne, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Institut de Bio-Endocrinologie Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 19ème jour du mois d'octobre 1967 et enregistré au Bureau de la division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. le 6ème jour du mois de novembre 1967 sous le numéro 2024394.

Date à Montréal, P.Q. ce 7ème jour du mois de novembre 1967

La Banque Provinciale du Canada

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 739299
CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED, corporation légalement constituée ayant une principale place d'affaires dans les villes et district de Montréal,

Demanderesse

- vs -

GUY RACETTE, résident et domicilié à 1615 rue Fullum, dans les villes et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur GUY RACETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal 14 novembre 1967

ARTHUR LABELLE
Protonotaire adjoint C.S.M.

Slattery Fairbanks & Lafleur, Avocats,
360 ouest, rue St-Jacques,
Suite 1525, Montréal
Procureurs de la demanderesse

AVIS est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Arm of Retail Merchants (Canada) Ltd. à Continental Factors Corporation, et exécuté le 11 octobre 1967, a été enregistré le 10 novembre 1967 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le no 2025637.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 5037 expropriation
LA VILLE DE SAINT-HUBERT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Hubert, district de Montréal,

Requérante en Expropriation

- vs -

DAME ELIZABETH HARRIS, ses HERITIERS ou AYANTS DROIT, domiciliés et résidant à 229 Islington Ave. North, Islington, Ontario,

Intimés-expropriés

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux expropriés, Dame ELIZABETH HARRIS, ses HERITIERS ou AYANTS DROIT, de comparaître devant cette Cour dans les quinze (15) jours du premier avis. Une copie de l'Avis d'Expropriation a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 10 novembre 1967

Mc RENE LABELLE
507 Place d'Armes, suite 1900, Montréal
Procureur de la requérante

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 741 106
IOANNIS KANDRALIDIS, aussi connu comme JOHN FLO-RAPOULOS, courtier d'assurance, des cités et district de Montréal,

Demandeur

- vs -

DAME ARTEMIS TSANGALOUPOULOU KANDRALIDIS, de la Ville de Athènes, Grèce.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, DAME ARTEMIS TSANGALOUPOULOU KANDRALIDIS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 13 novembre 1967

Protonotaire adjoint C.S.M.
Raoul Crevier

Mes SHENKER, LAZARE, TEITELBAUM & WOLOSHEW, Avocats
Edifice Carré Dominion, Suite 620,
1010 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 741311
INTERPROVINCIAL DREDGING CO. LTD., corps politique et incorporé, dûment selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario et ayant son bureau pour la Province de Québec dans les Cités et District de Montréal, à 491 Carré Dominion,

Demanderesse

- vs -

CHARLES NAULT, de la Cité de l'Île Perrot, District de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur CHARLES NAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 13 novembre 1967

Protonotaire adjoint C.S.M.
RAYMOND PILON
Avocats,
150 Ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.
Procureur de la DEMANDERESSE.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 741311
INTERPROVINCIAL DREDGING CO. LTD., corps politique et incorporé, dûment selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario et ayant son bureau pour la Province de Québec dans les Cités et District de Montréal, à 491 Carré Dominion,

Demanderesse

- vs -

CHARLES NAULT, de la Cité de l'Île Perrot, District de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur CHARLES NAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 13 novembre 1967

Protonotaire adjoint C.S.M.
RAYMOND PILON
Avocats,
150 Ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.
Procureur de la DEMANDERESSE.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 739299
CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED, corporation légalement constituée ayant une principale place d'affaires dans les villes et district de Montréal,

Demanderesse

- vs -

GUY RACETTE, résident et domicilié à 1615 rue Fullum, dans les villes et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur GUY RACETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal 14 novembre 1967

ARTHUR LABELLE
Protonotaire adjoint C.S.M.

Slattery Fairbanks & Lafleur, Avocats,
360 ouest, rue St-Jacques,
Suite 1525, Montréal
Procureurs de la demanderesse

AVIS est par les présentes donne que le contrat de vente en date du 6 novembre 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Ben W. Crow & Associates Ltd. a été enregistré au bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal le 7ème jour de novembre 1967 sous le numéro 2024771.

La Banque Toronto-Dominion

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ: AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE:-

Les candidats élus à l'élection générale du 5 novembre 1967, sont les suivants:

MAIRIE: M. Leo Quellet, importateur industriel, 7689 Provencher.

ÉCHEVINS:

Siege no 1: M. Reol Côté, industriel, 8805 Marjolaine.

Siege no 2: M. Armand Auger, comptable agréé, 9135 Fontenay.

Siege no 3: M. Maurice Bouchard, notaire, 6146 Place Lacombe.

Siege no 4: M. Roger Prud'homme, travailleur social, 8355 Alpe-Desjardins.

Siege no 5: M. Robert Baivin, courtier d'assurances, 5925 Boudaloue.

Siege no 6: M. Mario Barone, Contracteur, 4275 Baron.

DONNE À St-Léonard

CE 14e

JOUR De novembre

MIL NEUF CENT soixante-sept.

GASTON PION
Secrétaire-Trésorier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 13,647 ex parte

GUARANTEE PURE MILK CO. LIMITED, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires et son siège social en la Cité de Montréal, district de Montréal,

Requérante

- vs -

JACK FARBRE, Esq. autrui des 1400 Pine Avenue Ouest, Montréal et présentement de lieu inconnu,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS est donné à JACK FARBRE Esq., Intimé, selon un jugement de la Cour Supérieure de Montréal, dans le dossier numéro 13,647 ex parte, en date du 10 novembre 1967, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit Avis de 60 jours concerne: Certains emplacements ayant front sur les rues Ste-Catherine et St-Luc en la Cité de Montréal, Premièrement (a) Lot numéro 1657 aux Plans et Livres de Renvoi Officiels du quartier Saint-Antoine; (b) Partie du lot 1658 Pt. desdits Plans et Livres de Renvoi Officiels. Avec les bâties dessus érigées portant les numéros civiques 1835 à 1843 rue Ste-Catherine Ouest. Deuxième. Un emplacement ayant front sur la rue St-Luc et faisant partie des lots 1658 et 1659 Pts. desdits Plans et Livres de Renvoi Officiels. Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1840 rue St-Luc. Selon cet Avis si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date de la première publication au défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné GUARANTEE PURE MILK CO. LIMITED deviendra propriétaire des propriétés immobilières décrites ci-haut.

Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 13 novembre 1967

Mes Doherty, Day, Mackenzie & Lawrence,
1203 I.B.M. Building
5 Place Ville-Marie
Montréal
Procureurs de la Requérante

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Devinez de qui il s'agit... Les connaisseurs du baseball l'auront reconnu, il s'agit bel et bien de Carl Yastrzemski, l'excellent frappeur des Red Sox de Boston, détenteur de la triple couronne des frappeurs, cette année. Il vient d'être proclamé à un vote près de l'unanimité, le joueur le plus utile dans la ligue Américaine de baseball, la saison dernière.

(Téléphoto AP)

Le ministère des sports sera créé à la présente session!

Calgary veut sortir du moule à mythes

CALGARY — Une des grandes inconnues de la finale de l'Ouest du football canadien, reste la température et les partisans des Stampers se demandent quelle pourrait être l'influence d'un temps froid sur le rendement de Peter

Liske, le quart arrière spécialiste du jeu aérien.

Les Stampers espèrent qu'ils mettront fin au mythe qui veut que l'équipe qui compte dans ses rangs le joueur de l'année ne remporte pas la coupe Grey.

Le ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports tant souhaité, verra le jour au cours de la présente session, a annoncé hier midi, au cours d'une conférence de presse, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier.

Le ministre a dit qu'il fallait arrêter cette politique de tâtonnement qui est nôtre et voir à mettre en place des structures nouvelles qui permettront au Québec de vraiment vivre la présente "civilisation des loisirs". C'est pourquoi, a-t-il affirmé, à l'inauguration du Salon de ski et de sports d'hiver, le fameux ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports, sera créé au cours de la présente session. J.-P.C.

BOTTINES de SKI "LE TRAPPEUR"

\$69⁹⁵

MODELE CHAMONIX
EXCLUSIF A OMER DE SERRES

Fabrication française — 5 boucles — Ajustement précis — Recommandées pour la compétition — Aves bandes particulières "Bleu-Blanc-Rouge" exclusives à Omer De Serres. Toutes les pointures pour hommes et femmes —

AUSSI :

MODELES ELITES-RACINE, ELITE-PRO



Nous vous attendons au Salon du ski Place BONAVENTURE

OMER DE SERRES

1406 ST-DENIS

Angle Ste-Catherine

6955 ST-HUBERT

Angle Bélanger

Centre d'achats WILBERTON 2785 Van Horne

Centre d'achats ROCKLAND Boul. Métropolitain et L'Acadie

Sazio optera pour les jeux au sol dimanche!

HAMILTON (PC) — Les Tiger — Cats de Hamilton ont toujours rugi plus fort après avoir été la cible des critiques publiques. Au fait, ils ont toujours affiché une meilleure tenue quand ils étaient irrités.

En 1961, les Argos de Toronto ont remporté la première partie de la finale de l'Est 25-7, mais les Cats sont revenus à la charge en remportant la deuxième 48-2, ce qui leur a assuré le championnat au total des points.

Les Cats ne sont pas de bonne humeur pour deux raisons: Deux de leurs coéquipiers ont subi la défaite lors du scrutin en vue des trophées dans le football canadien.

Les preneurs aux livres favorisent les Riders par sept points dans le premier match et huit dans la série.

Le club prétend que John Barrow et Tommy — Joe Coffey auraient dû remporter les trophées de meilleur joueur de l'année aux dépens d'Ed McQuarters, du Regina, et Peter Leske, du Calgary.

Opinions

Barrow a expliqué les choix ainsi:

"Ca se comprend, car les votes sont dispersés dans l'Est, où il n'y a pas de loyauté, tandis que l'Ouest vote en bloc sans s'occuper de l'habileté des candidats."

Coffey, qui ne s'attendait pas à l'emporter sur Liske, a été ébahi par le choix de McQuarters sur Barrow.

"Vous n'êtes pas sérieux

parce que je ne le crois tout simplement pas. Je ne puis qu'en venir à la conclusion que certains n'aiment pas John, car il n'y a pas de comparaison entre les deux hommes. Etes-vous certain que John ne l'a pas emporté?"

Le choix des preneurs aux livres ennue davantage les Cats, qui ont vaincu les Riders deux fois sur trois au cours de la saison.

Hamilton a triomphé 16-14 et 22-17 avant de céder 17-8. La différence dans le total des points comptés semble avoir fait pencher la balance en faveur des Riders.

Les Riders ont affiché une priorité de 337-250 sur les Cats en 14 matches réguliers et ont alloué 207 points, soit 12 de plus que les Cats.

La défensive a toujours été le point fort des Cats au cours des dernières années.

Le pilote Ralph Sazio entend contenir l'offensive aérienne des Riders en s'en tenant au jeu au sol, gardant ainsi possession du ballon

Ils ont répété l'exploit en 1964 alors qu'ils ont gagné le deuxième match 26-8 après avoir cédé au compte de 30-13 devant les Rough Riders d'Ottawa.

Cette dernière année, les Cats sont irrités avant même la première joute de la finale qui sera télédiffusée d'Ottawa dimanche après-midi à 2h. Le deuxième match aura lieu à Hamilton le 25 novembre.

et empêchant ainsi le quart Russ Jackson, des Riders, de mettre la main dessus.

NOUVEAU CLASSEMENT

TORONTO — L'Association canadienne de Badminton a fait connaître le classement de ses joueurs; chez les dames, numéro un: Allison Daysmith, de Vancouver. Numéro deux: Sharon Whittaker, de Toronto. Numéro trois: Judy Rollick, de Vancouver. Numéro quatre: Sherie Boyse, de Calgary. Numéro cinq: Dorothy Tinline, de Toronto. Numéro six: Sandra Kold, de Calgary. Chez les hommes, numéro un: Wayne McDonnell, de Vancouver. Numéro deux: Bruce Rollick, de Vancouver. Numéro trois: Jamie Paulson, de Calgary. Numéro quatre: Yves Paré, de Montréal. Numéro cinq: Roe Riley, de Calgary. Numéro six: John Holehouse, de Toronto.

La famille Lachance, ou six chances de succès dans les courses sous harnais

Aucun autre sport, peut-être, n'implique autant de membres d'une même famille, que les courses sous harnais. Aux Etats-Unis, les Simpson et les Dancer comptent parmi les grands noms de ce sport.

Le Canada ne fait pas exception avec d'aussi fameuses familles que les Filion, Turcotte, Waples, Caldwell, Bardier et MacTavish.

Il est cependant une autre famille qui n'a pas encore fini de faire parler d'elle. Il s'agit des Lachance de St-Augustin.

Le père, Gédéon Lachance, un vétéran sur la scène du trot et amble canadien, a six fils, tous intéressés d'une façon ou d'une autre au sport des courses sous harnais. Ce sont Gilles, 28 ans; Gaetan, 26; Raymond, 22; André, 21; Michel, 17, et Pierre, 15.

De tous, évidemment, Gilles est le plus en vue, à cause des nombreux succès qu'il a obtenus des deux côtés de la frontière. Les deux dernières années, il a accumulé plus de 200 victoires par saison, et il est en voie de répéter l'exploit cette saison.

Voilà maintenant que le jeune Michel joint Gilles, avec l'intention bien nette de devenir un as du sulky. En dépit de son jeune âge, Michel a démontré des qualités qui font des champions, dès sa première année.

Georges Giguère, l'expérimenté secrétaire des courses au Parc Richelieu et l'un des hommes à chevaux les plus réputés au Canada n'hésite pas à donner son appréciation des talents de Michel.

"Il est né et a été élevé parmi les chevaux," de dire Giguère. "Il possède toutes les qualités pour réussir et le moins que je puisse dire, c'est qu'il est aussi bon que Gilles, au même âge."

Présentement, Gilles et Michel s'occupent d'une écurie

de 32 chevaux à Blue Bonnets, dont six sont leur propriété conjointe. Il s'agit de Mr. Eton, Frigid Yankee, Nancy Boot, Ebby Waters, Senator Duke et Armbr Jimmy.

En 29 départs à la piste du boulevard Décarie, Michel présente une fiche de 4-2-3, représentant un total de gains de \$6,555. Il compte aussi 28 victoires à Québec, pour un grand total de 32 en 135 départs, ce qui représente un excellent record pour un adolescent à ses premières armes dans le métier.

Michel affirme que son père et Gilles l'ont beaucoup aidé et continuent à le faire. De Gilles, particulièrement, il a appris les rudiments du métier.

Jusqu'à maintenant, la plus grande sensation qu'il ait connue Michel est survenue le 30 octobre, lorsqu'il a remporté deux victoires d'affilée dans le même programme, avec l'ambieur Shadydale Chant et le trotteur Trader Dillon.

Sur les campus du Canada

Gérald Simond

Le premier championnat interuniversitaire de hockey au Canada s'est déroulé durant la saison 1962-1963, alors que l'Université McGill remportait la "Coupe Queen's", trophée offert par l'Université Queen's de Kingston. De 1919 à 1929, l'Université de Toronto a remporté 10 championnats de suite alors que McGill dominait les 10 années suivantes en remportant 7 fois la Coupe.

Depuis 65 ans que se tient un championnat interuniversitaire, l'Université de Toronto a remporté 29 fois la victoire, McGill 13 fois, Queen's et l'U. de M. 5 fois chacune, Laval 3 fois et McMaster 1 victoire.

En 1952-53 et 1953-54, l'équipe des Carabins a mérité 2 championnats d'affilée, alors que l'entraîneur était l'actuel ministre des Affaires Municipales, le Docteur Robert Lussier.

La saison 1967-68 s'ouvrira en fin de semaine à Montréal, alors que les Carabins recevront l'Université McMaster de Hamilton à 20h00 vendredi au Centre Sportif de la rue Maplewood. Pour les autres parties à l'affiche, Guelph sera à Laval; samedi, McMaster visitera Queen's et Guelph sera à McGill.

Les joueurs des Carabins sont à l'entraînement depuis plus de 6 semaines. Ils ont disputé 6 rencontres hors-concours, remportant 4 victoires; aussi, l'instructeur Claude Chapeau se déclare très optimiste.

Parmi les membres de l'équipe de l'an dernier, on remarque le retour du gardien Pierre Barbeau, les défenseurs Claude Martin, André Meunier et Robert Lafontaine, et les avants André Hayes, Jacques Dubé, Jean Delorme et Marc Picard (frère de Roger et Noël des Blues de Saint-Louis).

Parmi les nouveaux venus, il faut signaler André Larouche, anciennement du Sainte-Catherine de la ligue Junior A de l'Ontario, Pierre Bazinet et Jean Laurendeau, l'an dernier avec Rosemont, Normand Goulet de National, Pierre Martin et Yvan Gingras qui ont évolué dans la ligue intercollégiale. Comme on peut le constater, ces recrues ne sont pas sans expérience.

VICTOIRE DE MCGILL au tournoi pré-saison, des universités de la région métropolitaine

Éliminatoire: U. de M. 4 — Loyola 3
McGill 9 — S.G.W.U. 4
Loyola 8 — S.G.W.U. 1
Finale: (3e et 4e place) McGill 4 — U. de M. 3
(1ère et 2e place) McGill 4 — U. de M. 3

Le traditionnel tournoi pré-saison s'est terminé par la victoire de McGill. L'an dernier, Sir Georges Williams avait remporté le titre, alors que les Carabins avaient gagné les 2 années précédentes.

La partie finale entre les Carabins et les Redmen de McGill a offert aux quelques 1000 spectateurs présents, du jeu des plus excitants, mardi soir.

Les Carabins ont pris les devants à la première période avec un but de Michel Gosselin. Mais McGill répliquait lors d'un jeu de puissance avec le premier point de John Tibbitts.

À 5:34 de la 2ème période, Tibbitts donnait l'avantage aux Redmen, mais une minute plus tard, Marc Picard égalait le pointage. En troisième période, H. Griffiths redonnait l'avance à McGill; encore une fois, les Carabins répliquaient avec un but de Jean Laurendeau.

À deux minutes de la fin, John Tibbitts scellait l'issue de la rencontre donnant ainsi la victoire aux Redmen.



Michel et Gilles Lachance

voici Morgan White AU GOÛT LÉGER, RAFFINÉ

Le "Lariat"
un daiquiri délicatement nuancé.

Jus d'une demi-limette
1 1/2 on. de rhum Morgan White
1 c. à thé de sucre en poudre.

Bien agiter dans de la glace
concassée et couler.

La nuance délicate?
Une giclée de
Chartreuse Jaune.

Le rhum blanc
Morgan White est
également
délicieux avec de
l'eau gazeuse
ou nature,
sur des
glaçons.



Le rhum blanc à la saveur ensoleillée



SALON DE SKI & SPORTS D'HIVER DE MONTRÉAL

PLACE BONAVENTURE
NOV. 15-19 1967



Des attractions sensationnelles pour toute la famille

- * LE SKI-O-TRON, la plus révolutionnaire piste de ski artificielle et rotative.
- * NANCY GREENE EN PERSONNE, la championne de la coupe du monde ainsi que : Peter Duncan, Andrée Crépeau, Scott Anderson et d'autres membres de l'Équipe Nationale de Ski.
- * LES MEILLEURS FILMS : Du Maurier Internationale, édition 67; sur le Curling, le hockey, les autos-neige, ainsi que le Carnaval de Québec.
- * LE SKI-DRIVE POUR LES 6 À 66 ANS : L'appareil de conditionnement et préparation au ski.
- * EUGENIO MONTI EN PERSONNE : 8 fois champion mondial du "Bobsleigh" vous racontera ses exploits extraordinaires.
- * TOBOGGAN : la plus vertigineuse glissoire "Labatt".
- * LE CARICATURISTE : Admirez le talent du caricaturiste André Lemieux, durant les cliniques de ski au Petit Théâtre "Molson".
- * MAURICE "ROCKET" RICHARD EN PERSONNE : les samedi et dimanche après-midi.
- * VOUS LANCEZ À 50 MILES À L'HEURE : notre ordinateur électronique dira si vous pouvez faire mieux.
- * DÉFILÉS DE MODES : les mannequins volants vous montreront les plus récentes collections d'hiver présentées par "Dupuis".
- * PATINAGE DE FANTAISIE : magie et plaisirs avec Lou Folts des "Ice Sparkles", Siegfried Dursch, et Arlene Gilbert.
- * AUTRES ATTRACTIONS : le Curling, la raquette, le ballon-balai, la voile sur glace, etc.
- * Venez chanter au Brauhaus avec notre trio bavarois du Beer Garden de l'Expo.

ADMISSION:

ADULTES \$1.50

ENFANTS 50¢



SAUTEZ DANS LE METRO VOUS Y SEREZ PRESTO
PRENEZ L'ESCALIER MOBILE, SUIVEZ LA FLECHE
INDIQUANT LAGAUCHETIERE

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Ci-haut, un jeune mannequin fort joli nous présente un ensemble qui lui sied à ravir. L'énorme botte de ski, n'est ici qu'une idée des manufacturiers pour attirer l'attention... sur le mannequin.

La relève de l'équipe nationale se prépare à l'U. de Sherbrooke

Au cours des trois dernières années, le programme de l'Équipe Nationale de ski du Canada s'est développé à un point tel que désormais, les skieurs canadiens pourront préparer leur avenir sans inquiétude, dans une université, tout en développant leurs talents de compétiteurs.

Le noyau de l'équipe nationale de ski a été formé il y a trois ans, et c'est de façon tout à fait spectaculaire qu'on a démontré nos possibilités; il est maintenant évident qu'avec l'appui d'une organisation nationale, un plan à long terme, quoiqu'audacieux, permet à nos athlètes de figurer en tête de liste du ski mondial. Or, lorsque les membres de l'équipe actuelle se retireront de la compétition internationale, il faudra leur substituer des skieurs expérimentés et rompus à cette discipline; et c'est là qu'apparaît la nécessité d'avoir des jeunes qui soient académiquement prêts à se donner au ski de compétition.

Cette conception de la formation d'un programme scolaire et sportif, requiert de l'Équipe Nationale de Ski un système qui donne à tous ses futurs membres les mêmes chances de s'instruire et de s'entraîner. Pour ce, il s'agit de centraliser en un même endroit et sous une même direction tous les futurs champions du ski canadien.

Et c'est dans cette optique que "Les Espoirs" sont devenus partie intégrante de notre

conception nationale du ski de compétition.

La position géographique aidant, c'est grâce à l'hospitalité et la compréhension des autorités de l'Université de Sherbrooke que "Les Espoirs" se sont de nouveau installés dans cette ville du sud du Québec. Les jeunes skieurs étudient aux Universités de Sherbrooke ou Bishop, ou dans différentes institutions avoisinantes du campus universitaire. Deux d'entre eux suivent le semestre d'été à l'Université de Guelph et un autre nous reviendra de Nelson, C.B., à Noël.

Cette année, encore, c'est Bob Fugère, de Ste-Agathe, ancien membre de l'équipe nationale, qui assumera la direction des jeunes les plus prometteurs. Encouragé par ses succès de l'année dernière, Bob demeure persuadé que la seule façon de réussir est de donner confiance aux jeunes et de les aider à s'aider eux-mêmes.

C'est avec un budget de près de \$60.000 que les Espoirs participeront à une vingtaine de courses tant au Canada qu'aux États-Unis.

Comme nous le savons tous, Les Espoirs sont sous la tutelle de l'A.C.S.A. et que cette dernière dépend en entier de l'argent amassé dans le public. Donc efforçons-nous de rendre notre pays très représentatif dans ce domaine en donnant notre contribution à l'Association Canadienne de Ski Amateur.

LA SOIRÉE AVANT-SKI

Vous souvenez-vous du Kandahar de 1932? Savez-vous comment la "Côte 70" de St-Sauveur reçut son nom? Les personnalités du sport qui sont à l'origine de ces événements vous en parleront à la soirée "Avant-Ski" du Fonds de l'Équipe Nationale de Ski qui aura lieu ce soir (jeudi) à 17h 30, dans la salle de bal de l'hôtel Bonaventure. Venez rencontrer ces personnalités: George Jost, Harry Pangman, "Jack Rabbit" Johannsen, Bud Clark et autres. Ils seront là pour encourager l'Équipe Nationale de Ski qui entreprend la saison la plus chargée de son histoire.

Cours de ski pour enfants

Cette année encore le service des parcs de Montréal offrira des cours de ski à l'intention des jeunes de 7 à 17 ans.

Des moniteurs spécialisés dans l'enseignement du ski aux jeunes ont été retenus par le service des parcs. Les dix heures de leçons porteront sur la technique de base à l'aide d'éducateurs. Les cours se dérouleront le samedi matin, de 9h 30 à 11h 30, à compter du 20 janvier, au parc Ahuntsic, des Hirondelles, Ignace-Bourget, Maisonneuve et Mont-Royal. Les frais d'inscription sont de cinq dollars (\$5.00). De plus amples renseignements peuvent être fournis en composant 872-3461 ou 872-2556.

LA NEIGE ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS DU SALON DE SKI ET DES SPORTS D'HIVER

par Jean-Paul Cofsky

A la grande joie de tous les amateurs de ski, la neige était hier au rendez-vous à l'occasion de l'ouverture du Salon du ski et des sports d'hiver qui se tient actuellement à la place Bonaventure.

Salon de ski ou ski de salon, c'est un peu la question que se posent tous les amateurs des sports de plein air en déambulant au caprice de l'œil devant les étalages tous plus attirants les uns que les autres.

Ce salon de ski et de sports d'hiver, c'est un peu comme un petit hors-d'œuvre à déguster avant le plat de résistance des grands espaces enneigés.

On peut y admirer les plus récentes importations en fait

de costumes de ski, tout comme ce qui se fait de mieux au pays. Il en va de même pour les skis en montre. Vous avez le choix entre des skis français, autrichiens, italiens ou canadiens et quelques autres en plus.

Un des pôles d'attraction du Salon est l'étalage des différentes sortes d'auto-neige, étalage qui fait penser au Salon de l'automobile-sport.

On parle maintenant d'auto-neige et de sleighs-remorques pour enfants. On parle surtout de la force des différents moteurs, de la suspension de la carrosserie, du style, du poids et de la robustesse de tel ou tel véhicule. Et les prix va-

rient en conséquence selon que vous voulez le meilleur Bombardier ou le meilleur Polaris ou encore le plus robuste skidoo italien importé. Au choix des caprices et du budget de chacun.

Et quand on parle d'auto-neige, il y a tout le grément qui s'y rattache. Je pense ici surtout aux costumes les plus modernes, fabriqués de tissus pour résister au froid le plus cuisant. Il va de soi qu'on ne fait pas de ski-doo en bikini et que l'achat d'un costume pour se promener l'hiver en forêt coûte plus cher qu'un mouchoir de poche pour se promener sur une plage de la Floride.

A ce salon de ski, à compter d'aujourd'hui, n'a-t-on assuré hier, il y aura démonstration du fameux ski-o-tron, sorte de piste intérieure artificielle qui fonctionne sur tapis roulant. L'équipe Nationale du Canada y donnera des démonstrations, avec Nancy Greene en vedette.

Le public aura l'occasion également de prouver son habileté sur le ski-drive, appareil qui fait exécuter les mouvements techniques du skieur.

Une glissoire intérieure pour toboggan doit être installée, mais cela, tout comme le ski-o-tron et le ski-drive n'était pas encore en place à l'ouver-

ture officielle du Salon. J'en profite ici pour donner le traditionnel petit coup d'épingle aux organisateurs qui, comme à chaque année, ne prennent leur plein élan qu'à la deuxième ou troisième journée de leur Expo. Allons, allons, messieurs, songez un peu plus aux visiteurs qui déboursent \$1.50 pour voir un spectacle organisé d'une façon professionnelle et qui se trouvent devant un "bingo" paroissial de deuxième ordre. Mais soyez sans crainte, public, le premier jour est passé, vous pouvez y faire votre entrée, l'hiver de salon vous tend les bras... et vous accueillera mieux que nous l'avons été hier!



Puissance, souplesse, beauté: c'est SKI-DOO 68, le boute-en-train!

Depuis que Bombardier a inventé l'auto-neige, l'on a vu paraître de nombreuses imitations du SKI-DOO. Mais ce ne sont que des imitations! Personne n'est encore arrivé à construire une auto-neige aussi avantageuse que le SKI-DOO. Cette année, grâce au SKI-DOO 68, Bombardier prend une autre avance de plusieurs années sur la concurrence.

permet de retirer le maximum de puissance de ces moteurs.

épouse la forme du terrain et répond aux commandes avec une souplesse extraordinaire.

et décoré de profondes rayures qui empêchent de glisser. Nouveau ta-



Nouvelle souplesse étonnante: la légèreté proverbiale du SKI-DOO étonne encore davantage dans les modèles 1968. Le SKI-DOO 68 exerce en moyenne une pression de moins de 5 onces au pouce carré — à peine plus qu'un homme en raquettes! Aucune autre auto-neige ne peut se vanter de rester si bien "à flot" même dans la neige légère et profonde. De plus, grâce à sa suspension et à sa chenille brevetée, le SKI-DOO 68 glisse comme un charme sur tous les obstacles,

Nouvelle beauté enlevante: la ligne du SKI-DOO 68 est entièrement renouvelée. Nouveau pare-chocs avant chromé s'adaptant parfaitement autour du capot et fixé à même le châssis d'acier. Nouveau pare-chocs chromé à l'arrière. Il prend la forme de trois poignées: l'une à l'arrière pour soulever plus facilement la machine; les autres sur le côté pour aider le passager à mieux se maintenir. Nouveau siège de vinyle, confortablement rembourré

bleau de bord en simili-bois. Bombardier fait du bon et du beau!

La plus avantageuse des auto-neiges: sans contredit, le SKI-DOO 68 est l'auto-neige qui vous donne le plus pour votre argent en 1968. Le SKI-DOO 68 est la première auto-neige qui offre une garantie d'un an sur les pièces et le service. Aucune autre auto-neige n'a osé auparavant offrir une telle garantie. De plus, l'entretien est réduit à sa plus simple expression et l'accès au moteur ne présente aucune difficulté. Tout ça pour aussi peu que \$695, avec facilités de paiements. Vous avez donc toutes les raisons de vous offrir un SKI-DOO 68. Rendez-vous chez un dépositaire Bombardier et choisissez celui des 6 modèles qui vous convient le mieux. Cet hiver sera pour vous une saison de gaieté, grâce au SKI-DOO 68, le boute-en-train!

*Marque de commerce

ski-doo
Bombardier
l'auto-neige par excellence

DISTRIBUTEURS "SKI-DOO BOMBARDIER"

ANDRÉ PRIMEAU INC.

169 rue Churchill
GREENFIELD PARK
Tél. 671-2271
3439 rue Hochelaga
MONTREAL
Tél. 327-9343

JARRY AUTOMOBILES INC.

1068 Boul. des Laurentides
PONT VIAU, VILLE DE LAVAL
Tél. 669-2681

DESOURDY AUTOMOBILES INC.

2100 Chemin Chamblay
CHAMBLAY
Tél. 861-2914

THOMSON-VANIER EQUIPMENT LTD

1985 rue Thimens
SAINT-LAURENT
Tél. 747-6538

PIERRE LUSSIER LIMITÉE

10,490 Boul. Lajeunesse
MONTREAL
Tél. 389-1651, 389-4662

PIERREFONDS AUTOMOBILE LTEE

14,350 ouest. Boul. Gouin
PIERREFONDS
Tél. 684-3711

BEAUDOIN AUTOMOBILE INC.

5653 Boulevard Sauvé
LAVAL O., VILLE DE LAVAL
Tél. 627-0362

PIGEON MARINE & SPORTS INC.

11,921 rue Bellevue
MONTREAL-NORD
Tél. 322-1610

SHORELINE MARINE SERVICE INC.

2505 Boul. St-Joseph
LACHINE
Tél. 634-3191

CLÉMENT & FRÈRE LTEE

8320 Boul. Parkway
VILLE D'ANJOU
Tél. 351-0200

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ÉLECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

ATTENTION

CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15
270-1141

1917 1967
VOUS Y TROUVEZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Encouragez
nos annonceurs

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

SKIS 100% fibre de verre
Voyez les *Tommy Hilary*
Ce schéma fait le ski
En montre chez
Sylvestre
4801 PAPINEAU — 527-2439

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LEN LUNDE EN GRÈVE

EDMONTON — Len Lundé, un compteur de 50 buts la saison dernière dans la ligue américaine, a rejoint son domicile à Edmonton après avoir refusé de rejoindre le club Memphis de la ligue centrale de hockey. Lundé avait été repêché en juin dernier par les North Stars du Minnesota. L'instructeur-gérant, Wren Blair, avait utilisé Len Lundé à l'aile gauche et devant le peu de résultat de Lundé à cette position, il avait décidé de l'envoyer à son club ferme de la ligue centrale, alléguant qu'il n'avait pas de poste au centre pour lui. Lundé a dit que si Blair n'avait pas de poste au centre, il n'avait qu'à vendre son contrat à une autre équipe de la ligue.

EDDIE SHORE REMONTE SUR SES PATINS

VANCOUVER — Eddie Shore a chassé hier les patins pour la première fois depuis la révolte du Springfield l'année dernière. Il a admis qu'il s'était beaucoup assag depuis l'année dernière, "car vous devez prendre les choses plus aisément après huit attaques cardiaques en cinq ans".

Il s'était rendu à Vancouver afin d'aider de ses conseils les joueurs de défense des Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest.

On sait que l'ancienne étoile des Bruins de Boston a vendu ses Indiens de Springfield aux Kings de Los Angeles cette année, mais il a conservé la franchise du club dans la ligue Américaine de hockey.

LIGUE NATIONALE										
CLASSEMENT										
Division de l'Est										
	j	p	n	bp	bc	pts				
Toronto	16	9	6	1	58	36	19			
New York	13	7	3	3	45	34	17			
Detroit	14	8	5	1	49	44	17			
Boston	12	7	3	2	44	31	16			
Canadiens	15	6	5	4	35	35	16			
Chicago	15	5	7	3	40	52	13			
Division de l'Ouest										
Los Angeles	14	7	4	3	45	42	17			
Pittsburgh	16	6	8	2	39	41	14			
Minnesota	13	5	5	3	30	37	13			
Philadelphie	13	5	5	3	25	30	13			
St-Louis	14	4	8	2	33	38	10			
Oakland	16	2	11	3	34	53	7			

Le Tricolore triomphe des Stars 5 à 1

LE CANADIEN SORT DE SA LÉTHARGIE

MINNESOTA — Le Canadien, à la grande joie de l'instructeur Toe Blake, est finalement sorti de sa léthargie hier soir et il a mis fin à une série de six parties sans victoire en écrasant les North Stars du Minnesota au compte de 5 à 1.

Ted Harris, le défenseur, a ouvert le pointage à la première période, aidé de Duff

Première période
1. Montréal, Harris 1 Duff, Richard 17:41
Punition — Aucune

Deuxième période
2. Montréal, Duff 2 Richard 1:35

Troisième période
3. Montréal, Richard 2 Duff, Savard 3:21
4. Minnesota, Connelly 4 Cullen, Woytowich 6:38

Punitions — Connelly 1:14, Harper, Taylor 4:49, Laperrière 16:31, Vasko 19:56

Troisième période
5. Montréal, Backstrom 2 Larose, Harris 11:39
6. Montréal, Cournoyer 8 Duff, Laperrière 17:02
Punition — Aucune

Toronto gagne 4 à 2

Hier
Ligue Nationale
Canadien 5 Minnesota 1
Boston 2 Toronto 4
Chicago 4 St-Louis 1
Philadelphie 0 Pittsburgh 5
Los Angeles 4 Californie 1
Ligue Américaine
Cleveland 2 Hershey 0

Stewart, aidé de Melnyk et Attwell fut l'unique compteur des Blues.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1. Chicago, Mikita 5
D. Hull
Punitions — Photo 11:06, Stapleton 19:01

Deuxième période
2. Chicago, R. Hull 15
Martelli

3. Chicago, Nesterenko 3
Jarret, R. Hull

4. St-Louis, Stewart 7
Melnyk, Attwell

5. Chicago, D. Hull 2
Tobereh, Maki

Punition — Aucune

UNITAS REDEVIENT LE MAÎTRE

BALTIMORE — Il a suffi de 35 minutes au vétéran qu'arrière Johnny Unitas des Colts de Baltimore pour reprendre la tête du classement des passeurs dans la ligue nationale de football. Lors de la joute contre Atlanta, il a complété 17 des 20 passes effectuées en 35 minutes.

TORONTO — Le jeune Mike Walton a pris avantage d'une présence régulière sur la patinoire hier soir et il a marqué trois buts pour ainsi réussir le truc du chapeau en conduisant les Maple Leafs de Toronto à un triomphe de 4 à 2 sur les Bruins de Boston.

C'est une blessure au centre Dave Keon qui a fourni à Walton l'occasion de jouer sur un trio régulier hier soir. C'est Jerry Cheevers qui gardait les filets des Bruins en première période. Après avoir accordé trois buts, il fut rem-

placé par son substitut Eddie Johnston dont c'était la première apparition dans un match cette saison.

Première période
1. Toronto, Pollard 5 Oliver 2:42
2. Toronto, Walton 5 Carleton, Pronovost 4:03
3. Boston, Stanfield 5 Bucyk, Awrey 15:54
Punitions — McKenne, Pappin, Green 37, Stelmowski 8:27, Shaw 10:43, Walton 16:31

Deuxième période
4. Toronto, Walton 7 Armstrong, Rupp 13:29
5. Boston, Sanderson 4 Orr, Stanfield 14:44
Punitions — Saiter, Oliver 12:37, Stelmowski 14:00

Troisième période
Aucun but
Lancers but
Boston
Toronto
Assistance: 8 10 13 31
11 10 13 34
16,042

CHICAGO TRIOMPHE ENCORE À ST-LOUIS

ST-LOUIS — Les deux frères Hull, Bobby et Dennis ont chacun marqué un but, hier soir, dans la victoire des Black Hawks de Chicago sur les Blues de St-Louis, au compte de 4 à 1.

Compteurs de la LHN

B	A	Pts
B. Hull, Chi.	15	8
Howe, Dét.	10	8
Cournoyer, C.	8	10
Stanfield, Bos.	5	11
Ratelle, N.W.	4	12
McKenzie, Bos.	3	12
Hadfield, N.Y.	7	7
Pulford, Tor.	5	9
Keon, Tor.	4	10
Delvecchio, Dét.	4	13
Gilbert, N.Y.	3	11
Nesterenko, Chi.	3	11
Esposito, Bos.	7	6
Bucyk, Bos.	7	6
Oliver, Tor.	4	8
Ellis, Tor.	8	4
Béliveau, Can.	7	5
Goyette, N.Y.	6	6

BOXE

Yamagata City, Japon — Le Japonais Kiyohide Yuzudo, 122, et le Coréen Soo-Kang Suh, 122, ont divisé un combat de 12 rounds.

FLYERS PINGUINS 0 5

PREMIERE PERIODE										
1. Pittsburgh, Duff 1	5:21									
2. Pittsburgh, McDonald 6	4:32									
3. Pittsburgh, Dillabough 3	17:37									
4. Pittsburgh, McDonald 1	18:00									
5. Pittsburgh, McDonald 1	18:57									

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$2,000										
Live Fast	4	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Cherry Freeze	7	7	7	5	2	2	2	2	2	2
Major Law	6	6	6	4	3	3	3	3	3	3
Taft Dares	2	4	5	7	6	6	6	6	6	6
The Minchew	5	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Flemington Key	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Joppe Surprise	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Julian Noddy	1	3	4	6	6	6	6	6	6	6
4 Live Fast	14.60	7.60	6.00	Tempo: 31.4	1.07.3	1.40.3	2.13.4			
7 Cherry Freeze	5.10	4.30	Tempo: 32.1	1.07.1	1.38.3	2.12.1				
6 Major Law	6.50	Tempo: 32.1	1.07.1	1.38.3	2.12.1					

DEUXIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,000										
Wonderful Girl	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Admiral Herbert	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Lina M. Voulon	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Grand Volant	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Honeyville Miss	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Right Step	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Van Lash	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Burdview Roush	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
2 Wonderful Girl	6.80	2.90	2.40	Tempo: 32.1	1.07.1	1.38.3	2.12.1			
6 Admiral Herbert	2.70	2.30	Tempo: 32.1	1.07.1	1.38.3	2.12.1				
3 Lina M. Voulon	3.40	Tempo: 32.1	1.07.1	1.38.3	2.12.1					

TROISIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$2,800										
Lochinvar Duke	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Awol	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Good Day	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
McKillop Counsel	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Adios Mile C	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Rita Gallon	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
1 Lochinvar Duke	4.50	2.70	2.30	Tempo: 32.1	1.04.1	1.35.3	2.07.4			
3 Awol	2.90	2.40	Tempo: 32.1	1.04.1	1.35.3	2.07.4				
4 Good Day	2.80	Tempo: 32.1	1.04.1	1.35.3	2.07.4					

QUATRIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,000										
Brief Candle	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Boozie	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Lotta Luck	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Little Imp	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Honest Pete	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Henry Jones	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Fryrie Rosecroft	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
The Sentry	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
1 Brief Candle	27.10	12.20	10.70	Tempo: 33	1.07.3	1.41.1	2.14.2			
8 Boozie	6.80	4.80	Tempo: 33	1.07.3	1.41.1	2.14.2				
4 Lotta Luck	12.80	Tempo: 33	1.07.3	1.41.1	2.14.2					

CINQUIEME COURSE - 87 NW \$10,000 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100										
Katy	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Battle D. Adios	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Intrusion	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Northwood Dusty	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Ad Da Carr	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Sovereign	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Demone Bel	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Mud Run	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
3 Katy	6.70	5.00	3.90	Tempo: 30.1	1.03.3	1.35.2	2.04.4			
7 Battle D. Adios	12.20	5.90	Tempo: 30.1	1.03.3	1.35.2	2.04.4				
8 Intrusion	3.20	Tempo: 30.1	1.03.3	1.35.2	2.04.4					

SEPTIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,000										
Last Prince	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Stewart's Clan	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Prince E. Gratian	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Phil Parker	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Meadow Henry	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Tony Clap	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Patrick Kirk	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stag Hunter	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
1 Last Prince	52.80	11.80	7.50	Tempo: 32.1	1.06.1	1.37.3	2.10.4			
7 Stewart's Clan	7.50	4.20	Tempo: 32.1	1.06.1	1.37.3	2.10.4				
4 Prince Gratian	4.60	Tempo: 32.1	1.06.1	1.37.3	2.10.4					

Abbe Lar	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
----------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---



SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le gouvernement chilien et le parti démocrate-chrétien sont parvenus à un accord sur la politique salariale qui sera appliquée l'année prochaine, mettant ainsi fin à une crise ouverte depuis plusieurs jours, a annoncé M. Bernardo Leighton, ministre chilien de l'intérieur. L'accord concerne l'établissement d'un système d'épargne obligatoire par paliers exemptant de tout prélèvement les bas salaires et augmentant les cotisations des hauts salaires, comme le demandaient les démocrates-chrétiens.

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Une nouvelle épreuve de force entre le gouvernement central de Mme Indira Gandhi et le gouvernement pro-communiste de Calcutta paraît imminente. Le gouverneur du Bengale occidental, M. Dharma Vira, a rappelé d'urgence à Calcutta le commandant en chef des troupes de l'Inde de l'Est, le lieutenant-général Maneckshaw qui effectuait une inspection dans l'état voisin d'Assam. Le rappel du lieutenant-général conduit les observateurs à penser que des troubles sont à redouter au cas où le gouvernement de coalition dominé par les communistes pro-chinois serait renversé.

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Huit anciens amis du président Duvalier accusés de conspiration contre le régime ont été fusillés cette semaine, dit-on à Saint-Domingue. Selon les bruits qui courent dans la capitale dominicaine, le mois dernier le président Duvalier aurait fait expédier par avion en Suisse 18 caisses contenant quatre millions de dollars et aurait chargé 125 hommes de ses services secrets d'échanger la monnaie nationale contre des devises nord-américaines.

SALISBURY (AFP) — M. Ian Smith, chef du gouvernement rhodésien, a accusé hier M. George Thomson, secrétaire britannique au Commonwealth d'avoir "exagéré" les divergences d'opinion entre Londres et Salisbury sur les possibilités d'un règlement entre les deux pays. Dans un communiqué, M. Smith affirme que le gouvernement britannique paye aujourd'hui le prix de son insistance à faire adopter en quelques heures les propositions du "Tiger", avant que le gouvernement de Salisbury n'ait eu le temps de les étudier convenablement.

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a signé la loi fixant le plafond des programmes d'aide à l'étranger en 1967/68 à 2,675 millions de dollars, soit quelque 500 millions de moins que ce qu'avait demandé l'administration. A cette occasion, il s'est livré à une sévère critique des coupes pratiquées par le Congrès dans ces programmes, et de celles qui sont en préparation dans les crédits pour les réaliser. "L'assistance à l'étranger représente nos espoirs pour le monde dont nos enfants hériteront", affirme le chef de l'exécutif dans une déclaration publiée par la Maison-Blanche. "Je regrette de dire que la loi d'aide à l'étranger 1967 réduit la marge d'espoir au point critique", ajoute-t-il.

WASHINGTON (AFP) — La Barbade est devenue hier le 22e pays membre de l'Organisation des Etats américains. Les instruments de ratification de la charte de l'O.E.A. ont été déposés dans la matinée au siège de l'O.E.A. par M. Val McComie, ministre conseiller de la délégation de la Barbade auprès des Nations unies. M. McComie assurera les fonctions de représentant intérimaire de la Barbade auprès du conseil de l'O.E.A.

MANILLE (AFP) — Quatorze personnes ont été tuées au cours des élections organisées mardi aux Philippines pour désigner huit sénateurs et un millier de représentants locaux. Ce chiffre porte à 96 le nombre total des morts depuis le début de la campagne électorale en août dernier. On compte en outre 92 blessés.

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a annoncé hier que les Etats-Unis et l'Union soviétique se préparent à reprendre des négociations concernant l'établissement d'une liaison commerciale aérienne entre Moscou et New York, qui sera assurée par les compagnies Pan American World Airways et Aeroflot. La date de l'ouverture de ce service entre les deux pays n'a pas encore été fixée, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, mais il a dit que la liaison s'effectuera "prochainement".

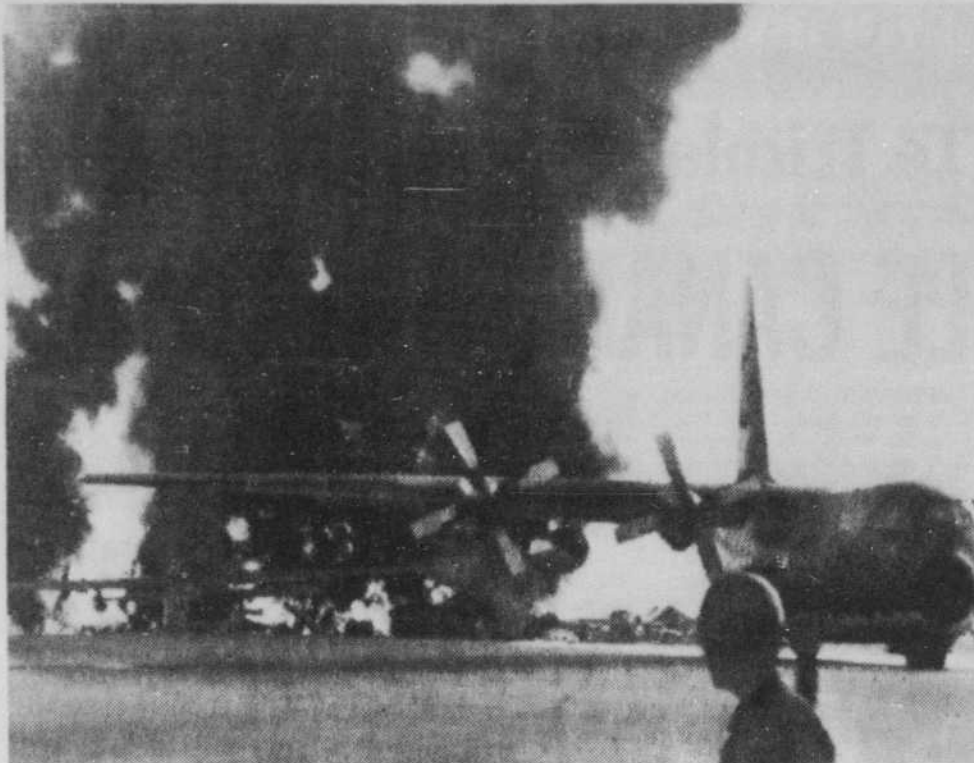
Des experts français étudient la formule d'association de l'Angleterre au Marché

PARIS (AFP) — Les experts français étudient actuellement le problème de l'association britannique au Marché commun. Il apparaît, en effet, que le régime d'association sera à nouveau mentionné par le général de Gaulle au cours de sa prochaine conférence de presse, le 27 novembre.

Le chef de l'Etat, on s'en souvient, l'avait déjà proposé lors de sa dernière conférence de presse. Il avait même précisé que "ce régime d'association — tel qu'il est prévu par le Traité de Rome — instauré entre la Communauté d'une part, et l'Angleterre et tels ou tels Etats de la petite zone de libre échange d'autre part,

pourrait sans bouleversement multiplier et faciliter les rapports économiques des contractants". Il l'avait rappelé à nouveau en recevant récemment à Paris M. Lynch, premier ministre d'Irlande, à qui il avait déclaré: "La construction de l'Europe doit comporter l'association à la communauté d'autres Etats occidentaux..."

Pour sa part, la Belgique estime qu'un accord d'association entre la Grande-Bretagne et le Marché commun ne serait qu'une "demi-mesure" qui retarderait la solution des problèmes qui se posent actuellement à l'Europe.



Les Nord-Vietnamiens ont bombardé au mortier la piste d'atterrissage de Dak To, hier, au moment où deux avions de transport C-130 atterrissaient. Les deux appareils américains qui transportaient des munitions ont été complètement détruits. Un troisième a été endommagé. Hier soir, on ne connaissait pas encore le bilan de l'«enfer» de Dak To. (Téléphoto PA)

Athènes: début du procès du "Front patriotique" au tribunal militaire

ATHENES (AFP) — Les premières auditions des témoins de l'accusation dans le procès du "Front patriotique" ont commencé hier devant le tribunal militaire d'Athènes.

Premier témoin à charge appelé à déposer à la barre, l'officier de police Vassilios Lambrou (chef des services de la lutte contre le communisme à la sûreté générale) a notamment affirmé que le compositeur Miki Theodorakis, principal accusé, n'avait pas la confiance du parti communiste grec qui se méfiait "de ses opinions libérales". Les vrais chefs du "Front patriotique", a poursuivi le témoin, étaient Constantin Filinis (membre du comité central du parti communiste grec) qui se trouve au banc des accusés, et Antonios

Brilakis (député du parti d'extrême-gauche de l'E.D.A.) qui est en fuite.

L'officier de police a d'autre part mentionné l'existence d'un second groupe appartenant au "Front patriotique" et dans lequel figurait un ancien officier de réserve, membre du parti communiste grec.

Le Front patriotique, a affirmé le témoin, était une façade derrière laquelle se cachait le parti communiste grec qui avait donné comme instructions de commencer par des tracts et des explosions, puis d'organiser des grèves et manifestations en vue d'en arriver à la révolution armée.

A un avocat qui lui a fait observer que les tracts distribués par le Front patriotique ne contenaient aucun slogan communiste, l'officier de police a répliqué: "Si, ils portaient l'inscription «à bas la junte»".

"La presse étrangère qui, elle aussi, utilise ce slogan, est-elle communiste?" lui a demandé l'avocat.

"Oui, lui a répondu le té-

moins, communiste et payée".

Parlant ensuite de l'accusé Ioannis Leloudas (un archéologue qui a fait ses études à Paris), l'officier de police a dit: "C'est un homme de gauche et la preuve en est qu'il lisait des ouvrages marxistes quand il était à Paris".

La déposition de Vassilios Lambrou a été marquée par un léger incident: le président du tribunal lui a en effet reproché d'être "provocant" et de ne pas répondre aux questions des avocats.

Un deuxième officier de police, appartenant également au service de la lutte contre le communisme, Evangelos Maïos, a ensuite été le second témoin appelé à déposer. Comme le précédent, il a affirmé que c'était Constantin Filinis qui était le véritable chef du Front patriotique et non Miki Theodorakis, considéré comme "trop mou" par le parti communiste.

Le second témoin a ajouté que la police était sur la trace de trois autres groupes relevant du "Front patriotique".

Le Conseil de sécurité condamne la défaillance du Portugal en Angola

NATIONS UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité a adopté hier à l'unanimité, sans vote, un consensus condamnant la défaillance du Portugal pour n'avoir pas empêché des mercenaires d'utiliser son territoire de l'Angola comme base opérationnelle d'attaques armées contre le Congo-Kinshasa.

Ce consensus condamne également toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Congo-Kinshasa et demande au Portugal de cesser immédiatement de fournir aux mercenaires toute aide que ce soit.

Ce consensus invite enfin les pays qui recevraient des mercenaires ayant participé à l'agression contre le Congo à prendre les mesures appropriées pour les empêcher de reprendre leurs activités agressives contre quelque Etat que ce soit.

Le représentant du Brésil, M. Geraldo Do Carvalho Sitos a déclaré qu'il n'avait pas voulu demander de vote sur ce consensus puisque les autres membres n'en voulaient pas. Cependant, a-t-il dit, si il y avait eu un vote le Brésil se serait abstenu sur les dispositions s'adressant directement au Portugal.

Le ministre adjoint des affaires étrangères du Congo-Kinshasa, M. Emba Di Lutete remercie le Conseil d'avoir adopté ce consensus qui, dit-il, "atteint l'objectif voulu". Cependant, dit-il, "le danger subsiste et il faut que les pays membres de l'ONU exercent une pression directe sur le Portugal pour que les activités des mercenaires cessent effectivement".

Au nom du Portugal, M. Francisco Bonifacio De Miranda déclare que la résolution que vient d'adopter le conseil est "totalement inacceptable" et contient des références tout à fait injustifiées au Portugal. Le Portugal veut donc enregistrer les réserves les plus fermes à ce sujet, déclare-t-il.

M. De Miranda rappelle que son gouvernement avait proposé au Conseil de sécurité de mener une enquête sur cette affaire.

Appel pour un relèvement des impôts aux Etats-Unis

CHICAGO (AFP) — Le président du conseil de la réserve fédérale, M. William McChesney Martin, a affirmé hier que la "FED" est prête à resserrer sa politique monétaire pour combattre l'inflation aux Etats-Unis, si le besoin s'en fait sentir. Il a en même temps lancé un nouvel appel pour un relèvement des impôts et une réduction des dépenses budgétaires. S'adressant à l'"Institut américain du pétrole", à Chicago, M. Martin a déclaré que des restrictions sur le crédit ne suffiraient pas à maintenir la stabilité de l'économie. "Quelle que soit la voie que suivra la politique monétaire, il y aura toujours des difficultés en perspective tant qu'un meilleur contrôle ne sera pas exercé sur les finances du gouvernement", a-t-il dit. Les Etats-Unis ont besoin à la fois d'une augmentation des impôts et d'économies budgétaires, a-t-il poursuivi, "et nous en avons besoin aussi rapidement que possible".

Le verdict Debray serait connu demain

CAMIRI (AFP) — Le verdict et la sentence que le conseil de guerre réuni à Camiri devaient, selon l'attente générale, rendre ce matin, ne seront vraisemblablement pas rendus avant vendredi ou samedi.

Un nouveau contre-temps, sur la nature duquel aucune explication n'a été fournie, a, semble-t-il, empêché le colonel Efraim Guachalla, président du conseil de guerre, d'annoncer pour jeudi l'ultime audience du procès.

En principe, le président devait faire connaître vingt-quatre heures à l'avance aux avocats de la défense le jour et l'heure prévus pour la lecture du verdict.

Le consul de France à La Paz, Mlle Thérèse de Monléon, arrivée à Camiri lundi dernier, devait être autorisée à s'entretenir avec Régis Debray.

La destruction d'un dépôt transforme Dak-To en enfer

DAK TO (AFP) — Dak To a été transformé en enfer hier après-midi par une explosion d'un des dépôts de munitions à l'extrémité des terrains d'aviation.

Les obus de mortiers viet-cong bien ajustés ont fait exploser des dizaines de milliers d'obus américains de tous calibres dont les éclats ont littéralement couvert le poste et les alentours. Le camp des forces spéciales abritant douze Américains et 500 miliciens montagnards et leurs familles a été complètement détruit par les explosions et le feu.

Le dépôt de munitions a été touché par les obus de mortiers que les Nord-Vietnamiens tiraient à vue sur Dak To et sa piste d'atterrissage. Le bombardement en fin d'après-midi a duré trente minutes environ, un obus par minute éclatant avec une sourde détonation, puis, de seize heures trente à vingt heures, les éclats, débris et obus non explosés, étaient projetés dans toutes les directions, certains tombant à un kilomètre du dépôt lui-même.

Très vite, la situation dans le camp des forces spéciales à deux cents mètres de là, devint intenable. Les officiers américains firent venir les véhicules blindés dans le vacarme des explosions. Au milieu des débris enflammés qui tombaient, on fit monter femmes et enfants dans ces véhicules pour les transporter plus loin à l'abri.

L'évacuation s'effectua dans une confusion indescriptible. Elle dura près de deux heures.

A midi trente (GMT), les explosions continuèrent dans le dépôt de Dak To mais le calme est revenu sur les crêtes

où les Nord-Vietnamiens avaient installé leurs tubes de mortiers.

Mais, pour ajouter à la confusion totale, les soldats américains durent manœuvrer sous la chaleur torride avec leurs masques à gaz. Des obus de mortiers avaient touché en effet le dépôt de gaz lacrymogènes.

Les Américains craignent que les quatre régiments nord-Vietnamiens bien protégés To du haut du cirque des collines entourant le poste sur trois côtés ne profitent du désordre pour déclencher une attaque générale.

Nouveau pas vers une gauche unie contre de Gaulle

PARIS (AFP) — La perspective de la création d'une formation unique de l'opposition de gauche non communiste semble maintenant progresser. Mercredi soir, un accord est intervenu entre M. François Mitterrand et ses partenaires socialistes et radicaux pour un resserrement des structures de l'actuelle Fédération de la gauche où sont réunis, depuis bientôt deux ans, le parti socialiste, les radicaux et les clubs de gauche.

Les états-majors de chacune de ces formations ont consenti un nouvel "abandon de souveraineté", qui doit permettre à la nouvelle organisation de développer son action dans un climat plus dynamique.

La fusion complète des trois familles pourrait intervenir, selon les prévisions les plus optimistes en 1969.

Si vous avez le choix... choisissez **MARTELL**

Le COGNAC MARTELL ★★★

est le plus célèbre en France... le plus recherché au monde.

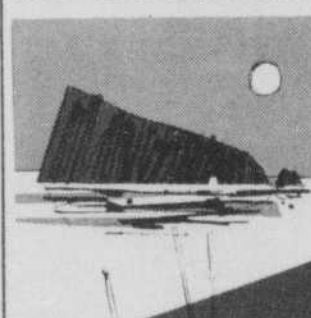
Dégustez aussi le COGNAC "FINE CHAMPAGNE" MÉDAILLON V.S.O.P. la quintessence du cognac



RM-64-3F

3 grands trains de l'est

le Chaleur



Montréal — Gaspé/Moncton

via Lévis
Rivière-du-Loup
Matapédia

Le Chaleur assure la liaison sans correspondance entre Montréal et Gaspé ainsi qu'entre Montréal et Moncton. Départ tous les jours de la gare Centrale à 20h 00. Voitures-coach et choix de divers types de places couchées. Voitures-restaurant et voitures-lounge. Repas gratuits aux détenteurs de billets de voitures-lits. Jeux organisés et passe-temps pour les enfants et les adultes. Toutes les places doivent être réservées d'avance.

l'Océan



Montréal — Halifax/Sydney

via Edmundston
Moncton
Truro

Départ tous les jours de la gare Centrale à 16h 30. Voitures-coach et choix de divers types de places couchées. Voitures-restaurant et voitures-lounge. Repas gratuits aux détenteurs de billets de voitures-lits. Jeux organisés et passe-temps pour les enfants et les adultes. Toutes les places doivent être réservées d'avance.

le Scotian



Montréal — Halifax

via Lévis
Rivière-du-Loup
Campbellton
Moncton

Départ tous les jours de la gare Centrale à 23h 30. Voitures-coach et choix de divers types de places couchées. Voitures-restaurant, voitures-lounge et voiture Skyview à vue panoramique. Repas gratuits aux détenteurs de billets de voitures-lits. Jeux organisés et passe-temps pour les enfants et les adultes. Toutes les places doivent être réservées d'avance.

Exemples d'aubaines, les jours de tarif Rouge — billet simple de voiture-coach, de Montréal à :

GASPÉ	\$13.00
EDMUNDSTON	\$ 8.80
MONCTON	\$13.00
HALIFAX	\$15.50
SYDNEY	\$18.50

bon prix bon repas bon repos

CN



avec **LINE BOURGEOIS** et **GILLES BROWN**

LUNDI AU VENDREDI **5h. à 9h.** SAMEDI **4h. à 9h.**

CKVL RADIO 850